

La CECO est exposée à de nouveaux délais

par Léopold LIZOTTE

Le sort de la Commission d'enquête sur le crime organisé a été à nouveau remis en question, et de fort sérieuse façon, en fin d'après-midi hier, alors que le juge Roger Brossard, de la Cour d'appel du Québec, a accordé à Vic Cotroneo, ci-devant "consigliere" de la mafia locale, le sursis de témoignage que son procureur avait réclamé avec la dernière insistance, lundi.

A ce moment-là, les avocats qui représentaient le procureur-général et la CECO devant le tribunal avaient eux-mêmes souligné qu'accéder à cette requête, c'était ouvrir la porte toute grande à une pluie de demandes du même genre.

Et que, faute de témoins, la Com-

mission pourrait bien en être réduite à suspendre ses audiences à brève échéance.

Malgré cette "menace appréhendée", le juge Brossard s'est rendu à la requête présentée par Me Jean-Paul Ste-Marie, en déclarant notamment qu'il lui paraissait non seulement téméraire et contraire aux intérêts de la justice de refuser un tel sursis, mais qu'il considérait encore un tel refus comme un affront à la

tradition uniformément suivie quant à l'importance souveraine des décisions rendues par la Cour suprême du Canada, dans les débats d'ordre constitutionnel.

"Si, dit-il, le plus haut tribunal canadien a jugé opportun et nécessaire de prendre en délibéré, pour étude approfondie, la constitutionnalité de la loi 19, dans le cas Diorio-Fontaine, il y a certainement lieu d'en conclure que les neuf juges saisis de l'affaire n'ont

pas considéré comme futile le problème qui leur a été soumis."

Le juge Brossard a donc ajourné le témoignage de "l'ex-parrain" local à l'expiration d'une période de dix jours après la date du jugement de la Cour suprême, ou jusqu'à la date du jugement à être rendu par la cour d'appel elle-même, sur la décision rendue jeudi dernier par le juge Forest.

Et comme pour donner raison, si l'on peut dire, aux procureurs de la

CECO, Mes Olivier Prat et Jacques Richard une autre requête en évocation et en sursis était présentée dès hier après-midi, à un juge de la Cour supérieure.

Un peu après 4h, en effet et quelques minutes seulement après la décision du juge Brossard, Me Pierre Morneau se présentait devant le juge Yves Leduc, pour réclamer en faveur de l'un des frères Dubois, Adrien de son prénom, un ajournement du té-

moignage que ce dernier devait rendre à huis-clos, dès 5h, devant la CECO.

Une heure plus tard, le juge Leduc décidait qu'il n'avait effectivement pas la juridiction nécessaire pour accéder à cette requête, et la référait au juge qui siègera en division de pratique, le 15, pour entendre la demande d'évocation, ce délai étant provoqué par l'obligation d'aviser le procureur général dix jours d'avance lorsque l'on veut attaquer la constitutionnalité d'une loi.

Mais, en début de soirée, on apprenait que non seulement le témoignage d'Adrien Dubois n'avait pas eu lieu, mais qu'au surplus il avait été reporté... après la décision qu'on cherchera à obtenir, le 15.

Pas de caution pour Violi

— page F 14

La police chez Me Hébert

— page A 3

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL. JEUDI 4 DECEMBRE 1975. 91^e ANNEE, No 289. 96 PAGES, 6 CACHETS

25 CENTS

Abonné / Côte Nord 30c

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 51.40

METEO

Généralement clair et froid

Minimum: -12 Maximum: -7

Demain: Nuageux et moins froid

Détails à la page A 2

variétés



Aznavour le magnifique
une entrevue accordée à Georges-Hébert Germain
— page E 1

ECONOMIE & FINANCES

- Quatre ans après sa legalisation, le cidre, victime de préjugés, cherche encore à s'imposer au Québec.
- Le REM: dans un dernier article sur le Réseau express métropolitain, Denis Masse décrit les caractéristiques du train du REM: plus rapide, plus long et plus robuste que les rames du métro.
- L'AGRO-ALIMENTAIRE: Votre dinde de Noël devrait se vendre cette année à des prix comparables à ceux de 1974.
- L'ECONOMIE QUI S'ECRIT: Montréal 1700: la crise monétaire provoque l'effondrement du marché de peaux de castor.

— cahier B

LA MODE

Bijoux et velours

Pour mieux mettre en valeur les bijoux de la dernière collection Lucas, LA PRESSE a photographié sur place quelques pièces particulièrement frappantes, mises en valeur sur des vêtements de velours. Comme dans un écrin.



— page D 3

Le non-remplacement de 425 hommes

La banlieue exige une réduction massive des effectifs de police

par Florian BERNARD

Les maires de banlieue ont réclamé hier soir une diminution des effectifs de la police de la Communauté urbaine de Montréal d'au moins 400 hommes dès 1976.

Le président de la Conférence des maires, M. Guy Descary a réclamé que cette réduction des effectifs se fasse en éliminant du budget les quelque \$3 millions prévus pour l'engagement de 200 cadets policiers et de 225 civils qui devaient éventuellement occuper des postes jusqu'ici détenus par des hommes en uniforme.

Appuyé par des collègues, le maire Descary a signalé que la requête des maires n'est pas un simple vœu. "Nos contribuables ne peuvent plus se payer de nouveaux policiers" a-t-il

dit. Le maire Bernard Benoit a souligné, pour sa part, que l'expérience du passé a démontré qu'avant l'intégration les citoyens jouissaient d'un meilleur service de protection qu'à l'heure actuelle avec un encadrement beaucoup moindre. Il a ajouté que le rendement des hommes était de 3 à 4 fois supérieur à ce qu'il est devenu.

Les maires ont exigé que le président du Conseil de sécurité, M. Paul-Emile L'Ecuyer fournisse une réponse dès 8 heures, ce soir, quant à la décision de réduire de 425 hommes les effectifs. M. L'Ecuyer qui était au conseil hier soir a promis qu'il donnerait cette réponse dès ce soir à l'ouverture du débat.

Effectivement M. L'Ecuyer devait

rencontrer dès 10 heures, ce matin, le directeur René Daigneault. Puis, cet après-midi à 2 heures, il devait tenir une séance spéciale du Conseil de sécurité dans le but d'étudier cette possibilité de réduire les effectifs de police.

La banlieue exige que l'encadrement des civils par la police de la CUM ne dépasse pas celui de Toronto. Or, à Toronto, on assure la protection d'un nombre à peu près égal de citoyens à celui de l'île de Montréal avec 600 hommes en moins. M. L'Ecuyer a déclaré hier soir qu'il ne voit pas pourquoi les dirigeants de la police ne pourraient pas réussir ce qu'on a réussi à Toronto.

Sans présumer de la réponse qu'il fournira ce soir au conseil de la

CUM, M. L'Ecuyer a déclaré que si chaque policier de la CUM fournissait un supplément de 3 p. cent d'efforts personnels, on pourrait sans difficulté assurer la même protection policière avec 425 hommes de moins. Il a dit qu'il serait personnellement fier s'il pouvait en arriver à un tel résultat. "C'est possible de réduire les effectifs, a-t-il dit, si tout le monde collabore". Mais il a ajouté qu'il serait dangereux de brusquer certaines décisions car il pourrait en découler des perturbations sociales et de l'agitation. "Il nous faut procéder de manière à ce que la sécurité des citoyens ne soit pas mise en danger" a-t-il expliqué.

M. L'Ecuyer a aussi déclaré qu'une Voir BANLIEUE, page A 4



Paul-Emile L'ECUYER



A une semaine des élections générales en Colombie-Britannique, les leaders des quatre partis politiques de la province se sont donné la main devant les photographes, mardi soir, avant de participer à une table ronde, à Vancouver.

Libéraux et tories se prennent à rêver à la... balance du pouvoir

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Sur le plan provincial, les Libéraux et les Conservateurs ne représentent pratiquement aucune force en Colombie-Britannique où la véritable bataille en vue des élections générales du 11 décembre prochain se livre entre les forces néo-démocrates et libérales.

D'ailleurs, en Colombie-Britannique, le leader libéraliste Bill Bennett (fils de l'ancien Premier ministre W.A.C. Bennett) a réussi, en bonne partie, à réaliser ce que certains hommes politiques québécois tentent de matérialiser depuis un certain temps: l'unifica-

tion des forces importantes de l'opposition. Bien sûr, les Libéraux et les Conservateurs présentent des candidats dans la plupart des 55 circonscriptions de la province, mais ces deux partis, à une semaine de scrutin, se retrouvent avec des équipes décimées dont les anciens éléments les plus importants se sont joints aux rangs libéraux.

Les faits parlent d'ailleurs d'eux-mêmes: lors du dernier scrutin, le 30 août 1972, les Néo-démocrates avaient fait élire 38 députés contre 10 pour le Crédit social, 5 pour le Parti libéral et 2 pour le Parti conservateur.

Or, lors de la dissolution du Parle-

ment, il y a un mois, il ne restait plus que 2 députés libéraux et un seul Conservateur, les autres s'étant joints, entre-temps, aux libéraux.

Qui plus est, l'équipe de Bill Bennett a également fait l'acquisition d'un ministre néo-démocrate mécontent, Frank Calder, ainsi que de l'ancien ministre libéral fédéral des Pêcheries, défait lors des élections du 8 juillet 1974, M. Jack Davis.

Accouchement difficile

Depuis la victoire surprise du Premier ministre Dave Barrett, en 1972, l'idée d'unifier les forces d'opposition pour faire face aux "hordes socialis-

tes" a continuellement été dans l'air, mais son accouchement n'a pas été facile.

Malgré les pressions continues du monde des affaires et d'une bonne partie du milieu journalistique ouvertement hostile au régime Barrett, on peut même dire que cet accouchement n'aurait été que partiel puisque les partis conservateur et libéral sont toujours vivants et présentent même des candidats.

Reste que la véritable opposition aux Néo-démocrates vient du Parti libéraliste qui, sous une image rajeunie ou on tente de faire oublier les 20 Voir LIBERAUX, page A 4

Fonctionnaires: une entente de principe qui va diviser la base

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Même si le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec est parvenu hier matin à conclure avec le gouvernement un accord de principe dont il recommande l'acceptation à ses 33.000 membres, il est loin d'être certain que ces derniers enterreront cette entente.

S'il est actuellement difficile de prévoir la réaction des 11.000 ouvriers, il semble par contre très probable que le vote sera particulièrement serré chez les 22.000 fonctionnaires. Les deux groupes forment des unités distinctes à l'intérieur du SFPQ et, à l'intérieur de chacune d'elles, il faut un vote favorable à 60 pour cent au projet de convention collective pour que celui-ci soit accepté.

Le président du Syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, n'a pour sa part aucun doute que l'accord de principe sera ratifié par ses membres: "C'est jamais arrivé et ça n'arrivera pas cette année non plus", a-t-il dit hier aux journalistes en conférence de presse, admettant toutefois que, dans l'éventualité d'un vote négatif, "il faudrait exercer des moyens de pressions" pour essayer d'obtenir plus.

"Mais j'ai l'impression qu'on s'est rendu au bout du rouleau", a ajouté M. Harguindeguy.

La position du Syndicat ne fait cependant pas l'unanimité puisque un groupe de dissidents, dont le porte-parole

Voir FONCTIONNAIRES, page A 6

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: E 1 à E 5
- Bandes dessinées: D 16
- Cinéma: E 6
- Décès, naissances, etc.: F 14, F 15
- Economie: B 1 à B 10
- Editorial: A 4
- Horoscope: D 8
- Informations étrangères: D 12 à D 14
- JAWS: F 3
- Les maux de notre langue: C 13
- Laisirs et récréation: D 16
- Médecine d'aujourd'hui: D 5
- Mon œil sur Montréal: D 7
- "Mystère": D 16
- Motoneige: F 11
- Mots croisés: F 10
- Page des lecteurs: A 5
- Petites annonces: F 1 à F 14
- Plaisance: F 12
- Radio et télévision: D 18
- Sports: C 1 à C 12
- Vivre aujourd'hui: D 1 à D 9

Plan Trudeau: la loi est adoptée



Donald Macdonald

OTTAWA (PC) — Par un vote de 111 contre 96 les Communautés ont finalement adopté hier, en troisième lecture, le bill C-73 sur les mesures de contrôle des prix et des salaires.

Les trois partis de l'opposition se sont ligues contre l'adoption de ce projet de loi, présenté le 16 octobre dernier par le ministre des Finances, M. Donald Macdonald.

Seul le député conservateur de Prince Edward-Hastings et ancien ministre du cabinet Diefenbaker, M. George Hees, s'est rangé derrière les libéraux, aux applaudissements nourris de ces derniers d'ailleurs.

Les conservateurs, qui avaient voté en faveur du projet de loi con-

troverse en deuxième lecture, avaient annoncé qu'ils retireraient leur appui au gouvernement en troisième lecture en raison du refus de celui-ci de limiter la durée du programme à 18 mois.

Le ministre des Finances avait proposé une solution de compromis proposant une révision possible de la loi après 18 mois, mais cette solution avait été rejetée par le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield. Cette proposition a tout de même été incorporée au projet de loi sous forme d'amendement.

Quant aux néo-démocrates, ils avaient allégué, pour s'opposer à ce bill, des raisons diamétralement opposées. Leur leader, M. Ed Broadbent, avait expliqué que son

parti s'opposait à toute forme de contrôle des salaires, que la durée du programme soit de 18 ou 36 mois.

Les créditistes, pour leur part, considéraient que la loi conférerait des pouvoirs beaucoup trop étendus à la Commission chargée d'appliquer les directives du gouvernement, amenant ainsi une nouvelle ingérence de l'Etat dans le système de la libre entreprise.

Le programme anti-inflationniste, qui a pour objectif de restreindre les hausses de prix et de salaires pour toutes les sociétés de plus de 500 employés et les entreprises de construction de plus de 20 employés, avait été annoncé pour la première fois le 13 octobre, à la té-

lévision, par le premier ministre Trudeau.

Il s'agissait alors d'un volte-face du gouvernement, puisque les libéraux s'étaient vivement opposés au gel des prix et revenus, prôné par les conservateurs durant la campagne électorale précédente.

Les derniers sondages révèlent que la majorité des Canadiens appuient l'initiative du gouvernement, tout en demeurant sceptiques sur ses chances de succès.

A moins d'événement inattendu, le bill C-73 devrait maintenant recevoir l'assentiment royal d'ici vendredi. Dès lors, il entrera officiellement en vigueur.

Entretemps, M. Jean-Luc Pépin, le président de la Commission anti-

inflationniste, déclarait au cours d'une conférence organisée par le "Financial Post", à Toronto, que cette loi sera amendée dès que la lutte contre l'inflation impliquait un élément de "justice sommaire", car, a-t-il dit, "tout le monde devra souffrir".

Ainsi, a-t-il expliqué, l'une des tâches de l'organisme qu'il préside sera "de prouver au monde syndical que la commission peut être aussi efficace à l'endroit des prix qu'elle l'est vis-à-vis des salaires".

Il a ajouté que la commission procéderait de façon sélective et que les cas de désaccord seraient référés à l'administrateur de la loi.



Guy Saint-Pierre

Saint-Augustin: décision aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Ainsi que le révélait LA PRESSE il y a deux semaines, le projet d'implantation d'un complexe de production et de transformation de l'aluminium à Saint-Augustin, en banlieue de Québec, suscite de sérieuses réserves quant à l'environnement chez les ingénieurs et les écologistes de la firme André Marsan et Associés.

Dans une volumineuse étude, commandée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, et rendue officiellement publique par ce dernier, mercredi, la firme estime que la réalisation de ce projet compromettra "gravement", sur le plan du potentiel des sols agricoles, l'avenir de la production laitière dans cette région.

Ce projet dont M. Saint-Pierre

s'est fait le promoteur depuis un an, serait réalisé au coût d'environ \$450 millions par la National Southwire, une société de gestion contrôlée par les grandes sociétés américaines de l'aluminium. Le ministre estime que sa réalisation donnerait lieu à 3,000 ou 4,000 emplois.

Contesté depuis quelques mois par des agriculteurs qui auront à céder leurs terres, les défenseurs de l'environnement et certains corps publics et groupements sociaux, le complexe projeté aluminium, usine de transformation des lingots en fils et en tubes, etc., nécessitera l'expropriation de près de 1,000 acres de terres agricoles.

Le rapport Marsan qui ne traite que des effets de l'usine de réduction de l'aluminium, note que cette dernière aura une production annuelle de 250,000 tonnes.

C'est d'ailleurs à cause de cette production importante que les émissions de fluorures gazeux "engendreront des effets sur l'environnement, principalement à cause de la vocation actuelle du territoire" essentiellement orientée vers l'industrie laitière.

La zone d'influence de l'aluminerie s'allonge dans la direction générale du fleuve Saint-Laurent, au sud-ouest de Québec, et couvre une superficie d'environ 2,500 acres de terres cultivées.

Entretemps, le ministre Saint-Pierre a convoqué pour cet après-midi les journalistes afin de répondre à leurs questions "au sujet de l'avenir du projet de l'aluminerie".

Les rapports de presse laissent entendre, hier, que le gouvernement pourrait bien mettre de côté son projet ou choisir un autre site.

LA METEO

Une crête de haute pression en provenance de l'ouest et qui suit la dépression d'hier continuera de nous apporter du temps froid, encore aujourd'hui, et un ciel généralement clair. Demain, le ciel deviendra plutôt nuageux, mais la température sera plus douce.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : -12 Maximum : -7 Nuageux et moins froid	Généralement clair et froid

au Québec

REGIONS	Min. Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-20 -9	Ennuagement	Faible neige passagère
Outaouais	-12 -7	Gen. clair et froid	Nuageux et moins froid
Laurentides	-12 -7	Gen. clair et froid	Nuageux et moins froid
Cantons de l'Est	-13 -6	Ensoleillé et froid	Ennuagement et moins froid
Mauricie	-20 -10	Clair	Ennuagement progressif
Québec	-13 -6	Ensoleillé et froid	Ennuagement et moins froid
Lac-Saint-Jean	-20 -10	Clair	Ennuagement progressif
Rimouski	-13 -7	Gen. ensoleillé	Ennuagement et moins froid
Gaspésie	-13 -7	Gen. ensoleillé	Ennuagement et moins froid
Baie-Comeau	-20 -10	Clair	Ennuagement progressif
Sept-Îles	-20 -10	Clair	Ennuagement progressif

au Canada

Colombie-Britannique	Aujourd'hui	Vancouver	Min. Max.
Alberta	Neige épaisse	Edmonton	-20 -15
Saskatchewan	Neige	Regina	-15 -8
Manitoba	Neige	Winnipeg	-15 -10
Ontario	Neige	Toronto	-4 -1
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	-9 0
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	-4 3
Ile du Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	-5 1
Terre-Neuve	Clair	Saint-Jean	0 2

si vous partez

Aux Etats-Unis		
Min. Max.	Min. Max.	Min. Max.
New York -1 5	Chicago 1 6	Nouv.-Orléans 6 21
Washington -2 7	San Francisco 4 14	Miami 13 27
Boston -4 4		
Vers les plages		
Acapulco 25 31	Bermudes 24 24	Nassau 16 27
Mexico 4 24	Barbade 25 27	Rio de Janeiro 23 28

Il faudra payer plus ou se contenter de moins, affirme Bell

OTTAWA (d'après CP) — La Commission canadienne des transports a terminé hier cinq semaines d'audiences sur la requête de hausses tarifaires totalisant \$110.3 millions que la compagnie Bell Canada compte appliquer dès le 1er janvier. Les trois commissaires espèrent donc rendre leur décision avant la fin du mois.

Dernier intervenant devant la CCT, l'avocat de Bell Canada, Me Ernest Saunders, répliquant aux arguments du Québec, de l'Ontario et de l'Association canadienne des consommateurs, a averti hier que si la requête est repoussée, ne serait-ce qu'en partie, les abonnés du téléphone devront se soumettre à une détérioration des services.

"Telles sont les réalités de la vie", a-t-il dit.

S'appuyant sur la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral, le Québec a proposé des coupures totalisant \$49 millions de la requête de Bell et l'Ontario a suggéré qu'elle soit réduite de \$25.3 millions.

Mais Me Andrew Roman, l'avocat de l'Association des consommateurs, a soutenu que la requête devrait être refusée purement et simplement parce que Bell Canada n'a pu justifier dans les détails la hausse des coûts de chacun de ses secteurs d'opération.

Me Saunders a expliqué que la compagnie ne disposait pas de méthodes comptables adéquates pour réaliser cette tâche, mais il s'en est surtout pris au Québec, qui, a-t-il dit, tout en sachant que la compagnie a besoin d'un meilleur taux de revient pour attirer les investissements, a refusé de la soutenir sur ce point.

Le contingent de représentants officiels de la compagnie et sa batterie d'avocats et de comptables ont évacué hier le troisième étage du Château Laurier qu'ils occupent depuis cinq semaines. Une audience analogue avait duré 45 jours, en 1968, et coûté \$760,000 à la compagnie.

RÉDUCTION DE PRIX

Nous faisons notre part pour aider notre gouvernement à lutter contre l'inflation

LACROIX BUILDERS SUPPLY (1964) LTEE LTD.

A compter du 1er décembre 1975

nous offrons **5 1/2%** de réduction sur tous les prix courants des

PANNEAUX MURAUX EN GYPSE

Fabriques par Canadian Gypsum Co., Domtar Construction Materials ou Westroc Industries et de

L'ISOLANT EN FIBRE DE VERRE

Fabrique par Fiberglas du Canada

D'autres réductions de prix sont offertes sur les accessoires de planches de gypse et d'autres matériaux de construction.

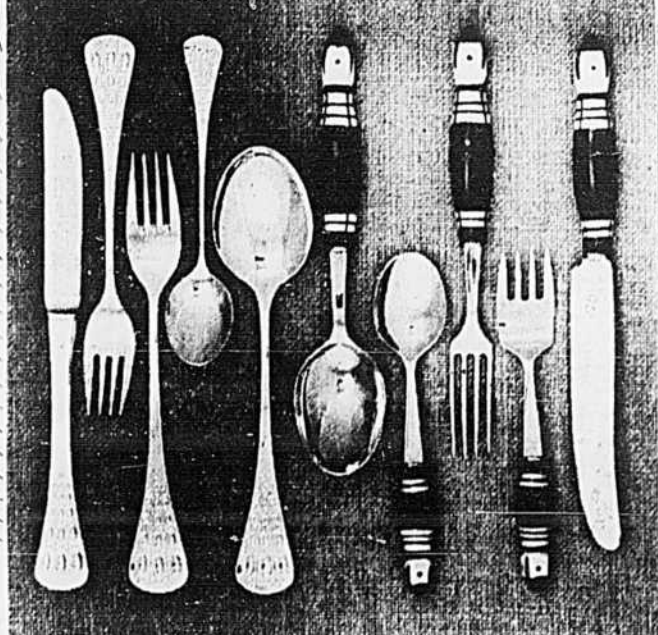
Pour plus de renseignements, composez: **332-2310**
Achetez des produits canadiens - Pensez au Canada d'abord



LACROIX BUILDERS SUPPLY (1964) LTEE LTD.

3205, BOUL. PITFIELD
SAINT-LAURENT 332-2310

le château d'aujourd'hui... extravagant ou sage



LE STUDIO ROSENTHAL AU CHÂTEAU D'AUJOURD'HUI

Le studio Rosenthal a choisi d'habiter à Laval... au Château d'aujourd'hui.

Découvrez les prestigieuses collections du studio Rosenthal. Quand la verrerie, la coutellerie et le couvert deviennent des objets d'art... le Château d'aujourd'hui leur prête ses plus beaux environnements.



Le studio Rosenthal au Château d'aujourd'hui, 1125 boulevard St-Martin, Laval. Téléphone: 382-4710

la presse

LA PRESSE est distribuée par LA PRESSE LTEE LTD. 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1A3. Chaque LA PRESSE L'Association est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE LTEE LTD. Les services de la Presse Associée et de l'Association sont disponibles pour les abonnés de LA PRESSE LTEE LTD. Les services de la Presse Associée et de l'Association sont disponibles pour les abonnés de LA PRESSE LTEE LTD. Les services de la Presse Associée et de l'Association sont disponibles pour les abonnés de LA PRESSE LTEE LTD.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement \$0.50	PROMOTION	285-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
par porteur	PETITES ANNONCES (tarifs en dollars)	
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	Commandes	285-7111
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	Pour changer ou annuler	285-7205
par courrier:	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	Désistants	285-7202
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	National, Télé Presse, Vacances, voyages	285-7306
* Minimum de 28 semaines	Carières et professions nominations	285-7320
Côte-Nord, par avion, \$0.50	COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h) 285-6911	Grandes annonces	285-6892
	Petites annonces	285-6901

La CECO scrute les amitiés italiennes de la "famille Violi"

par Conrad BERNIER

Si la CECO n'a pu respecter intégralement sa programmation, hier, c'est tout simplement parce qu'elle s'est heurtée, en matinée, à un "téléphone de menaces", et, en fin de journée, à une décision de la Cour d'appel qui permet à Vincent Cotroni d'échapper provisoirement aux commissaires et aux procureurs de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Au moment où ces derniers approuvaient brusquement, vers 16 h 20, pour étudier la décision rendue quelques heures plus tôt par le juge Roger Brossard, de la Cour d'appel du Québec, ils avaient déjà oublié "l'incident du matin" — un individu avait appelé pour annoncer qu'il s'introduirait armé dans la salle d'audience pour assassiner les commissaires — et ne songeaient plus qu'à disserter à fond une décision qui risque fort de paralyser complètement les travaux de la CECO pour une période indéterminée.

Cette décision est claire, aussi longtemps que la Cour suprême du Canada n'aura pas statué sur la constitutionnalité ou l'inconstitutionnalité de la CECO. Vincent Cotroni, qu'on considère toujours comme le "parrain" de la mafia italienne de Montréal, n'aura pas à témoigner devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Les commissaires et les procureurs de la CECO ont maintenant de solides raisons de penser que les témoins qu'ils ont assignés pour les prochaines semaines miseront sur "la victoire" au moins provisoire de Vincent Cotroni pour refuser de témoigner ou pour disparaître plus simplement dans le paysage.

Malgré ces contretemps, la CECO a tout de même réussi à entendre, hier, les dépositions d'un expert italien, le Dr Alberto Sabatino, et de mettre en preuve que cinq associés de Paolo Violi sont effectivement des individus que les autorités italiennes, en vertu de la loi anti-mafia, ont classés depuis un bon moment comme des mafiosi de carrière. Il s'agit de Giuseppe Settanni, Pietro Sciarra, Carmine Salemi, Dominique Violi et Leonardo Carriana.

Le procureur chef de la CECO, Me Rejean Paul, a pour sa part versé au dossier une série de transcriptions de conversations piégées par les policiers montrealais et établissant que ces mafiosi ont non seulement eu des contacts avec Paolo Violi mais qu'ils ont aussi discuté abondamment avec lui de la Commission d'enquête sur le crime organisé, du recrutement et de la formation des mafiosi de l'élection de Phil Bastelli comme chef de la famille Bonanno, des stratégies pour tromper la surveillance policière, et, finalement, d'un projet pour rendre la mafia italienne de Montréal plus autonome.

De l'aveu même de ces mafiosi, la Commission d'enquête sur le crime organisé les empêche d'opérer massivement à Montréal. De plus, l'existence de clans canadiens-français constitue un problème énorme auquel il importe de trouver le plus rapidement possible une solution radicale et définitive.

Paolo Violi, pour sa part, pense, comme Luigi Greco, qu'il faut en abattre au moins un par mois pour



Le Dr Alberto Sabatino au cours de son témoignage devant la CECO.

photo Paul Hertz, Talbot, LA PRESSE

nettoyer l'économie et travailler en sécurité.

"Ils sont bâtarde quelque chose de rare, dit Violi. Ils ont peu de respect personnel. Si on ne fait pas un nettoyage... Nous avons, nous autres, un autre comportement. Remercions le ciel d'être comme nous sommes!"

Au chapitre du recrutement et de la formation des apprentis mafiosi, pour la "famille montrealaise", Paolo Violi n'est pas moins précis et radical.

"Nous avons besoin de quelques bons jeunes hommes ici, mais on ne peut pas placer tout le monde, dit-il à Schiarra et Cufano. De toute façon, il faut qu'un gars reste cinq ans avec nous. Après, si des ouvertures... Après

cinq ans, on peut voir ce qu'il est. Avant, cela n'était pas tellement respecté parce qu'il y avait trop de pressions sur moi... Si quelqu'un arrive d'Italie, le règlement veut qu'il doit rester ici cinq ans sous mes ordres..."

Quant au Dr Alberto Sabatino, qui a une longue expérience de la lutte contre la mafia, il a reconnu que les "familles" siciliennes et calabraises forment effectivement des clans organisés de mafiosi. Les premières n'ont pas de structures administratives rigoureuses alors que les secondes sont fortement hiérarchisées — chef, sous-chef, conseiller — mais les unes et les autres sont des organisations criminelles qui ont des contacts à l'étranger à cause de "rapports d'affinités".

Tres différentes les unes des autres, ces familles ne fusionnent jamais. A son avis, "la fusion montrealaise des Siciliens et des Calabrais est tout à fait exceptionnelle".

Si l'on admet, d'une part, que les "familles" étrangères s'inspirent de celles de Sicile et de Calabre, d'autre part, que les "familles" américaines sont maintenant autonomes.

Enfin, le Dr Sabatino a longuement expliqué la loi antimafia. Celle-ci permet à un directeur de police d'ordonner une surveillance spéciale pour tout individu qui représente un danger pour la sécurité du public. Et lorsqu'une cour, après étude du comportement global d'un individu, juge que celui-ci a effectivement un comportement criminel, elle peut, alors, lui imposer un séjour obligatoire dans un village éloigné où le taux de criminalité est très bas. "L'exile" sera alors l'objet d'une surveillance spéciale.

Tout individu classé comme mafioso peut toutefois en appeler devant une cour d'appel.

Fouille en règle chez Me Hébert

par Michel AUGER

La police de la CUM a effectué, hier, une fouille en règle dans les affaires de l'avocat Maurice S. Hébert et a aussi perquisitionné chez son "chauffeur", deux de ses détectives privés et trois sociétés auxquelles il est associé, à la recherche de documents ayant servi à commettre une fraude de \$63.000.

Les policiers de la section des fraudes de la CUM, en plus de fouiller de fond en comble l'appartement de l'île des Soeurs du criminaliste bien connu et son étude légale, rue Saint-Jacques, se sont également rendus chez son chauffeur et messager, Lucien Proulx, et deux enquêteurs privés qui travaillent presque exclusivement pour Me Hébert, Edwin Pearson et l'ex-agent Robert Samson de la GRC. Ce dernier attend toujours son procès sous l'accusation d'avoir déposé une bombe.

Ils ont aussi saisi une documentation importante chez les sociétés Domaine Val Orford Inc., 505 Administration et R.S.J. Consultant, trois entreprises auxquelles Me Hébert est associé.

La fraude sur laquelle la police enquête aurait été commise récemment auprès de la succursale de la Banque canadienne, nationale, rue Wellington, à Verdun, au moyen d'une série de chèques sans provision (kiting).

Avocat depuis près de 20 ans, Me Hébert vient de recommencer à plaider, il y a quelques semaines, après avoir été suspendu pendant trois mois par le Barreau pour s'être approprié sans droit des sommes d'argent appartenant à ses clients.

Me Hébert s'est signalé au cours de sa pratique en défendant un bon nombre des betes d'affiche du monde interlope de Montréal. Son dernier client "prestigieux" est Paolo Violi, un des deux presumed leaders de la mafia locale. Me Hébert discutait avec Violi, samedi dernier à Toronto, lorsque les policiers ont appréhendé le mafioso.

Lors de la perquisition des dossiers de l'avocat à son étude le-



Me. Maurice HEBERT

gale, les détectives étaient accompagnés d'un représentant du Syndic du Barreau. Plusieurs documents ont été saisis à cet endroit.

Les huit perquisitions ont été faites à Montréal, Verdun, Châteauguay et Eastman, dans les Cantons de l'Est.

C'est à ce dernier endroit que sont centrees les activités de la firme Domaine Val Orford Inc., dont le président était jusqu'à tout récemment, M. Claude Hébert, le frère de l'avocat.

Cette entreprise fait déjà l'objet d'une enquête de la part de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec concernant des ventes de terrains. Plusieurs terrains ont été vendus et des offres de ventes ont été consenties par la société à plusieurs personnalités de la scène judiciaire locale.

Certains de ces clients, dont quelques policiers, des avocats, tant de la Couronne que de la défense, un notaire et un juge, sont dans leurs petits souliers par suite des difficultés financières de cette compagnie qui vend des terrains au flanc du mont Orford.



LA CLASSIC
\$545.

Incluant: ess. de 2" belge
Surface Slate 1 1/2"
Grandeur 4' x 8'

Modèle
-SQUIRE-
4' x 8'
Reg. \$359.

SPECIAL \$17750

7111, rue Saint-Denis (angle avec Talbot) 274-2457

Le Centre du Billard de Montréal Inc.

8800

C'est ici que vous trouverez le meilleur choix!



EXCLUSIVITÉS DE STYLES COLONIAL et CANADIEN

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI De 9 h à 6 h p.m.
MERCREDI Nos deux magasins sont fermés toute la journée
JEUDI-VENDREDI De 9 h à 6 h p.m. — SAMEDI De 9 h à 5 h p.m.

boutique



JEAN GERVAIS
INC.

• ROXTON • THIBAUT • KILGOUR • SINDA • SIMMONS • POITRAS

8800, boul. SAINT-LAURENT AU NORD DU BOUL METROPOLITAIN 273-9171

POUR LUI...

Une collection de cadeaux prestigieux

Pierre Cardin
PARIS-MONTREAL

Christian Dior
PARIS

LANVIN
PARIS

paco rabanne
PARIS

JACQUES ROUSSEAU
PARIS

HARDY AMIES
LONDRES

Cacharel
PARIS

GIVENCHY
PARIS

LOUIS FERAUD
PARIS

pierre balmain
PARIS

MAINTENANT CHEZ **Bovet**

BOUTIQUE MONSIEUR

CENTRE-VILLE — 2001 UNIVERSITY 849-9281

VENTE D'ENTREPÔT DE MANUFACTURE

GRANDE VENTE EN ENTREPÔT

CHEZ LE PLUS IMPORTANT FABRICANT DE VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES AU CANADA

Excédent de marchandises d'automne, comprenant: blouses, pantalons, pantailleurs, éléments coordonnés, etc.

Les 4, 5, 6 déc.: jeudi et vendredi de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h.
Les 11, 12, 13 déc.: jeudi et vendredi de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h.

9600, MEILLEUR (coin LOUVAIN)
4e ÉTAGE

VENTE D'ENTREPÔT DE MANUFACTURE

Le gouvernement Trudeau joue son avenir

Le récent sondage fait par l'Institut québécois d'opinion publique dévoile que 56 pour cent des citoyens interviewés dans tout le Canada approuvent les mesures anti-inflation du gouvernement Trudeau. Par contre, 76 pour cent des gens pensent que les prix continueront de monter ou, dans le meilleur des cas, de se maintenir au niveau actuel. Ces résultats ne sont contradictoires qu'en apparence. Dans les faits, les citoyens (57,5 pour cent) ont le sentiment que l'inflation est le problème majeur et que le gouvernement doit le résoudre. Mais ils doutent encore que le gouvernement Trudeau soit en mesure de le faire.

Le scepticisme des citoyens n'est pas gratuit. Les Canadiens ont, en effet, subi une inflation excessive depuis plus de deux ans. Ils ont d'abord mis leur confiance, en particulier les syndiqués, dans l'indexation des salaires, de l'échelle des impôts, des allocations sociales, etc. Mais l'inflation s'est facilement glissée à travers les mailles très lâches de ces mesures grossières. A tel point que seuls les syndicats puissants ont pu obtenir des hausses de salaires capables de contrebalancer la hausse du coût de la vie. Le reste des syndiqués et les deux tiers des travailleurs, qui ne sont pas syndiqués, ont eu des difficultés économiques accrues par suite de cette inflation. Ils sont ainsi

psychologiquement prêts à accepter les mesures d'austérité de l'Etat. Mais ils doutent de la compétence du gouvernement actuel. Car ils se demandent pourquoi le capitaine du navire canadien l'a laissé échouer sur les récifs de l'inflation plutôt que de prévenir les passagers du danger. Le capitaine et ses lieutenants soutiennent que les passagers ne les auraient pas crus et qu'il fallait échouer le navire pour prouver la réalité des récifs.

La crédibilité du gouvernement actuel est donc assez faible en ce domaine. Si l'on ajoute à cela la démagogie de la plupart des centrales syndicales qui tentent de persuader leurs membres et le public que l'on peut vaincre l'inflation en plafonnant les prix sans plafonner les salaires, il n'est pas étonnant que 57,5 pour cent des Canadiens pensent que la législation anti-inflation favorise certains groupes de la société. Et 49,5 pour cent de ces gens croient que ce sont les grandes entreprises. Par contre, il est réconfortant de constater que le moyen de combattre l'inflation qui recueille le plus de suffrages (22 pour cent) est la réduction des dépenses de l'Etat. Mais c'est une moyenne encore bien faible, surtout au Québec où ce moyen de lutte passe au troisième rang, après le contrôle des prix et le contrôle des profits. Cette

appréciation des Québécois reflète l'importance plus grande que les employés de gouvernement possèdent au sein de la main-d'oeuvre québécoise, en comparaison d'autres provinces. Mais cette appréciation reflète surtout le fait que le gouvernement provincial a cédé très souvent aux demandes de ses employés, syndiqués à presque 100 pour cent et formant l'immense majorité des membres des deux principales centrales, CEQ et CSN. Or, celles-ci s'opposent farouchement à la loi anti-inflation et à la réduction de leurs demandes salariales, qui constituent la majeure partie des dépenses de l'Etat.

Devant cet appui réticent de la population, le gouvernement Trudeau devra expliquer davantage sa politique anti-inflation et surtout améliorer les mesures de plafonnement des prix, en particulier en incluant ceux des denrées alimentaires et des principaux produits d'importation. Pour un pays comme le Canada qui importe de l'étranger plus du quart de ses produits, il est impossible d'établir un programme efficace de lutte à l'inflation si l'on poste des surveillants à la porte avant, alors que la porte arrière est toute grande ouverte. Le gouvernement Trudeau, qui jouit déjà d'un appui substantiel (56 pour cent) chez les citoyens, devra cependant l'accroître à 75 ou 80 pour cent s'il

veut vraiment être pris au sérieux. Bref, la réglementation des prix devra être sensiblement aussi efficace que celle des salaires. Il est trop tard pour revenir en arrière. Le wagon électoral du gouvernement Trudeau est désormais attaché à la locomotive anti-inflation. Si celle-ci déraile ou manque de vapeur, le gouvernement Trudeau a peu de chances de survie. Comme dans un western, les Apaches de l'Opposition le cribleront de flèches.

De toute façon, la lutte à l'inflation est l'affaire de tout le monde. Et si les gouvernements (fédéral et provincial) ne commettent pas de gaffes majeures et démontrent une grande sincérité dans leur lutte anti-inflation, les trois quarts des citoyens ne tarderont pas à leur emboîter le pas. A condition, bien sûr, que les mesures administratives soient claires et bien expliquées au public. Car, même si les citoyens de basse scolarité n'approuvent la législation anti-inflation qu'à 45,5 pour cent contre 63,5 pour les plus éduqués, il n'y a pas de gens assez caves pour ne pas comprendre les données essentielles d'une question qui les touche aussi profondément. Il ne restera ainsi que les gens de mauvaise foi. Ils seront moins nombreux que l'on croit.

Ivan GUAY

bloc-notes

Ça ne peut plus continuer comme ça

Un professeur d'université dit que si les employés des Postes avaient su exploiter les faiblesses du rapport Moisan, sur lequel était fondée la position du gouvernement fédéral dans sa lutte contre le syndicat, le public aurait mieux compris les grèves. Il vaut mieux, en effet, dans ces cas-là, tenter de s'expliquer froidement que d'envoyer le public au diable, comme n'a pas craint de le faire publiquement Joe Davidson, l'un des porte-parole du syndicat. Mais je pense que ces précautions n'auraient pas modifié fondamentalement l'attitude du public. Les gens ne veulent pas savoir qui a tort et qui a raison. Ils veulent être servis par les monopoles d'Etat. Et ils ont le droit sacré d'être servis!

L'épicier qui annoncerait une grande vente de café et qui n'aurait pas de café dans son magasin ne se ferait pas d'amis en offrant à sa clientèle, à la place du café, un volumineux rapport de l'OCDE sur les fluctuations des prix du café dans le monde. Or, malheureusement, c'est de cette façon désinvolte que se comportent trop de monopoles d'Etat. Le public n'a que faire du rapport Moisan. Il veut que la poste achemine le courrier, puisque telle est sa vocation. Le reste ne l'intéresse pas.

Il va falloir se faire une raison, à la fin. Ou les monopoles d'Etat, dans le vaste domaine des communications notamment, vont se réformer, ou c'est la société politique elle-même qui va connaître de profondes mutations aux effets très désagréables.

Cela veut dire que les services publics ayant caractère de mono-

poles vont devoir changer radicalement leurs mœurs. Cette conversion reste possible au prix de grands efforts.

Dans la pratique, ils devront s'inspirer de certaines règles de l'entreprise. L'adage "le client a toujours raison", est d'un simplisme puéril. N'empêche qu'il charrie une conception des relations sociales et commerciales fondamentalement saine. Celui qui paie pour une marchandise ou un service a le droit de recevoir cette marchandise ou ce service.

Voyez le comportement de l'aviation civile. Même dans les grandes entreprises nationalisées le souci du bien-être du client est évident. De ce point de vue, le bilan de l'aviation est insurpassable. Bien sûr, là comme ailleurs, l'incident désagréable ne peut jamais être totalement éliminé, mais il reste rare et isolé.

D'autres entreprises de transport, à des degrés divers selon les pays et selon qu'il s'agit d'employés itinérants ou sédentaires, tentent non seulement d'attirer le client mais de le retenir. C'est vrai de certaines compagnies de chemins de fer régies par les gouvernements.

À la Commission du transport de la Communauté urbaine de Montréal, on peut noter, à la direction et chez certaines catégories d'employés, un souci plus grand que naguère de la clientèle. Ceux-là mêmes qui seront tentés de contester cette affirmation reconnaîtront qu'aucune régie publique ne dépenserait \$300,000 annuellement pour soigner sa publicité, si elle ne percevait pas que son véritable maître est le client payant.

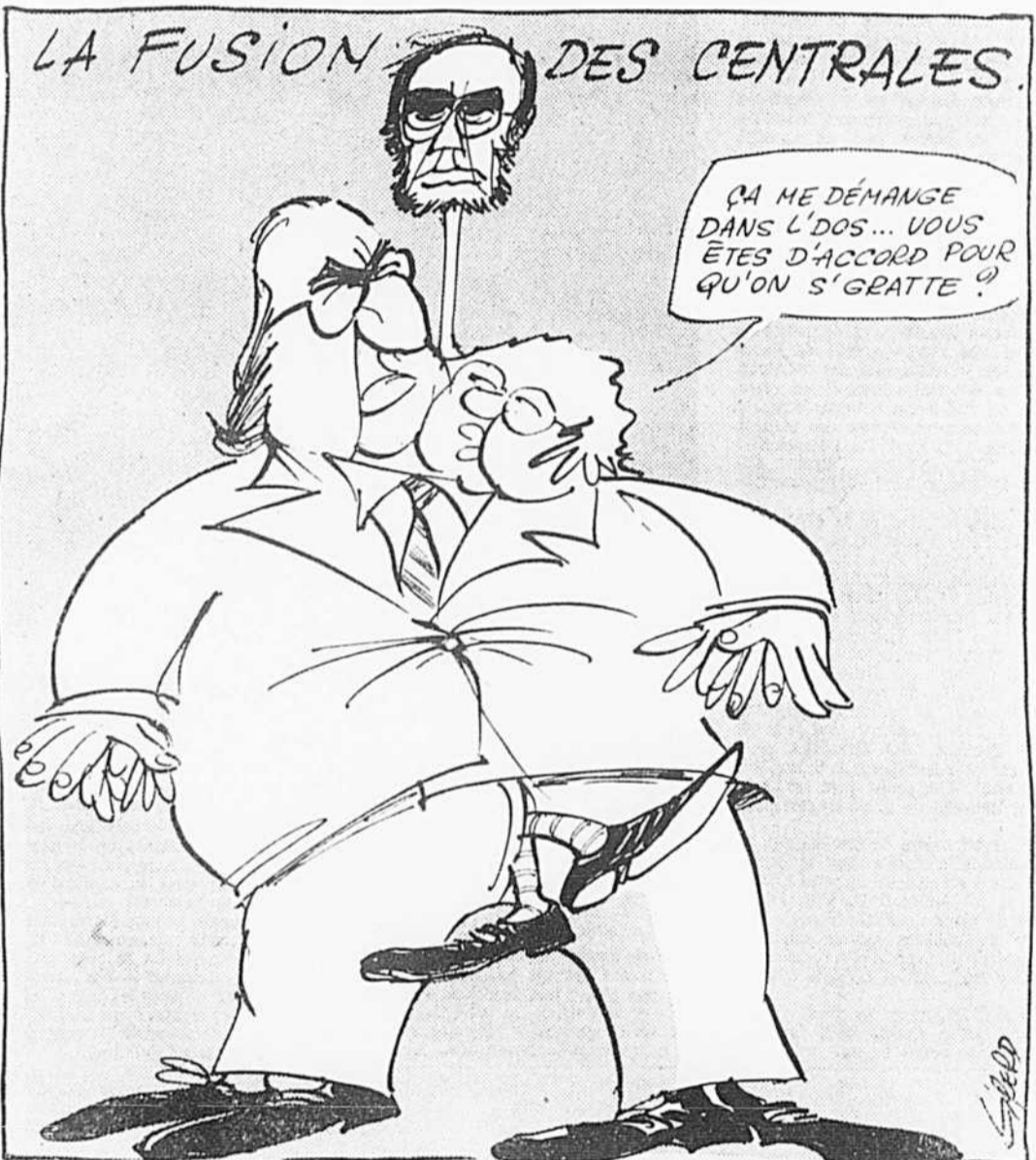
Si les directions des monopoles ont perçu la nécessité de soigner leurs relations avec le public, il reste bien évident qu'une grève prolongée peut abimer pour longtemps l'image retouchée au prix de grands efforts. Alors, il faut donc supprimer le droit de grève?

Sans aller jusqu'à des conclusions aussi péremptoires, il est facile de deviner ce qui va se passer. Ou ce pays va soigner ses maux chroniques avec du "socialisme de cheval", et les syndicats vont perdre toute existence réelle, comme en Russie. Ou les pouvoirs publics vont apprendre littéralement à vivre aux monopoles qui sont leurs enfants.

Comment se fait-il que nos gouvernements, qui prennent soin de l'entreprise privée comme de la prunelle de leurs yeux, aient été incapables de s'inspirer de ce qu'il y a de plus valable dans le libéralisme économique, dans leurs relations avec le consommateur-citoyen-électeur, à travers les monopoles de fait dont ils sont responsables?

Le syndicalisme n'est jamais parvenu à se guérir de ses maladies infantiles, c'est certain. Mais, en dernière analyse, il n'est pas le principal responsable des invraisemblables gâchis dont nous sommes témoins. Depuis 1965, la poste canadienne a connu 9 arrêts de travail. Le dernier conflit a coûté aux employés une somme évaluée par certains à \$30 millions. Vraiment, la bombe atomique n'est pas indispensable pour pulvériser une société.

Guy CORMIER



(Droits réservés)

Représailles nuisibles à Israël

Les agences de presse s'accordent à dire que les derniers raids aériens d'Israël contre les bases palestiniennes près de Sidon et de Tripoli au Liban se classent parmi les plus meurtriers enregistrés jusqu'ici. Les Palestiniens parlent de 57 morts et de 110 blessés, dont des femmes et des enfants.

Même si le bilan officiel allait se révéler moins impressionnant, on ne pourrait faire autrement que de trouver inexcusable qu'un pays aussi évolué qu'Israël puisse céder à des mouvements de colère aussi irrationnels. Les militaires ont beau expliquer que c'est sur la foi de rapports signalant des concentrations de guérilleros aux basses vitesses que les sorties ont été ordonnées, il reste que l'imprécision des tirs a fait qu'avec des coupables, des innocents sont morts et cela est inacceptable.

On comprend qu'Israël passe présentement par une dure épreuve. On comprend que ce pays se sente actuellement abandonné de tous, même de ses meilleurs amis. Les Etats-Unis, qui avaient juré de s'opposer de toutes leurs forces à la participation de l'OLP aux débats du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient en janvier prochain, ont dû — pour obtenir un prolongement du mandat des Casques bleus au Golan — éviter de faire quoi que ce soit qui eût eu pour effet d'empêcher pareille participation.

Aux Nations unies, un vote majoritaire décriait récemment que le sionisme n'était rien d'autre qu'une forme de racisme. Bien sûr, des nations fort importantes et dont l'opinion compte tout de même beaucoup, ont voté contre cette odieuse résolution, mais Israël — qui fut

antérieurement expulsé sans raison de l'UNESCO et qui faillit l'être de l'ONU — n'est pas sans avoir l'impression qu'une réprobation n'augmentant rien de bon commence à grandir dans le monde. Aussi les dirigeants du pays se trouvent désormais dans la tentation de s'enfermer dans leur bon droit et d'ignorer l'opinion mondiale.

Enfin, une attaque palestinienne qui fit trois morts et trois blessés dans un établissement israélien du Golan le 20 novembre dernier, s'ajoutant à l'attentat à la bombe qui a fait six morts et 46 blessés à Jérusalem le 13 novembre avec, toujours en arrière-plan, le massacre de 16 écoliers à Maloot, la tuerie de onze athlètes à Munich etc., etc., on comprend qu'il devient de plus en plus difficile pour Israël de rester calme et serein.

Qu'on songe qu'ici même, à Montréal, l'affaire du bambin de six ans abattu récemment par un bandit en fuite a soulevé l'indignation générale. Que serait-ce si, comme en Israël, nous avions des tueries et des massacres deux ou trois fois par année?

Mais les excès des Palestiniens ne justifient pas ceux des Israéliens. On s'attend à plus de retenue et à plus de logique de la part de ces derniers. Les représailles appellent les représailles, et si Israël répliquait moins fort et moins souvent, les terroristes palestiniens perdraient beaucoup de leur popularité auprès des observateurs distraits, et Israël récupérerait une sympathie qui lui était entièrement acquise à l'époque des persécutions nazies. Ceci suppose une dose quasi surhumaine d'abn-

gation, mais il ne faut pas oublier que la non-violence est infiniment plus forte que la violence.

Ceci dit, il reste que le raid d'Israël remet en évidence une situation empoisonnante. Les Palestiniens deviennent passablement envahissants au Proche-Orient. Ils créent des drames déchirants autour de leurs amis chez leurs ennemis. Certes, ils sont bien entourés en Egypte et en Syrie, où ils se tiennent cois. Ils se sont fait remettre à leur place en Jordanie. Reste le Liban où ils sont libres au point de se servir impunément de ce pays comme d'un sanctuaire où ils peuvent déclencher des attaques sournoises contre Israël. Tant que le Liban n'aura pas mis au pas les activistes de cette minorité encombrante, il sera mal venu de s'étonner des représailles.

Dans tout ce qui arrive au Proche-Orient, il faut toujours se demander de quel côté se trouvent ceux qui créent la bisbille, et la vérité oblige à dire que les arabes commencent le bal plus souvent qu'à leur tour. Certes, les Palestiniens ont des droits. Mais ils n'ont pas tous les droits. On les trouve au coeur de la guerre fratricide qui a mis la Jordanie à sang. Ils sèment la terreur et la désolation en Israël à la petite semaine. Ils se révèlent responsables des troubles suicidaires qui déchirent le Liban.

Jean PELLERIN

Le maire Drapeau et les "hot-lines"

Comme le maire Drapeau a, comme il le dit lui-même, retrouvé l'usage de la parole après plusieurs mois de silence, et comme il a choisi de s'exprimer principalement sur les lignes ouvertes des stations de radio, il nous a paru utile de citer intégralement ce qu'il a dit des tribunes radiophoniques, lors de la conférence qu'il prononçait devant la Chambre de commerce de Montréal, le 12 novembre 1974, deux jours après sa décevante victoire électorale!

Les lignes ouvertes, c'est devenu une institution. Une institution qui vaut ce qu'elle vaut. Ça permet aux citoyens de se défouler. Mais est-ce que ça renseigne? Ça c'est une autre question à laquelle vous pouvez peut-être essayer de répondre...

Voilà un système extrêmement dangereux. Il n'y a pas tellement d'années, le progrès était moins grand mais la civilisation signifiait davantage. Celui qui recevait une lettre anonyme, il était ofusqué.

Une lettre anonyme c'était la dernière manifestation d'anti-civilisation. Aujourd'hui c'est par centaines de mille les téléphones anonymes qui sont radiodiffusés.

Les hommes publics sont obligés d'y aller parce qu'autrement ils donnent l'impression qu'ils ont peur de répondre. Mais ils s'exposent à n'importe quelle affirmation de n'importe quel va-nu-pied. Et on ne connaît pas l'identité.

Je ne sais pas si un jour il ne faudra pas penser de réglerment ça pour que les jeux soient égaux.

LETTRES

Une accumulation de ragots...

C'est avec surprise que j'ai pris connaissance dans les lettres des lecteurs de LA PRESSE, en date du 14 novembre, d'un texte intitulé "Sionisme et racisme" et signé Roger Delorme.

Il est stupéfiant en effet de lire une telle accumulation de ragots visant à une tentative d'assimilation des Juifs du monde à des racistes.

La lettre de M. Delorme est constituée d'une série de citations qui, prises hors de leur contexte, n'ont absolument aucun sens. Les historiens ou informateurs cités seraient sûrement déconcertés d'être classés parmi les ennemis d'Israël. On se demande comment M. Delorme ose

convier ces gens à témoigner en faveur de sa théorie personnelle, dont l'exposé se situe aux frontières de la littérature haineuse.

Le peuple québécois — comme le prouve traditionnellement son histoire — n'a que faire des intolérants, toujours prêts à semer la discorde au sein de la collectivité. Il n'y a pas de doute que la majorité des Canadiens appuient Ottawa touchant son attitude érigée contre la résolution de l'ONU assimilant sionisme et racisme.

Aussitôt qu'une vague antisémitisme déferle, il y a toujours, même chez les peuples amoureux de la liberté comme le nôtre, un esprit tordu

prêt à ressasser les vieilles accusations médiévales contre les Juifs.

Evidemment, M. Delorme n'a pas parlé des meurtres rituels. Ces fausses accusations ne sont vraiment plus d'époque.

Maintenant, en raison des crimes nazis, il aut attaquer les Juifs en se donnant bonne conscience. On détend "quatre vingt pour cent de l'humanité" (comme le soutient M. Delorme) contre le petit Israël.

Bravo M. Delorme! Ça prend du courage! Vous êtes le nouveau Lawrence d'Arabie qu'on attendait...

Jean-Paul LAGRAVE, Longueuil.

La destitution du curé Normandin montre l'intolérance de l'Eglise

La lecture de la lettre de Mgr Paul Grégoire au sujet de la destitution du curé Normandin a provoqué chez moi une réaction que je ne me permets pas de garder pour moi seul.

Je ne connais pas le curé Normandin, je n'ai jamais assisté à la messe à la paroisse Sainte-Yvette, et je réagis donc sur le principe de la chose beaucoup plus que sur le fait lui-même.

Dans une lettre toute voquée au renouveau inhérent au passage du temps, Mgr Grégoire fait état d'un conservatisme outrancier dans ce qu'il a de plus détestable.

Revetu de son armure d'autorité infaillible, il impose une décision de fait qu'il reconnaît lui-même ne pouvoir faire exécuter que sous la pression de cette "obéissance confiante" qui nous a pourtant déjà fait avaler pas mal de couleuvres.

Peut-on me dire, bon Dieu, ce que le fait que certains fidèles de Montréal aient assisté aux messes de Sainte-Yvette, change à l'af-

faire, si c'est la distance qu'il faut parcourir, pour trouver une manifestation liturgique qui réponde à ses goûts propres?

Il n'y a pas dix ans, on destituait le curé de Saint-Agricole qui laissait introduire les rythmes modernes dans son église au détriment du sacro-saint gregorien et du latin d'alors. Maintenant, on destitue ceux qui ne veulent pas brûler ce qu'on les forçait d'adorer.

Tous reconnaissent que le temps apporte des changements inévitables auxquels il n'est pas toujours facile de s'adapter, mais est-il toujours nécessaire de s'adapter ou est-ce plutôt les velléités despotiques de l'autre qui imposent les teges.

Dans un discours resté célèbre, et souvent cité par le haut clergé, Henri Bourassa a proclamé la possibilité de glorifier le Seigneur dans des langues diverses. Ma génération a mis des années à maîtriser un peu de latin et de grec et autant pour apprécier un peu le gregorien. Or voici qu'au moment

de ces choses nous parlent un peu plus et qu'elles font vibrer en nous des souvenirs d'enfance où se mêlent un peu de sentimentalité certes, mais aussi beaucoup de ce qui a fait la base de nos convictions, on nous défend d'en goûter à l'occasion. C'est presque du sadisme intellectuel et mental.

Le fond du problème, c'est le rite plus que la langue, semble-t-il. Qu'à cela ne tienne, les deux ne sont que modalités accessoires qui ne méritent pas le viol des esprits et des libertés.

Nos gens sont assez évolués pour ne pas vouloir arrêter le temps afin de sauver les valeurs du passé; cependant, par respect pour ce passé et ce qu'il représente, tant objectivement que subjectivement, certains veulent encore y commettre à l'occasion comme ils aiment encore un meuble antique dans leur demeure moderne ou un vénérable véhicule dans un trafic de bolides du temps futur.

Visitez les églises et leur clientèle: vous les verrez remplies de

gens qui ont accepté avec un bienveillant regret la disparition des rites anciens au profit d'une liturgie qui promettait d'attirer ou de garder plus de gens aux offices: plusieurs vous diront leur satisfaction de pouvoir se remémorer les rites l'antant et de revivre les cérémonies des grandes occasions comme on revit la Noël, la Passion ou la Pâques.

Ils ont accepté cette musique plus rythmée et plus tapageuse que leurs fils et leurs filles préfèrent. Mais si on s'est rendu compte que l'interdiction des rythmes et des rites nouveaux dans le passé a eu un effet néfaste sur un groupe de pratiquants, comment se fait-il que par un processus équivalent, on accepte de blesser profondément l'autre groupe sans autre justification qu'un nom de la coutume obsolète?

Où a-t-on troqué la longue tradition gregorienne pour rien de plus que dix ou douze chansons pop qui reviennent tous les dimanches?

Où a-t-on troqué le rite ancien contre

un rite plus flexible ou curé et fidèles s'autorisent à tout moment à inclure des balivernes sans grand intérêt, et ce, au nom de l'obligatoire changement qu'apporte le temps. Va, je le prends, mais qu'on défende l'usage des rites anciens comme des pratiques illégales, ça ne va plus.

Monseigneur, vous vous trompez.

Monseigneur Lefebvre se trompe lui aussi quand il prétend maintenir les rites et coutumes anciens contre le renouveau moderne. Mais si saint Thomas fait encore quelque autorité, c'est au centre que ce situe le vrai. Tolérance et respect pour les goûts et les aspirations des esprits jeunes et modernes, mais tolérance et respect pour ceux qui ont vécu plus longtemps et qui veulent encore garder dans leur entourage un peu de ce qu'ils ont fait leur confiance et leur jeunesse tant du point de vue sentimental que religieux.

Votre lettre, Monseigneur, revêt une autorité avec force un obscur à une autorité que vous faites pressentir infaillible, et du

même coup de plume qui fait l'apologie du changement, vous faites le décret de l'immobilité le plus absolu.

Monseigneur, je crois encore à celui qui mène ce monde, et au gars qui a laissé sa peau sur le croix sans même avoir pu constituer une caisse électoral, qui l'a fait juste pour convaincre le monde qu'il doit vivre de charité. Mais j'ai perdu confiance dans les institutions qui prétendent le perpétuer, et j'ai le regret de vous dire que vous en êtes, de ceux même que les convictions que j'ai encore perpétuent néanmoins les souvenirs de la Messe des Anges, de la Messe des Morts, même celle de Yourou Minuit Chrétien en plus du souvenir de voir mon père faire sa prière à genoux tous les matins avant ses six heures de travail quotidien comme plomber.

J'espère que votre prochain pas ne sera pas de m'interdire de chercher encore ces souvenirs que vous trouvez sans doute rétrogrades.

Roger FONTAINE, m.d.
Boucherville

Intégrisme et hérésie

Pour étonnant que cela soit, il n'en ressort pas moins aux yeux de l'histoire que l'intégrisme a causé plus d'hérésies dans l'Eglise que l'avant-gardisme ou le progressisme.

Les Juifs qui ont refusé le message de Jésus l'ont fait par intégrisme. St. Paul s'accuse publiquement d'avoir mené une persécution effrénée contre l'Eglise de Dieu, alors qu'il "progressait" dans le judaïsme, y surpassant bien des compatriotes de son âge, "en partant acharné" qu'il était "des traditions de ses pères" (Ga 1:13-14).

Plus tard, la crise arienne fut, en grande partie, une crise de même ordre. C'était pour s'en tenir au monothéisme traditionnel, hérité d'Israël, que beaucoup de partisans d'Arnaï préféraient faire du Christ une "créature", un être inférieur à Dieu, plutôt que de confesser qu'il était "de même substance" (i.e. divin) que le Père; de même refusèrent-ils de confesser la divinité de l'Esprit. Ils refusaient le progrès marqué par l'acceptation du mystère, en Dieu, d'une Trinité de Personnes, redoutant par là un retour au polythéisme païen.

Plus tard encore, après le Concile d'Éphèse, ce furent des intégristes qui s'attachèrent indûment à la formule imparfaite de saint Cyrille: "une seule nature" du Verbe fait chair. Saint Cyrille voulait affirmer par là que c'était bien le même Verbe, "par qui toutes choses avaient été créées" qui était aussi "mort sur la croix"; mais les partisans l'entendirent au sens de la lettre et, tenant que la nature humaine avait été divisée en devenant propriété du Verbe, étaient prêts à soutenir que la "di-

vinité" était morte sur la croix, refusant qu'il y eût, même après l'Incarnation, deux "natures" en Jésus Christ. Or l'orthodoxie était, précisément, l'acceptation de l'idée alors progressiste d'une dualité de natures dans le Verbe incarné.

Après Vatican I, de même, un groupe d'intégristes refusa d'accepter la définition nouvelle de l'infaillibilité pontificale, et forma la congrégation des "Vieux Catholiques", accrochée aux formules anciennes et incapable de reconnaître que toutes celles-ci convergent vers la définition plus poussée et plus précise que l'Esprit et les temps nouveaux réclamaient.

On pourrait en dire autant de tous les mouvements de soi-disant retour à la "pureté" de l'Eglise primitive qui, sous couleur d'orthodoxie plus rigoureuse, reposent en réalité sur un mythe et un mensonge historique. Cette "Eglise primitive", en effet, dont on parle alors, est pure imagination et invention d'une passion ou d'un préjugé en quête de justification.

Je sais bien jusqu'à quel point une telle vue peut-être troublante pour qui se représente la "tradition" chrétienne comme un bloc compact de toutes les vérités morales et dogmatiques, clairement définies et formulées à l'avance, acceptées par la communauté chrétienne comme l'expression et l'édiction ne variateur de sa foi, depuis le matin de la Pentecôte; mais la question n'est pas de savoir si elle est troublante ou rassurante; la question est de se rendre à l'évidence qu'elle est la vraie. (...)

Edmond ROBILLARD o.p.
Faculté de Théologie
(Univ. de Montréal)



Pas une bulle de savon!

Mgr Leo Blais, dans votre lettre à La Presse au sujet de la bulle de saint Pie V, vous dites que le missel de saint Pie V a été corrigé et modifié par trois papes. Vous vous gardez bien de dire en quoi la messe a été modifiée. Vous savez bien qu'il ne s'agissait que de rubriques et que le contenu essentiel de la messe, le canon, qui remonte aux apôtres, n'a subi aucune modification depuis le troisième siècle. Le seul ajout est celui du pape Jean XXIII, qui a mis le nom de saint-Joseph après celui de la Vierge. Vous laissez entendre que le pape Paul VI pouvait bien à son gré apporter "quelques changements" sans que cela ne "choquât" la Tradition...

Votre ami Bugnini a été plus éloquent que vous lors d'une conférence de presse en 1967: "La liturgie est en pleine période de transition... Il s'agit d'une restauration fondamentale, je dirais, pour certains points, d'une véritable création nouvelle". Voici ce qu'il disait de la messe: "La Cène du Seigneur, dit e aussi messe, est l'assemblée ou rassemblement du peuple de Dieu qui se réunit sous la présidence du prêtre pour célébrer le memorial du Seigneur. C'est pourquoi à ce rassemblement local de l'Eglise s'applique éminemment la promesse du Christ: là où deux ou trois sont réunis en mon nom je

suis au milieu d'eux". Luther n'aurait pas pu dire mieux. On retrouve toute sa pensée, son vocabulaire: Cène, assemblée, président, memorial du Seigneur. Un autre de vos bons amis le Père Congar n'a-t-il pas dit que les écrits de Luther avaient une valeur doctrinale aussi grande que ceux de saint Thomas?

Voici de quelle façon un groupe de théologiens (sûrement pas de vos amis ceux-là) ont résumé ce massacre de la liturgie dans le "Brief Examen": "L'abandon d'une Tradition liturgique qui fut pendant quatre siècles le signe et le gage de l'unité de culte, son remplacement par une autre liturgie qui ne pourra être qu'une cause de division par les licences innumérables qu'elle autorise implicitement, par les insinuations qu'elle favorise et par ses atteintes manifestes à la pureté de la foi: Voilà qui apparaît, pour parler en termes modernes, comme une incalculable erreur".

Votre père disait: "ça parle au diable". Moi, mon père a une autre expression, quand quelque chose lui déplait, il dit: "ça ne vaut pas le six". La bulle de saint Pie V n'est pas une bulle de savon ce n'est pas une piqure d'éveque qui va la faire crever.

Dr Carl GIASSON
St-Vincent-de-Paul, P.Q.

Vive les Eglises libres!...

A l'heure qu'il est, il se déroule, au sein de l'Eglise catholique et apostolique, une guerre... comme ailleurs.

Une guerre des Anciens et des Modernes. D'une part, il y a les tenants de l'ancien et du latin, et de nos jours des "Piscicultes" et d'autre part, les "Pascicultes", les partisans de la messe "cool", la droite et la gauche... comme ailleurs. Une belle lutte de classes, en règle; Lenine et Marx s'en font les cotes.

Bref, c'est la guerre.

Pourtant, chacun des belligérants, à les entendre, n'a de toi qu'en le "Christ". Pauvre Christ que celui-là qui met la pagaille dans sa propre Eglise! On croirait entendre un concert de vent donné par deux armées de vocabulaire.

Qu'on laisse donc l'ancien et le latin aux cohortes de Monseigneur Lefebvre et la quenelle à celles des disothèques à celles de Paul VI. C'est la paix qui compte. Et puis, pourquoi ne pas laisser colabarder des paroisses de la Ligue du vieux poêle avec celles de la Ligue du poêle électrique? Des paroisses pour ceux qui

regardent la bulle par en arrière et pour les autres qui la regardent par devant.

On pourrait finir par s'entendre.

Autrement, il faudra être honnête et consacrer le schisme qu'il vient d'amorcer.

Autrement, il ne restera plus qu'à morceler l'Eglise... Qu'à cela ne tienne! Qu'on la détruise si elle nous scandalise. Ne dit-on pas: "Si ton oeil te scandalise..."

N'est-ce pas étonnant? Celui dont on se réclame, une fois de plus, que peut-il bien lui arriver de pire? L'effondrement de l'Eglise? Quelle importance, si l'entente prime sur la chicane!

Ainsi, si pour faire la paix, il faut se morceler en mille millions de mille Eglises, jusqu'à ce que chacun fonde la sienne et prie selon son rite, qu'on le fasse.

Peut-être parviendrons-nous à nous grouiller le derrière autrement que pour botter celui du voisin.

Vive les Eglises libres!

Renald TREMBLAY
Montréal

Dieu avant les hommes

Dans la Presse du 12 novembre, le P. Edmond Robillard déplorait le caractère sacré et mystérieux du culte catholique.

Ce prêtre oublie que la liturgie s'adresse à Dieu avant de s'adresser aux hommes. L'Eglise a toujours tenu au principe des langues sacrées et à la nécessité de préserver les saints mystères. Saint Basile, Père et Docteur de l'Eglise, dit avec raison: "Même dans sa sagesse savait que les choses familières et faciles à découvrir sont exposées au mépris, mais que celles qui sont rares et isolées du contact excitent comme naturellement l'admiration et le zèle. A son imitation, dès les commencements, certains rites dans l'Eglise et ils ont conservé la dignité aux mystères par le secret et le silence, car ce qui est porté aux oreilles du vulgaire n'est déjà plus un mystère" (De Spiritu Sancto, XXVII, 66).

Ainsi les rites ne doivent pas s'adapter aux fidèles, mais ils doivent adapter les âmes aux mystères divins. Hélas! le dernier concile n'a pas suivi cette règle.

A propos de Vatican II juste ment, précisons certaines choses.

Dans plusieurs lettres envoyées aux journaux, Mgr Leo Blais ne

cesse de glorifier le concile. Il se permet même de juger les convictions d'un évêque aussi lucide que Mgr Marcel Lefebvre.

Mgr Blais soutient que Vatican II ne s'éloigne pas de la doctrine catholique traditionnelle.

Le cardinal Suensens ne partage pas cette opinion.

Comme le rappelle Henri Fesquet, ce prélat progressiste fut le "leader principal de la majorité à Vatican II" (Le Monde, 12 mai 1970). Son témoignage nous intéresse donc particulièrement.

Le 15 mai 1968, dans Informations catholiques internationales, le cardinal Suensens déclarait: "On peut faire une impressionnante liste de thèses enseignées à Rome, avant-hier et hier, comme seules valables, et qui furent éliminées par les pères conciliaires".

Cette phrase lourde de sens prouve bien que les "thèses" dites "éliminées" n'étaient pas seulement préférables ou probables. Il s'agissait de thèses "enseignées" comme seules valables. Cela revient à dire que les pères conciliaires ont rejeté une bonne partie des doctrines certaines de la théologie catholique.

Jean BRIGNON
Montréal

Autopsie de la vérité et de l'erreur

Tous les braves gens dont la terreur naïve soutient la guerre des missels qui se poursuit actuellement à coups de goupillon et de croix (heureusement) oublient sans doute que Dieu comprend aussi bien le français que le latin. Ils oublient également que le Christ avait horreur du formalisme et du pharisaïsme. Il a dit: Je suis venu réformer les coeurs et non la Loi. Quant aux pharisiens, il les a comparés à des sépultures blanches, c'est-à-dire à de la pourriture.

Mais il n'entre pas dans mon propos d'ergoter sur ce nouveau conflit des "anciens et des modernes", lequel dénote, de part et d'autre, une incurable mentalité infantile. Je désire simplement, avec tout le respect qu'on doit aux objets de musée, dire un mot de Monseigneur Lefebvre et de sa "philosophie".

Il est évident que Monseigneur Lefebvre vit dans un monde à deux dimensions: la vérité et l'erreur s'opposent l'une à l'autre. Tout ce qui n'est pas vérité est erreur et inversement. Cette logique à deux valeurs est l'alpha et l'omega de toute sagesse pour le Monseigneur

lequel est, évidemment, toujours du côté de la vérité contre l'erreur. Pour lui, la "liberté de conscience, de presse, de religion et de pensée" sont des idées corromptrices. En Espagne, "dernier bastion du catholicisme", il n'y a pas de liberté de la presse... parce qu'on estime que l'erreur ne doit pas être diffusée. Pour ce qui est du reste, seule l'Eglise catholique possède, selon l'évêque Lefebvre, la Vérité.

Il va de soi que le "communisme" est un cheval de Troie que le pape a fait entrer au Vatican... etc., etc. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une telle "rigueur" de pensée ne casse rien. Car le digne prélat sous-entend que si nous n'acceptons pas sa vérité, ou celle d'un Franco, nous sommes tous voués à l'erreur et à la corruption...

Le mot "vérité", appliqué à une réalité quelconque est une tautologie. D'autre part, toute "vérité" qui prend sa source dans la subjectivité de l'être est une illusion. La réalité est mouvante. La vérité est statique. La première ne s'insère pas dans la seconde. Quoiqu'on proclame la vérité répand l'illusion, la chimère, l'imagination. Pascal

qui, comme la plupart des esprits évolués, percevait la relativité dans le monde, ne disait-il pas: "Vérité en deçà, erreur au-delà".

Parlant de relativité, on ne répètera jamais assez que l'homme adulte, complet, ayant atteint le sommet de sa maturité, est un être à quatre dimensions qui évolue dans un monde à quatre dimensions. Le système nerveux de l'homme est, à son point ultime de développement, un mécanisme qui reproduit la relativité que des esprits supérieurs, dont Einstein, ont redécouverte dans la nature. Il est un fait indéniable: l'homme est un reflet de la nature comme la nature se reflète dans l'homme. Aussi, la perception de la relativité est la clef de la quatrième porte tant cherchée par les mystiques et l'ésotisme. Contrairement à ce que beaucoup ont cru, cette porte ne s'ouvre pas sur l'exaltation ou l'extase mais sur le réel dépouillé des oripeaux de notre subjectivité.

En fait, la vérité et l'erreur ne sont concevables qu'à l'intérieur d'un système de référence fermé. Dans l'absolu, ces deux mots n'ont pas la moindre signification.

Du reste, la logique à deux valeurs n'est pas un instrument intellectuel assez sophistiqué pour manier le réel. Car, au niveau de la perception binaire, l'être est sans cesse ballotté du pôle positif au pôle négatif de son système nerveux et inversement. Comme il est impossible, à ce palier de l'inconscient, d'échapper à l'ambivalence (immancance primitive), ces deux pôles possèdent la même réalité axiale subjective, donc une valeur à la fois d'opposition et de réciproque.

Enfin, énoncer une proposition est une chose, mais la prouver en est une autre. Pour prouver une affirmation logiquement et objectivement, il faut donner la preuve de la preuve de la preuve de la preuve... jusqu'à l'infini de sa vérité.

Je ne dirai pas que tout ce qui précède est la vérité, mais ce sont des considérations élémentaires qui ont comme arc-boutant une réalité vue dans ses quatre dimensions.

Gérard DUMAS
Lava

À LA COSAQUE



Botte montante de style cosaque. Tige, empeigne et talon en cuir fauve. Très souple. Semelle composée. Talon botteur surelevé. Tige extensible. Empeigne à découpe. Disponible en noir, chocolat et cognac.

\$85



F.X. LA SALLE

Galerias d'Anjou — Carrefour Laval — Place Versailles



Mme Jeanne SAUVE



M. Romeo LEBLANC

Mutations en vue à Ottawa

TORONTO (d'après CP) — La station radiophonique CHUM rapporte que Mme Jeanne Sauve sera le prochain ministre des Communications du Canada.

Le portefeuille de l'Environnement, que détient présentement Mme Sauve, ira au ministre des Pêcheries, M. Romeo Leblanc, qui cumulera les deux ministères, précise la station, qui ajoute que ce remaniement du cabinet fédéral pourrait être annoncé avant la fin de la semaine.

L'ex-ministre des Communications, M. Pierre Juncu, fut battu en octobre dernier lors de l'élection partielle qui s'est déroulée dans la circonscription montrealaise d'Herchelaga.

M. Juncu fut auparavant président du Conseil de la radio-télévision canadienne.



DRITZ, ASSOCIÉS

Quatorze otages échappent aux terroristes moluquois

BEIJEN, Pays-Bas (UPI-Reuter) — Quatorze personnes ont réussi à s'échapper du train qui est immobilisé par cinq terroristes sud-moluquois avec une soixantaine de personnes à bord, en rase campagne, près de Beijen, dans le nord des Pays-Bas.

Les extrémistes, qui ont tué mardi le conducteur du train et un voyageur, maintiennent leurs exigences initiales: un autobus sans siège pour les transporter à l'aéroport d'Amsterdam et un avion pour les conduire à une destination inconnue.

Le porte-parole du ministère néerlandais de la Justice, Madame Toes Faber, s'est refusée à dire si le gouvernement hollandais se résoudrait finalement à satisfaire aux exigences des terroristes. "Je vous rappelle cependant, a-t-elle précisé, que le ministre de la Justice, M. Andrias van Agt, a déclaré mardi qu'avec six otages, il était impossible que le commando quitte le pays."

Hier dans le courant de la journée, le pasteur sud-moluquois Mettaria entrepris deux tentatives de médiation

aupres du commando et elles ont échoué. Le pasteur s'est dirigé vers le train pour demander aux terroristes de libérer les femmes et les enfants et de permettre au personnel de la Croix-Rouge d'enlever les corps des deux victimes. Les membres du commando ont refusé. Ils ont fixé un nouvel ultimatum qui devait se terminer dans la nuit.

Les services d'ordre qui surveillent le train des otages et ses alentours ont reçu l'ordre hier soir d'observer la plus grande vigilance, la police ayant averti que certains groupes de Sud-Moluquois pourraient préparer une action. Celle-ci pouvant être la libération des cinq membres du commando.

La motivation de ces hommes qui ont déjà tué deux de leurs otages demeure inexplicable plusieurs dizaines d'heures après leur agression. On a pu dire que ces Sud-Moluquois, sont la patrie, ancienne colonie néerlandaise, fait partie intégrante de l'Indonésie depuis 1950, voulaient dénoncer la trahison de la Hollande qui leur avait promis l'indépendance. Ils se seraient

sentis des harkis des Pays-Bas. D'autres ont vu dans cet acte un moyen pour le commando d'exiger la libération de 12 de leurs camarades condamnés à des peines de prison pour avoir projeté de kidnapper la reine Juliana des Pays-Bas.

En fait, eux-mêmes n'ont jamais dit expressément pourquoi ils avaient en l'audace de détourner un train de sa course.

À la télévision hollandaise, un porte-parole d'une organisation de jeunes Moluquois a déclaré que les auteurs de la prise d'otages appartiennent à son organisation et que leur acte a un caractère politique. Il s'agit, selon lui, d'un geste de protestation contre l'indifférence des autorités néerlandaises à l'égard du sort des habitants des Moluques.

BANLIEUE

SUITE DE LA PAGE A 1

réduction de 425 hommes du service de la police aurait des répercussions sociales importantes dont il faut tenir compte. Il a aussi dit qu'il sera difficile de procéder sans consulter la Fraternité des policiers.

L'exemple d'Ottawa

Le directeur du Conseil de sécurité a admis que le budget de la police a été préparé avant l'entrée en vigueur

des mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral. Il a aussi reconnu que si ces mesures avaient été connues au moment de la préparation du budget, certains chiffres n'auraient peut-être pas été les mêmes. "J'ai admiré M. Trudeau — a dit le président L'Ecuyer — lorsqu'il a proposé ces mesures et je suis de ceux qui sont prêts à collaborer avec Ottawa. Toutefois, le gouvernement fédéral a fait une exception à ces mesures en ce qui concerne la GRC. Il a gelé les ef-

fectifs de tous les fonctionnaires, sauf ceux de la police fédérale."

Quoi qu'il en soit le Conseil de sécurité fournira une réponse des ce soir aux conseillers de la CUM et il est d'ores et déjà assuré que même si les effectifs ne devaient pas être réduits de 425 hommes — comme l'exige la banlieue — il y aura quand même un gel du personnel dans plusieurs secteurs et que le budget de la police sera diminué en conséquence.

FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

voie est M. Serge Roy, donnait lui aussi une conférence de presse pour recommander à leurs collègues le rejet de l'entente conclue avec le gouvernement. Dans l'entourage de M. Roy, on estime que "l'écrochage" survenu lundi entre le Syndicat et le gouvernement et qui a eu pour effet de retarder de 24 heures la tournée de consultation des membres a été qu'une manœuvre de diversion pour laisser croire que le Syndicat avait au tirer le maximum des offres gouvernementales.

Burns prédit un rejet

À l'Assemblée nationale, le leader péquiste Robert Burns a lui-même ni plus ni moins que prédit le rejet de cet accord de principe par les syndiqués. "Voulant manifestement modérer l'optimisme du ministre Oswald Parent, qui venait d'annoncer cette entente, M. Burns a eu effet déclaré: "Il ne faudrait pas partir en pair, ce n'est pas nécessairement réglé. Il faut absolument qu'une convention collective soit emboîcée par les gens qui sont à la base. Si le ministre de la Fonction publique ne sait pas cela, il l'apprendra et malheureusement à ses dépens."

Auparavant, M. Parent s'était plu à annoncer l'accord de principe intervenu "sans qu'il y ait eu de situation conflictuelle". Le ministre avait aussi tenu à souligner les principaux gains de la partie syndicale: représentation du Syndicat au sein des jurys d'avancement de classe, obligation pour le gouvernement d'offrir d'abord aux fonctionnaires déjà en place les postes vacants (avant de faire du recrutement à l'extérieur), mise sur pied d'un comité consultatif pour la classification et "majorations intéressantes" sur le plan financier.

En vertu de l'accord de principe intervenu, le gouvernement propose aux fonctionnaires une hausse salariale minimale de 10 pour cent (la hausse réelle moyenne serait d'environ 12 pour cent mais quelque 10.000 des 22.000 fonctionnaires ne toucheraient que 10 pour cent). Le nouveau salaire proposé sera en outre majoré de 7,7 pour cent car le gouvernement demande de porter la semaine de travail, actuellement de 32 heures et demie, à 35 heures.

Au cours de sa conférence de presse, le président du SFPQ a expliqué que son groupe était parvenu hier matin à régler à la satisfaction du Syndicat les quatre points qui demeuraient encore en litige.

En réponse à une question, M. Harguindeguy a cependant reconnu qu'il avait dû abandonner en cours de route trois des principaux objectifs qu'il visait au début des négociations, à savoir la syndicalisation des employés occasionnels, des modifications aux lois de la fonction publique ainsi que des salaires basés sur la moyenne de ceux de leurs collègues d'Ottawa, Toronto et Montréal.

Interrogé à savoir s'il ne craignait pas qu'une convention signée avant Noël par son Syndicat ne mise aux autres syndiqués du secteur public dont les négociations ne sont pas aussi avancées, M. Harguindeguy a répondu: "Si on crée un 'pattern' et qu'il satisfait nos membres, c'est ce qui compte. Le négocie pour nos

31.000 membres, non pas pour les 200.000 autres."

La consultation des membres commence donc à compter d'aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 17 décembre et ce n'est qu'à cette date que sera rendu public le résultat des scrutins secrets qui auront été tenus au cours de 151 assemblées à travers la province. Les fonctionnaires de Montréal et de Québec seront parmi les derniers à se prononcer.

Rappelons que le SFPQ s'était désolidarisé de la CSN à la suite des négociations de 1972 et ne fait pas partie du Front commun dans les présentes négociations. Il compte cependant parmi ses membres un certain nombre de partisans d'un retour à la CSN, surtout dans la région de Montréal. Ceux-ci, qui ont déjà contesté plus ou moins ouvertement le leadership de leur président, sont les plus susceptibles d'être parmi les dissidents qui voteront contre le rejet du projet de convention.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE A 1

années du régime de l'ancien W.A.C. Bennett, a rassemblé dans sa suite une majorité de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont intérêt à revenir au "statu quo ante Barrett".

C'est pourquoi, tel candidat créditiste fait campagne dans un autobus appelé le "Freedom Bus", tandis que les slogans qui reviennent le plus souvent dans la bouche de Bill Bennett sont: "Votez pour le parti de la liberté", ou encore, "Votez pour le parti de l'entreprise libre".

Ce à quoi le Premier ministre Dave Barrett répond dans une campagne où l'accent est surtout mis sur sa forte personnalité: "La Colombie-Britannique jouit d'un leadership solide. Gardons les choses telles qu'elles sont."

Voie mitoyenne

Pendant que les électeurs colombiens sont ainsi tiraillés entre la "voie socialiste" et celle de l'entreprise privée, les leaders conservateur et libéral, M. Scott Wallace et M. Gordon Gibson, mènent chacun une campagne sans grande conviction ou ils préchent les vertus d'une voie mitoyenne entre ces deux options.

Peut-être un peu en retard, Gordon Gibson (qui est un ancien adjoint du Premier ministre Trudeau) semble s'être rendu compte des dangers pour son parti que comporte la polarisation des votes entre les deux grandes formations politiques.

C'est ainsi que, depuis maintenant quelques jours, celui-ci a commencé à diversifier ses attaques (qui portaient uniquement contre le NDP) de façon à s'en prendre également aux Créditistes.

Mais le coeur n'y est pas... C'est ainsi qu'au cours d'une assemblée publique, mardi soir, il ne fallait pas s'étonner d'entendre aussi bien Gordon Gibson que son vis-à-vis conservateur Scott Wallace vanter les mérites des gouvernements minoritaires.

On en est là: s'il fallait que Néo-démocrates et Créditistes se retrouvent à peu près nez à nez après le 11 décembre, Libéraux et Conservateurs, avec la maigre brochette de députés qu'ils réussiraient à faire élire, pourraient jouer un rôle d'une certaine importance au cours du prochain Parlement à Victoria.

À Noël Un cadeau pour toujours



Pour ceux que vous aimez, un cadeau merveilleux à partir de \$8 la pièce ou de \$47.50 la série de quatre.

Coffret de quatre pièces à partir de \$55

Pièce unique à partir de \$8

Des cadeaux à offrir? Procurez-vous dès maintenant les pièces de monnaie olympique de la série IV et de la série V dans les banques, caisses populaires, institutions financières, magasins à rayons et chez les distributeurs autorisés. Demandez à voir nos différentes présentations "coffret" allant du coffret à pièce unique jusqu'à l'écrin de luxe contenant des épreuves numismatiques.



Monnaie Olympique - 1976 Canada ©Copyright 1972 - 020

MONNAIE OLYMPIQUE

À propos des pièces en or

Le programme de la Monnaie Olympique vous offre le privilège de la réservation assurée d'une à trois pièces d'épreuves numismatiques de monnaie olympique en or.

Ces pièces en or "22 carats", d'une valeur nominale de \$100 chacune sont offertes aux acheteurs de la collection complète comprenant 28 pièces en argent sterling. Dès que possible, les souscripteurs des sept séries de la monnaie olympique en argent sterling recevront tous les renseignements concernant la réservation assurée, la description et le prix des épreuves numismatiques en or.

Mackasey veut discuter avec le syndicat avant de signer

OTTAWA (d'après CP-UP) — Le ministre des Postes Bryce Mackasey a déclaré hier qu'il désirait engager une discussion franche avec l'exécutif du Syndicat des postiers canadiens avant la signature officielle de la convention collective afin de savoir pourquoi on a mentionné que la paix des relations de travail serait le résultat acquis pendant la durée du contrat de travail.

Se disant agréablement surpris par le retour au travail dans le calme à Montréal, M. Mackasey a ajouté qu'il fallait maintenant passer les blessures causées par la grève et faire fonctionner le service postal normalement.

Le ministre des Postes a toutefois précisé qu'il demeurera ferme avec les faiseurs de trouble. "Ils seront congédiés même ceux qui, dans l'administration, occupent certains postes et qui traitent les travailleurs de façon indigne."

Par ailleurs, M. Mackasey a dit aux Communes qu'il espérait régler le problème salarial des officiers postaux, notamment les surveillants, dont les salaires sont maintenant plus bas que les employés qu'ils supervisent. A cet effet, il a discuté avec son sous-ministre et une décision devrait être prise prochainement.

Pendant ce temps, la Commission anti-inflation a indiqué hier qu'elle recueillait présentement des informations sur l'accord intervenu aux Postes et qu'elle aura sûrement quelque chose à dire au sujet de l'entente après que tous les détails auront été étudiés.

Accumulation du courrier

La reprise du service postal a occasionné une certaine accumulation du courrier de première et de deuxième

classe dans certaines villes. Ainsi, à Québec on accuse déjà un retard de quatre jours et à Vancouver de trois jours.

Le courrier de troisième classe accuse des retards encore plus considérables, mais aucun envoi de ce type ne sera accepté par la poste jusqu'à lundi où, croit-on, l'embargo sera levé.

Au ministère des Postes, on indique que les employés temporaires utilisés pour le tri et la livraison du courrier des Fêtes commenceront à travailler durant la prochaine fin de semaine ou au début de la semaine prochaine.

Quant au courrier pour l'étranger, les bureaux de postes ont commencé à l'accepter. Les colis par avion seront acceptés jusqu'à vendredi pour l'Europe et jusqu'au 8 décembre pour l'Angleterre. Le courrier par voie aérienne vers la plupart des pays du monde pourra être posté au plus tard le 8 décembre, sauf pour l'Angleterre où l'échéancier est fixé au 15 décembre.

Grief des facteurs

D'autre part, le Syndicat des facteurs, qui compte 18,000 membres, a décidé de lancer un grief auprès des Postes, réclamant une compensation pour le salaire perdu durant la grève de 42 jours des postiers. Le Syndicat estime que ses membres ont perdu de \$55 à \$60 millions durant la grève.

C'est la section de la fonction publique de la Commission des relations de travail qui étudiera le grief. Si cet organisme rejette la requête, il n'est pas exclu que le Syndicat s'adresse à un tribunal.

De leur côté, les bénévoles de l'UNICEF font un effort de dernière heure pour rattraper une partie des sommes perdues, évaluées à \$1 million en cartes de Noël. "La grève a pris fin juste à temps, de dire M. Hugh Bartley, directeur du pro-

gramme des cartes UNICEF, car nous avons un besoin urgent de revenus pour continuer à assurer des soins médicaux et des aliments appropriés aux enfants de 115 pays en voie de développement."



Bénédictine
Sa popularité dure depuis 450 ans

À TOUS LES RETRAITÉS DE LA BAIE MAGASINS DE DÉTAIL — MONTRÉAL

À cause de l'interruption actuelle des services postaux, les chèques de prestation de retraite du mois de décembre 1975 ne seront pas postés. Vous pouvez venir les chercher dès maintenant au service du personnel au 5^e étage, centre-ville, entre 9 h 30 et 17 h 30.



la Baie d'Hudson
Votre magasin d'un Joyeux Noël



INTRODUCTION À LA PUBLICITÉ

CONDITIONS D'ADMISSION
Ce cours s'adresse à toute personne déjà engagée dans l'industrie, le commerce, les services publics ou les agences de publicité.

PROGRAMME
Tous les aspects de la publicité y sont traités: l'étude de marché, le comportement du consommateur, le plan de communication, l'agence de publicité, le budget, le message, les médias, la recherche, etc.

Avec l'aide d'un professeur attitré, les étudiants auront à participer activement au cours. Travaillant en petits groupes, ils étudieront divers cas pratiques. Au besoin, certains spécialistes de l'industrie publicitaire participeront aux séances.

HORAIRE ET ENDROIT
Le cours comprend 14 séances d'étude ainsi qu'un examen final. Les séances se déroulent le mardi, de 18h. à 20h., et débiteront le 6 janvier 1976. Elles auront lieu à l'École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal.

Il est à noter que ce cours s'inscrit dans le programme du Certificat de publicité et qu'il procure 2 crédits.

INSCRIPTION
Les frais d'inscription sont de \$70 et ils sont déductibles pour fins d'impôt sur le revenu. Un chèque ou un mandat doit accompagner la formule d'inscription.

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION.
École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal. Tél.: 343-4440

LES FORMULES D'INSCRIPTION DOIVENT PARVENIR AU BUREAU DU RÉGISTRARE ENTRE 10H. ET 21H., JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE.

EN COLLABORATION AVEC LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL.



Un gréviste indigent a droit à l'aide sociale

QUEBEC (PC) — Un gréviste qui est dans le dénuement total a droit de toucher des prestations d'aide sociale, a indiqué, mercredi, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Repondant à une question du député de Laviolette, M. Prudent Carpentier, M. Forget a expliqué que des directives en ce sens ont été données aux bureaux régionaux du ministère des Affaires sociales, où se fait la distribution des prestations.

Le ministre a cependant précisé que seuls les grévistes dans l'indigence extrême ont droit aux prestations. Les autres doivent subvenir par eux-mêmes à leurs besoins.

M. Forget a indiqué que c'est à la suite d'une décision de la Commission d'appel de l'aide sociale que des prestations peuvent désormais être versées à ces grévistes ou des lock-outés dans l'indigence.

GUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taille à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST. AV. MONT-ROYAL



Gin TANQUERAY
La différence qui vaut le coup.

SUPER ET GIGANTESQUE VENTE À L'ENTREPÔT

JEAN C. LEBLANC A MEUBLEMENT INC.

9555, rue CHRISTOPHE-COLOMB (PRÈS DE LOUVAIN)

DES MARQUES CONNUES ET RÉPUTÉES. MARCHANDISES DE QUALITÉ À DES PRIX INCROYABLES

ROXTON • KILGOUR
LEPINE • VICTORIAVILLE
VALLIÈRES • AMERICAN FURNITURE
G.E. ET BELANGER
LIVRAISON IMMÉDIATE

1/2 MILLION DE MARCHANDISE À DES PRIX SPÉCIAUX
Economisez **50%** JUSQU'À

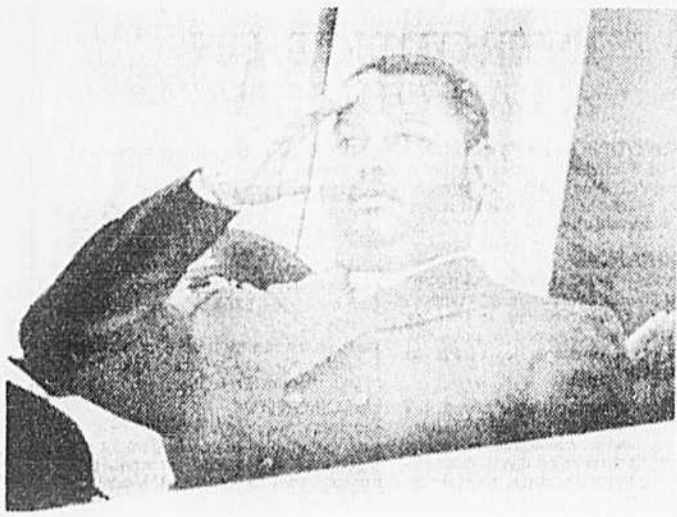
STÉRÉO AM/FM avec table tournante et cassette 8 pistes \$19995	TÉLÉVISEUR 20" Couleur Marque connue \$39888
CUISINIÈRE 30" de luxe - vitre marque connue - garantie \$23900	LAVE-VAISSELLE mobile - 16 couverts General Electric \$33888

TABLE DE BOUT de \$4 à \$29	LAMPE DE TABLE de \$5 à \$25
TABLE À CAFÉ de \$8 à \$59	LAMPE DE PLANCHER de \$19 à \$75
CADRE ET PEINTURE de 295 à \$75	

MEUBLES NON PEINTS

Bureau double \$7888	Rouet \$5888
Commode 5 tiroirs \$7888	Tabouret 30" \$1488
Table avec panneau et 2 chaises \$11888	Meubles de coin \$7888
Table ronde avec extension et 4 chaises \$18888	Étagère finie noyer \$3888
	Chaise berçante coloniale \$2888

FAUTEUIL DE REPOS inclinable 3 positions Tissu vinelle \$75	MOBILIER DE CHAMBRE moderne complet blanc et Rosewood super spécial (5 mcx) \$688
MOBILIER DE SALON Colonial Tissu imprimé \$18888	Chambre Rosewood et noir 5 morceaux commode garde-robe bureau triple, miroir, Tête de lit - 2 T.N. \$59888
MOBILIER DE SALON Contemporain 2 morceaux \$29888	CUISINE TECK table ronde et 4 chaises \$17888
MOBILIER DE SALON 2 MORCEAUX Sofa 3 places et fauteuil \$45888	CUISINE CHROMÉE table 36" x 48" x 60" et 4 chaises \$15888
MOBILIER DE CHAMBRE COLONIAL complet (5 morceaux) bureau triple-miroir commode, lit et 2 T.N. \$58888	CUISINE PIN table ronde et 4 chaises capitaine \$29888



Un homme qui paraît seul, isolé dans un palais où il ne vaudra peut-être pas demeurer à vie.

A bâtons rompus avec le président Duvalier

par Marcel PEPIN

PORT-AU-PRINCE — Plante dans un parc fleuri aussi propre qu'un salon de Westmount, un immense panneau lumineux proclame: **Vive Jean-Claude Duvalier, président à vie de la république.**

Face au parc, dominant le reste de la basse-ville, à l'exception de la cathédrale, se dresse le Palais national, sorte de Maison-Blanche plus modeste, aux lignes plus sobres, protégée par une immense grille de fer et des soldats somnolents qui font le guet aux quatre portes qui permettent l'accès au Palais.

Un bureau modeste

À l'intérieur, quelque part au deuxième étage, le jeune président de la République d'Haïti, Jean-Claude Duvalier, reçoit les visiteurs. Un ministre, le directeur de la banque nationale d'Haïti. Un ambassadeur d'un pays d'Amérique centrale. Un comédien d'Hollywood et deux journalistes, dont le reporter de LA PRESSE.

Nous sommes arrivés au Palais à bord de la Rolls-Royce du patron de l'hôtel où nous logions, ce qui a paru faciliter l'entrée. Tout souriant, les gardes nous ont immédiatement indiqué la "porte de côté" qui mène directement au cabinet présidentiel.

Un salon aux dimensions modestes, meuble de fauteuils de l'époque coloniale, en acroïon bon teint qui feraient rêver bien des antiquaires. Au mur, deux toiles qui honorent les premiers héros de la République. Interdit de fumer.

Surtout écouter

Le président ne se lève pas. Assis derrière son pupitre, dans un coin de la pièce, il tend la main en disant "Bienvenue en Haïti". Je m'approche immédiatement mon fauteuil de son pupitre, car j'entends à peine ce qu'il me dit. Malgré sa grande taille, le président parle presque tout bas. Il ne paraît pas très loquace. Timidité? Crainte?

À ses côtés, assis beaucoup plus près de lui, se tient le photographe montréalais Gaby Desmarais, photographe officiel du président, devenu son ami, conseiller et agent. C'est par son entremise d'ailleurs que j'ai reçu cette invitation à "passer saluer le président".

La conversation porte pendant un bon moment sur Montréal, les Montréalais, les touristes québécois qui affectionnent l'île, puis nous parlons d'Haïti, de ses problèmes et surtout des projets du jeune président pour réaliser "la révolution économique", comme le proclament les affiches dans Port au Prince.

J'admets tout de suite que je n'ai pas fait subir au président un interrogatoire rigoureux sur la façon dont il applique son pouvoir absolu sur une population pauvre, en bonne partie ignorante de ses droits fondamentaux et qui a fort peu connu la démocratie telle qu'on l'entend ici. D'abord par manque de données précises, et aussi parce que le temps qui m'était imparti était relativement court, j'ai plutôt préféré le laisser causer de son île et de ses projets, question de voir comment il se présente, quels sont les objectifs qui l'animent et quelle originalité se dégage de son personnage.

Il a devant lui plusieurs dossiers mais il n'en consulte aucun pendant notre bref entretien. Très calme, il s'exprime très lentement, à voix basse, comme s'il était en vahî par une timidité aussi géante que ses six pieds. Il s'anime un moment lorsqu'il évoque l'urgence de développer économiquement

l'arrière-pays, nettement défavorisé par rapport à la capitale. Haïti, c'est devenu plutôt la République de Port au Prince, dit-il. Il faut construire partout en province.

Par où commençons-nous? Par les routes, précise-t-il. Grâce à l'aide internationale qui a recommencé à affluer en Haïti, deux routes sont en train de percer la campagne, reliant d'une part la vieille ville de Cap-Haïtien à Port au Prince et d'autre part la partie des plages au cœur du pays.

Il note en passant le soutien apporté par le Canada, l'Allemagne, Israël, les États-Unis, Taiwan, la France dans l'effort de construction entrepris depuis quelques années; le président signale que les capitaux privés recommencent à longer du côté d'Haïti, ce qui constitue en soi un bon augure, dit-il.

Mais les projets du président s'expriment en termes très généraux, qu'il s'agisse de pêche, d'agriculture, de commerce ou tourisme. Il semble éviter volontairement de citer des chiffres, de préciser des objectifs en termes de revenu par capita.

Il compte beaucoup, rappelle-t-il, sur l'infrastructure routière pour organiser une industrie touristique rentable et s'étonne que des lignes aériennes canadiennes n'aient pas encore profité de l'invitation qui leur fut faite d'établir une liaison directe Montréal-Port au Prince.

L'évocation de la splendide forteresse du roi Christophe, perdue dans la forêt, inaccessible si ce n'est à dos de mulet lui permet de révéler un rêve secret: tous comptons sur l'intérêt des organisations internationales pour redonner à ce monument sa splendeur et l'exhiber comme exemple de la richesse du patrimoine d'Haïti, raconte-t-il, en notant que des équipes de cinéastes songent à y tourner un film tandis que des archéologues s'intéressent depuis longtemps à ce monument et aux environs.

L'entretien est déjà terminé. Le président me demande à brûle-pourpoint pourquoi le premier ministre Trudeau ne vient jamais dans son île, alors qu'il se balade tout autour? Je ne puis évidemment répondre. Souriant, il me dit: si vous le voyez, dites-lui qu'il sera bienvenu ici. (Message fait!)

L'entretien devait durer 15 minutes. Le président n'a déjà consacré 25 minutes. Gaby Desmarais est toujours là, intervenant fort peu, mais le président se tourne souvent vers lui, comme s'il était en quête d'une approbation. Il me souhaite un bon séjour et m'invite à revenir.

Aussitôt à l'extérieur de son bureau, ou, incidemment, le téléphone n'a pas arrêté de sonner même si le président ignore que, il n'existe pas de secrétaires qui prennent les messages). J'ai tenté de me faire une idée de ce personnage, somme toute assez unique en son genre car ne devient pas président à vie d'une république à 19 ans qui veut, au 20^e siècle!

L'image que je retiens, c'est que les Haïtiens sont dirigés par un monsieur timide, qui a appris quelques leçons par cœur mais qui semble peu capable d'initiatives spectaculaires, par un homme seul ou qui paraît isolé, fort désireux de faire bouger son pays mais qui ne sait trop ni par où commencer ni comment s'y prendre.

Il faut par contre s'enlever de la tête l'image du despote irritabile prêt à lancer sa meute de faucons mouchés au moindre désagrément. Jean-Claude Duvalier paraît au contraire un homme fort doux, un peu mollassé peut-être, pas agressif pour deux sous. C'est peut-être à cause de cela qu'on le tolère.

Après tout, on lui présidait un régime de six mois et il dure depuis cinq ans, à moins que sous ce dehors d'enfant gâté se cache un politicien retors qui sait mettre au pas la vieille machine de Papa Doc?

En jetant un coup d'oeil dans la cour intérieure du palais, j'ai eu le temps d'apercevoir le parc de voitures du jeune président. On raconte qu'il vient de se commander une luxueuse Citroën faite sur mesure. Et je me suis demandé si Jean-Claude tient vraiment à la présidence à vie? Après tout, ce n'est guère stimulant d'admirer des voitures sans jamais pouvoir, ou si peu, les lancer sur les routes.

L'Église du Portugal a laissé le peuple faire seul sa révolution

La longue collusion de l'Église portugaise avec les régimes fascistes lui a fait perdre sa crédibilité auprès d'un nombre grandissant de Portugais. Son influence, notamment dans les milieux ruraux reste très grande et s'exerce principalement contre les Forces de gauche qui tentent difficilement de mettre le pays sur la voie du socialisme. De retour du Portugal, un spiritain québécois, M. Lucien Laverdière, a tracé pour LA PRESSE un portrait saisissant de cette Église portugaise dont la hiérarchie est, selon lui, largement responsable de la vague de violence qui a ébranlé récemment le nord du pays. Depuis près d'un demi-siècle, dit-il, l'Église catholique a généralement présenté le communisme comme "le mal incarné, la bête de l'apocalypse".

par Lucien LAVERDIÈRE
collaboration spéciale

LORS du coup d'État qui a renversé le régime Caetano, le printemps dernier, quand le peuple descendait dans la rue, souriant, chantant, agitant des drapeaux, décorant partout de fleurs pour célébrer la fin de 48 années de joug politique, l'Église demeurait absente, crispée, craintive, perplexe, dramatiquement coupée du peuple en liesse...

En comptant les réfugiés, la population du Portugal doit se chiffrer autour de 10 millions d'habitants, dont plus de 90% de catholiques baptisés. Cependant la pratique religieuse varie considérablement d'une région à l'autre; si elle s'exprime encore massivement dans les zones rurales du nord, elle se manifeste très faiblement dans le sud du pays. On l'évalue à 20% à Lisbonne, autour de 30% à Porto et certaines régions, comme l'Alentejo, sont reconnues pour leur anticléricalisme. Il faut aussi tenir compte d'une pratique religieuse très fluctuante; une chrétienne ne confie qu'un homme peut aller à l'église 2 ou 3 fois par année, une femme vivant en ville, une fois par mois, et une femme en milieu rural, une fois par semaine.

Une religion traditionnelle

Au Portugal, fleurissent encore certaines formes de religion héritées d'un lointain passé. On y arbore fièrement la soutane; les pèlerins, le culte des saints, la vénération des reliques attirent des foules enthousiastes et pittoresques; les marchands de cierges, de chapelets, de médailles et d'images pieuses font des affaires d'or. Fatima, un message si valable en lui-même, est fréquemment utilisé pour justifier l'immobilisme religieux et la réaction anticomuniste.

Dans son ensemble, l'Église portugaise présente un visage nettement conservateur et réactionnaire. Les évêques agissent et commandent à la façon de monarches absolus; le peuple chrétien écoute et obéit comme si Dieu lui-même avait parlé. Ces rapports d'autorité auxquels tiennent les évêques, ces "princes" de l'Église, expliquent pourquoi le dialogue ne peut pratiquement pas exister entre la hiérarchie et les chrétiens de la base.

Dans le nord du pays, l'Église demeure une puissance de premier ordre, car ses pasteurs sont restés très près du peuple, à son service en tout temps, comme une incarnation de la Providence. Ces pasteurs jouissent ainsi d'un prestige et d'une influence considérable dont ils ne se gênent pas d'ailleurs à abuser et d'abus. Les chrétiens forment un bloc monolithique derrière leurs pasteurs et leurs évêques si bien que, pour l'instant, il est tout à fait impossible à un chrétien de se déclarer sympathisant communiste; il doit choisir entre l'Église et la "perdition infernale" marxiste et communiste.

Une Église réfractaire au changement

L'épiscopat portugais semble redouter le changement et refuser d'y prendre part. Plus qu'ailleurs, on remarque les lenteurs ou même la paralysie devant l'application des directives du Concile Vatican II. Ainsi on note peu ou pas de changement depuis 20 ans dans des domaines aussi importants que la liturgie, la pastorale, la catéchèse, l'animation missionnaire. La prédication dominicale continue d'exposer les dogmes et la morale chrétienne, d'exalter les vertus de la Vierge Marie et des saints sans référence à la vie concrète des gens. L'autorité de la hiérarchie et de personnel qualifié à cette fin, la recherche théologique, sociale et culturelle est pour ainsi dire déneigée lettre morte dans l'Église portugaise.

Pourtant les occasions de renouveau n'ont pas manqué, mais l'Église a adopté spontanément une attitude soit défensive, soit franche-

ment hostile devant toute nouveauté, réforme ou initiative. Quand des aspirations de renouvellement sont apparues, à partir de 1950, dans la JEC (Jeunesse Étudiante Catholique), la JOC (Jeunesse Ouvrière Catholique) et l'ACO (Action Catholique Ouvrière), l'épiscopat s'est empressé à chaque fois d'étouffer ces vellétés d'innovation et de ramener ces mouvements à la saine tradition. De même, le Mouvement des Chrétiens pour le Socialisme, désavoué et quasi excommunié par plusieurs évêques, a été réduit à une existence marginale, en dehors de tout appui de la hiérarchie.

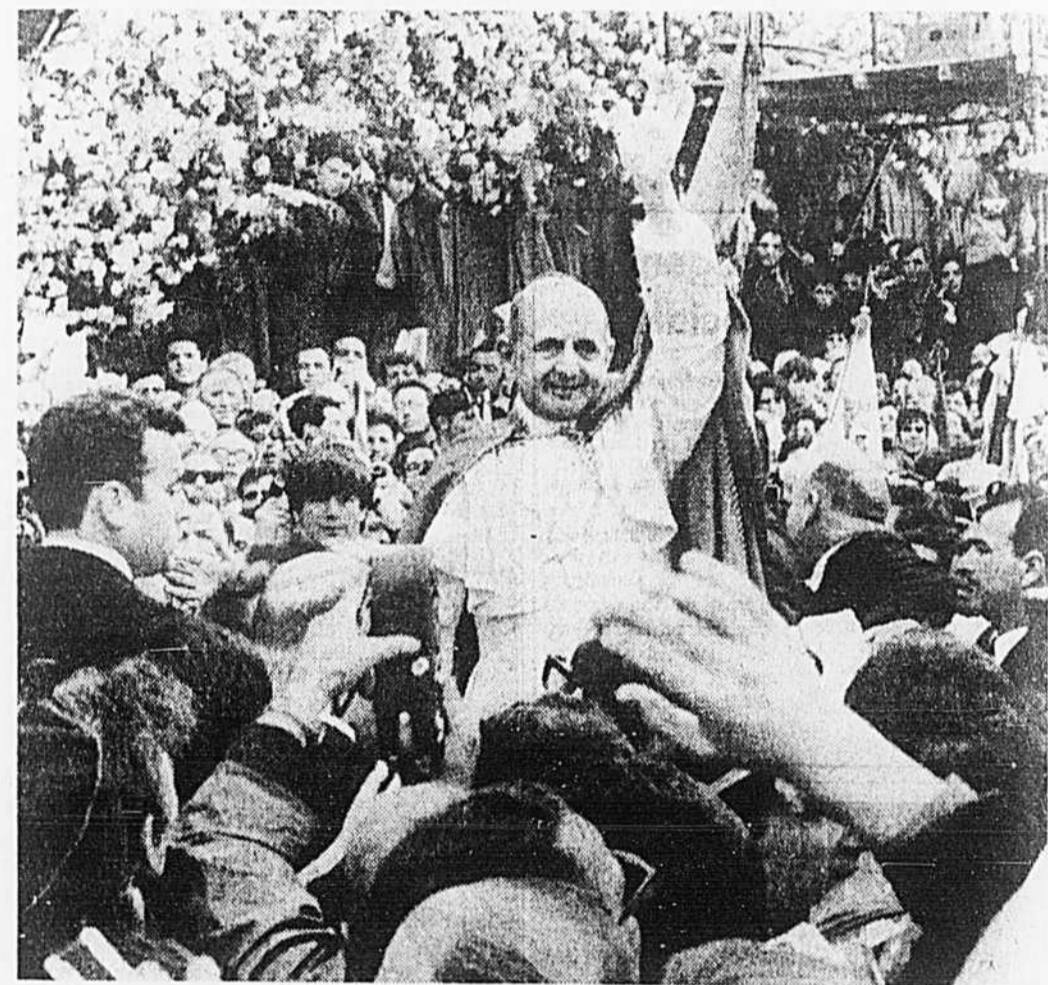
Il en résulte que l'Église est totalement absente des classes ouvrières et que, depuis 20 ans, elle n'a pas su construire le moindre projet socio-économique de libération des masses ouvrières et paysannes. Il en résulte aussi que l'Église portugaise a perdu un à un ses éléments les plus valables: théologiens, prêtres, religieux et missionnaires qui ont quitté ou démissionné, découragés par son refus systématique d'ouverture et de renouveau. Ces départs réguliers et successifs auraient dû provoquer une réflexion profonde, mais hélas!, ils ne semblent avoir suscité chez ceux qui restent aucune insécurité, aucune remise en question pas plus qu'un changement ou un assouplissement des structures ecclésiales. J'ai même entendu plusieurs personnes dénigrer vertement ces faux prêtres, modernistes et anarchistes, vrais suppôts de Satan!

La trop longue collusion — pour ne pas dire le concubinage chonte — de l'Église portugaise et des régimes fascistes lui a fait perdre

toute crédibilité auprès d'un nombre sans cesse grandissant de Portugais, et tout spécialement auprès des jeunes. En effet, non contents de cautionner le régime en bonisant, en encensant et en commandant ses dirigeants, l'Église leur a aussi fourni les aumônières militaires et n'a jamais dénoncé les injustices et les droits de l'homme bafoués.

On connaît bien son anticommunisme de principe, mais plus favorablement ne sont guère plus favorables à l'endroit du socialisme qu'elle associe parfois à l'athéisme. L'Église portugaise ne s'est jamais prononcée en faveur du socialisme et ne le souhaite pas effectivement. Elle se situe officiellement au-dessus de tous les partis, dans la "neutralité", mais ce refus de prendre position — ou plutôt ce désengagement — ne trompe personne. Ce terme de "neutralité" cache tout mal le parti pris et l'appui de l'Église à la bourgeoisie capitaliste dite libérale qui a gouverné le pays depuis un siècle. En fait, l'Église s'est mise d'autant plus volontiers au service de l'idéologie bourgeoise et du capitalisme libéral qu'elle y trouvait largement son profit.

En définitive, l'Église portugaise regne sur des masses religieuses souvent ignorantes et analphabètes, habilement manipulées par les curés dans la crainte du communisme et la soumission à la hiérarchie. L'épiscopat agit comme un redoutable effondrement du régime d'autorité dont il tire de nombreux privilèges; il craint la démocratisation de l'Église et l'empêche le plus possible. Comment une telle religion peut-elle prétendre libérer l'homme alors qu'elle s'appareille fortement à l'aliénation?



Paul VI en pèlerinage à Fatima, en mai 1967. Deux millions de pèlerins y étaient allés avec lui.

Les grandes entreprises confessent \$300 millions de paiements illicites

SELON la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, qui vient de compléter des recherches à ce sujet, environ deux douzaines de sociétés américaines reconnaissent que, ces dernières années, elles ont dépensé plus de \$300 millions en paiements illicites au douze tant aux USA qu'à l'étranger.

Le rapport de la Bibliothèque du Congrès ne concerne que ces paiements reconnus publiquement depuis le premier janvier dernier. Il est publié au même moment qu'un groupe de recherches créé par d'importants investisseurs invite le monde des affaires à se pencher lui-même sur ce problème.

L'Investor Responsibility Research Center note que le gouvernement serait pratiquement impuissant à mettre fin au phénomène généralisé des pots-de-vin et des contributions politiques et souligne que, si le monde des affaires ne prend pas lui-même les mesures qui s'imposent, il se pourrait que des compagnies d'assurance, des

cassés de retraite et des sociétés de placement se départissent des actions de ces compagnies que les paiements illicites laissent indifférentes.

L'enquête de la Bibliothèque du Congrès, qu'avait réclamée le représentant démocrate Les Aspin, du Wisconsin, démontre que ces paiements se composent de commissions illicites versées à des agents outre-mer, de pots-de-vin, de ristournes, de contributions à des partis ou des hommes politiques. Ils comprennent aussi, comme on a pu s'en rendre compte durant l'affaire du Watergate, les versements que certaines compagnies font à des filiales étrangères; ces fonds reviennent ensuite subrepticement aux USA ou sont distribués à l'étranger mais ne sont pas inscrits dans les livres de la société.

Lockheed et autres

Parmi les entreprises qui ont effectué des paiements à motivation douteuse et qui le reconnaissent, on note les avionnières Lockheed, qui occupent la deuxième place parmi les compagnies dotées de contrats pour la défense. A elle seule, la compagnie Lockheed a versé \$22 millions à des

personnalités ou des partis étrangers de 1970 au 1^{er} janvier de cette année, sans compter \$202 millions à des conseillers relativement à ses ventes à l'étranger (des agents du gouvernement ont mis en doute la réalité de certaines de ces ventes).

"Ce rapport, de dire Aspin, vient confirmer le point de vue de plusieurs sociétés qui alléguent qu'on ne doit pas leur jeter la pierre parce que tout le monde fait ça."

Aspin compte soumettre bientôt un projet de loi selon lequel se rendrait coupable d'un crime fédéral tout directeur de compagnie qui offrirait un pot-de-vin à un étranger, ou exigerait une ristourne, dans le domaine des affaires. L'Investor Responsibility Research Center juge cependant improbable que le gouvernement se décide à proscrire ou à légiférer sur de tels versements.

Dans son rapport de 135 pages intitulé "Le Watergate des compagnies", l'organisation rappelle que ce n'est pas la première fois qu'on demande l'interdiction de telle pratique. Elle fait remarquer cependant que la compagnie Gulf a fait des paiements politiques aux USA, en violation de la loi, ainsi que des

contributions en Corée, au mépris de la loi également.

Il est probable que la Commission des valeurs mobilières des États-Unis émettra de nouvelles directives concernant les rapports sur les paiements faits outre-mer. On s'attend aussi que le Service du revenu interne multipliera ses enquêtes sur les pots-de-vin et les dons illégalement déduits du rapport d'impôt. Mais on doute que le gouvernement des États-Unis, ou d'autres gouvernements, intervienne directement en la matière.

Ce qu'il faudrait, selon le rapport, ce sont de nouvelles formes de contrôle corporatif sur les cadres, les employés, les paiements et la comptabilité. Tout d'abord, la compagnie devrait se prononcer ouvertement et clairement contre ces paiements illicites. La conduite des employés, notamment ceux du service des achats, devrait aussi faire l'objet d'une surveillance. Les cadres supérieurs devraient retenir l'attention des directeurs de l'extérieur. Enfin, la compagnie devrait dévoiler volontairement tous ses paiements légaux, comme se propose de le faire la compagnie Du Pont de Nemours.

La grève était-elle nécessaire ?

Au cours des années, les employés de Steinberg ont toujours été au nombre des salariés les mieux payés de l'industrie québécoise de l'alimentation au détail. Pour vous aider à juger de la grève non justifiée qui frappe nos magasins d'alimentation, nous croyons opportun de souligner certains faits.

Après 17 séances d'intenses négociations, la proposition par la compagnie d'une nouvelle convention collective de travail de deux ans a malheureusement été rejetée. Il en est résulté une grève qui est dommageable non seulement pour la compagnie, ses employés et leurs familles, mais également pour nos clients.

Les offres de Steinberg à ses employés à temps plein représentent une augmentation de \$2,756 par employé au cours des deux prochaines années. Les montants de \$30 par semaine pour la première année et de \$23 par semaine pour la deuxième année accordés aux employés à temps plein, et de \$1.325 l'heure au cours des deux années de la convention aux employés à temps partiel, sont des augmentations qui, nous en sommes fermement convaincus, sont très raisonnables. Ces augmentations atteignent le maximum de ce qu'il nous est permis d'offrir conformément aux nouvelles directives anti-inflation du gouvernement. De plus, elles prouvent que la compagnie se soucie de protéger ses employés des effets de l'inflation.

• COÛT DE LA VIE — SALAIRES DANS LES MAGASINS STEINBERG

D'octobre 1972 à octobre 1975, le coût de la vie à Montréal a augmenté de 132.3 à 178.1 (1961 = 100) soit 34.6%. (Source: Statistiques Canada — Prix et indices de prix — Indices des prix à la consommation au Canada)

Au cours de cette période, les salaires maximums des employés de nos magasins d'alimentation à Montréal, y compris l'augmentation initiale (rétroactive au 22 septembre 1975 prévue dans nos offres récentes), ont devancé la montée inflationniste.

Les pourcentages ci-dessous en sont un exemple frappant:

Caissières : 52.6% de plus

Commis : 45.3% de plus

Découpeurs de viandes : 41.9% de plus

Préposés au comptoir des viandes : 40.7% de plus

Chefs caissières : 49.6% de plus

• DÉTAIL DE NOTRE DOLLAR DE VENTES

Chaque \$100 dépensé par les clientes qui font leurs achats dans nos magasins d'alimentation du Québec est utilisé par Steinberg comme suit :

Salaires et avantages aux employés des magasins d'alimentation et des entrepôts	10.83
Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation (par ex. loyer, électricité, entreposage)	84.73
Administration (y compris une proportion des dépenses du siège social)	1.27
Impôts sur le revenu	1.66
Bénéfices après impôts sur le revenu (utilisés pour réinvestissement dans l'entreprise, paiement des dividendes à nos actionnaires, etc.)	1.51*
	\$100.00

* Les bénéfices consolidés de Steinberg Limitée sont encore plus faibles.

• OFFRES SALARIALES DE STEINBERG

EXEMPLES DES SALAIRES HEBDOMADAIRES (ANNUELS) PAYÉS ACTUELLEMENT ET À PAYER EN VERTU DES OFFRES RÉCENTES

	21 sept. 1974 (salaire maximum) (actuel)	21 sept. 1975 (hausse de \$30 par (semaine pour la) (1ère année)	21 sept. 1976 (hausse de \$23 par (semaine pour la) (2e année)
Caissière	\$ 173.00 (8,996)	\$ 203.00 (10,556)	\$ 226.00 (11,752)
Commis	194.50 (10,114)	224.50 (11,674)	247.50 (12,870)
Découpeur de viandes	207.00 (10,764)	237.00 (12,324)	260.00 (13,520)
Préposé au comptoir des viandes	212.00 (11,024)	242.00 (12,584)	265.00 (13,780)
Chef caissière	181.00 (9,412)	211.00 (10,972)	234.00 (12,168)

• UN EXEMPLE TYPIQUE

Henri X est commis à temps plein au rayon d'épicerie d'un magasin d'alimentation Steinberg de Montréal. Il est marié, père d'une fillette, et est au service de Steinberg depuis cinq ans.

À titre de commis d'épicerie, il peut avoir pour responsabilités de réceptionner la marchandise, marquer les prix sur les produits, mettre en place les étiquettes, regarnir les rayons et fournir des services à la clientèle.

Comme tous les employés à temps plein des magasins d'alimentation, Henri X travaille cinq jours par semaine, soit 40 heures, y compris un maximum d'une soirée de travail par semaine.

En vertu de la convention proposée de deux ans, son salaire passerait de \$10,114 à \$12,780 par année.

Henri X, sa femme et leur fillette sont protégés par l'assurance pour soins médicaux majeurs et le régime de soins dentaires de la compagnie. Sa famille est également protégée par l'assurance-salaire et l'assurance-vie. La compagnie et Henri contribuent tous les deux à son régime de retraite.

De plus, il bénéficie d'une gratification d'une semaine complète de salaire à Noël; il est payé temps double s'il travaille un jour de congé et temps et demi pour les heures fournies en plus de sa semaine normale de travail de 40 heures; il a droit à 10 congés statutaires en plus de ses trois semaines de vacances.

Henri X est un bon employé. S'il reste au service de l'entreprise, il aura droit à quatre semaines de vacances après 10 ans et à cinq semaines après 20 ans.

TOUS CES AVANTAGES, À L'EXCEPTION DU RÉGIME DE RETRAITE, SONT ENTIÈREMENT PAYÉS PAR STEINBERG. ILS REPRÉSENTENT POUR LA COMPAGNIE UN COÛT ADDITIONNEL MINIMUM DE \$2,000 PAR EMPLOYÉ

Nous espérons vivement que nos employés comprendront la position de la compagnie et qu'ils reviendront sur leur décision.



STEINBERG LIMITÉE

La régionale Honoré-Mercier a fermé ses écoles; ailleurs, des parents et étudiants font de même

par Madeleine BERTHAULT

Marquée surtout par des actions d'étudiants et de parents, la journée d'hier ne fut pas calme dans le secteur de l'éducation. Plusieurs écoles ont été fermées faute d'étudiants, faute de professeurs ou parce que les parents avaient décidé de retenir les enfants à la maison.

Et, la commission scolaire régionale Honoré-Mercier, à Saint-Jean, a mis ses enseignants en congé sans solde, renvoie les élèves chez eux et ferme les écoles "jusqu'à ce que la situation revienne à la normale".

À Sainte-Foy, la direction de l'école "Les compagnons de Cartier" a décidé de fermer l'institution, suite à une réunion des étudiants des secondaires III, IV et V qui ont discuté de leurs problèmes. Les étudiants ont précisé que la lutte des enseignants n'a rien à voir avec leur réunion d'où les enseignants ont été exclus de toute façon.

D'autre part, selon un communiqué de la CEQ, quelque 3.350 enseignants du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la région de Nicolet, ont tenu une demi-journée d'étude pour protester contre les propositions pa-

tronales et contre la mauvaise foi du gouvernement dans la présente "négociation".

Cette action des enseignants s'inscrit dans le cadre provincial des moyens de pressions coordonnées par la CEQ. Les travailleurs de l'enseignement de chacune des régions du Québec poursuivent leur harcèlement en vue d'obtenir de nouvelles propositions patronales.

À l'école Sainte-Madeleine de la régionale de Chambly, à Ville LeMoine, il y avait des professeurs dans les classes, mais pas d'étudiants: aucun des 191 enfants ne s'est présenté à l'école suite à la

décision des parents qui ont décidé de les garder à la maison pour appuyer les professeurs dans leurs revendications.

De leur côté, plus de 500 étudiants de la polyvalente Daniel-Johnson (commission scolaire Jérôme-Lefroy dans l'est de l'île de Montréal, ont débrayé hier pour appuyer leurs professeurs, alors que ceux-ci étaient en classe.

Par ailleurs, au Protestant School Board of Greater Montreal, quelque 14 écoles sur 23 ont été touchées par des débrayages d'étudiants. Le conseil central des étudiants du PSBGM a déclaré en fin d'après-

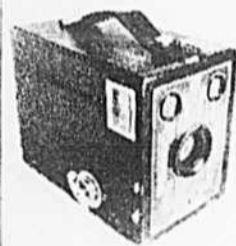
midi que sa politique est de soutenir les professeurs en vue d'améliorer les conditions de l'éducation au Québec.

À la commission scolaire du Sault-Saint-Louis, quatre écoles anglophones ont été fermées et 2.373 élèves de l'élémentaire ont été renvoyés chez eux, les professeurs de ces écoles étant absents.

À la régionale Youville, sur la Rive-Sud, les écoles polyvalentes Louis-Philippe-Paré (à Château-guy) et Beauharnois ont été fermées, la majorité des professeurs étant "malades".

Finalement, les Principaux du Québec réclament la "restauration de leurs salaires" qui sont stationnaires depuis le 1er juillet 1974. Selon la Fédération des principaux, il est inacceptable que les salaires des principaux ne soient pas ajustés de façon à tenir compte de l'indexation déjà consentie comme légitime depuis trois ans. L'entente entre la Fédération et le ministère de l'Éducation est espérée depuis le 30 juin dernier, tout comme le décret des enseignants d'ailleurs.

Vous vous souvenez?



Attention au petit oiseau...



Les soirs de tempête au coin du feu...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...



On remonte nos chanteurs pour les empêcher de fausser...

Souvenez-vous de Tradition

Le vrai goût de chez nous.

LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA LTÉE

A l'hôpital Saint-Eusèbe Démission en bloc des techniciens

Les 25 techniciens en laboratoire du centre hospitalier Saint-Eusèbe, à Joliette, ont remis leur démission en bloc hier matin et celle-ci entrera en vigueur vendredi matin si aucune entente n'intervient entre l'hôpital et le syndicat d'ici là.

Dans un communiqué, le président du Syndicat des employés de l'hôpital Saint-Eusèbe, M. Florian Morin, explique que cette décision a été prise à la suite des représailles exercées par l'administration de l'hôpital contre les techniciens qui refusaient, depuis deux semaines, de faire des prélèvements de sang et d'administrer des injections intraveineuses.

Précisant que ces pestes leur sont interdites par le Code des professions, il ajoute que les infirmières de l'hôpital doivent aussi refuser d'accomplir ces actes médicaux au cours de la semaine.

"Devant le refus des techniciens de travailler dans l'illegalité, continue M. Morin, l'administration de l'hôpital a décidé de retrancher une demi-heure de salaire par jour aux employés concernés." De plus, elle a mis à pied deux techniciens, ce qui a amené les autres à démissionner en bloc.

Le refus des techniciens constituait un moyen de pression devant les offres salariales du gouvernement accordant aux techniciens des salaires de 15 p. cent inférieurs à celui des infirmières.

SACHEZ VOUS PLAINDRE!

La plupart des gens, aussi paradoxal que cela puisse paraître aujourd'hui, ne se soucient même pas de connaître ni à plus forte raison de perfectionner les moyens par lesquels faire valoir leurs droits. Si vous êtes, vous, un consommateur qui se juge lésé, vous trouverez dans Selection du Reader's Digest de décembre un plan d'action qui vous aidera à obtenir satisfaction. Apprenez comment user du téléphone à bon escient et quels sont les points à vous rappeler pour écrire une lettre de réclamation efficace. Achetez Selection de décembre aujourd'hui même.

SKI au MONT STE-ANNE

Prix spéciaux pour semaine et fin de semaine de ski / 15 minutes du Mont Ste-Anne et du Lac Beauport. Piscine intérieure. Bar. Salle à manger.

Reservations: 418-661-7701

TELEX: 011-3070

MOTEL Voyageur

2250 Boul. Ste-Anne, Québec 3

Journaux reçus en plus de votre séjour

Nom: _____

Adresse: _____

Le cadeau de Noël instantané.

Voici cinq façons certaines de faire un joyeux Noël instantané. Choisissez tout simplement l'appareil de Polaroid selon le montant que vous voulez y mettre et offrez-le en cadeau. Justement, il y en a deux nouveaux à temps pour Noël.

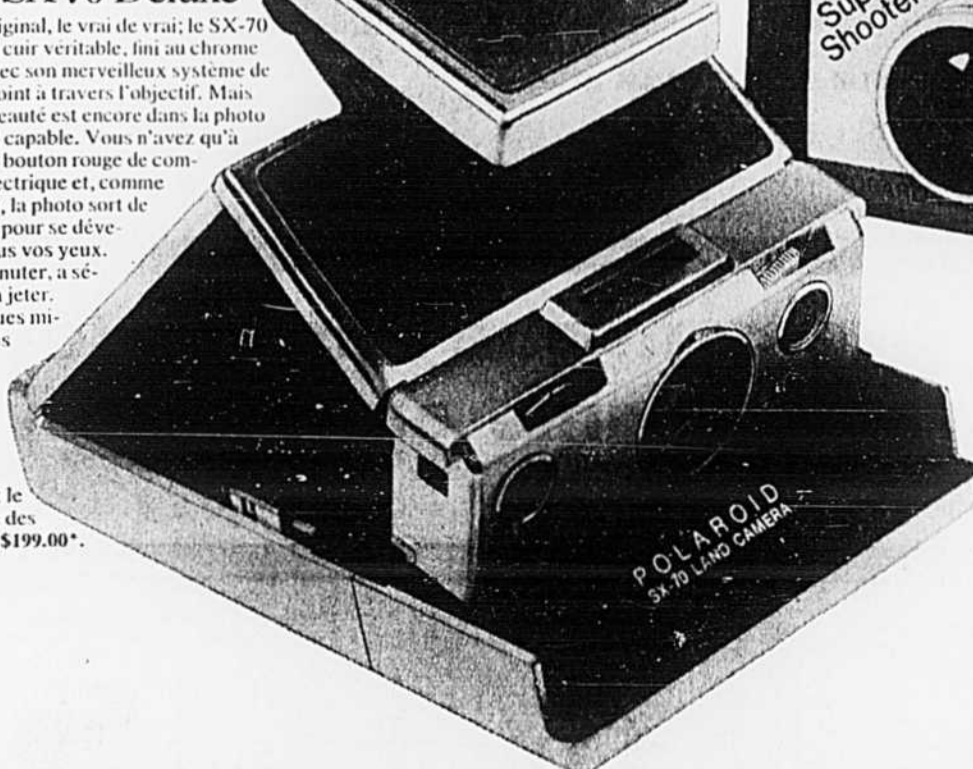
Le SX-70 Modèle 3

Le Modèle 3 vous fait vivre toute la magie du système photographique le plus révolutionnaire au monde. À moitié prix**. (Vous devez renoncer au film de luxe et à la mise au point à travers l'objectif. Vous calculez la distance.) Il utilise les mêmes flash bar et les mêmes film packs à 10 photos. Il a le même objectif à 4 éléments qui permet la mise au point de 10,4 pouces à l'infini. Et il comporte la même électronique inimaginable qui fait du SX-70 l'appareil photo le plus étonnant au monde. Seulement \$115,00*.



Le SX-70 Deluxe

Voici l'original, le vrai de vrai; le SX-70 habillé de cuir véritable, fini au chrome dépoli, avec son merveilleux système de mise au point à travers l'objectif. Mais sa vraie beauté est encore dans la photo dont il est capable. Vous n'avez qu'à presser le bouton rouge de commande électrique et, comme par magie, la photo sort de l'appareil pour se développer sous vos yeux. Rien à minuter, à séparer, ni à jeter. En quelques minutes vous tenez en main une photo aux couleurs éclatantes. Vraiment le plus beau des cadeaux. \$199,00*.



Le Zip

Le moins cher de nos appareils instantanés Polaroid fait de belles photos en noir et blanc, en seulement 30 secondes. Et il utilise nos films les moins chers ainsi que les lampes-éclair les moins chères. Vous y verrez un ingénieux photomètre intégré qui affiche "YES" quand l'éclairage est suffisant. Il comporte aussi un objectif qu'on n'a jamais à mettre au point. Et il ne coûte que \$15,95*.



Le Zip Électrique

Voici le plus nouveau et le moins cher de nos appareils couleur. Avec œil électronique et obturateur électronique. Il fait de belles photos couleur en 60 secondes et noir et blanc en moitié moins de temps; utilise notre film carcé économique et on l'offre en trois couleurs: bleu, blanc, rouge. Pour seulement \$27,50*.



Le Super Shooter

Le plus versatile des appareils-photo Colorpack de Polaroid. Il utilise six sortes de film de Polaroid, y compris notre nouveau Polacolor 2 aux couleurs plus éclatantes. Réglage automatique du temps de pose. Lentille à trois éléments. Réceptacle de cubes-éclairés intégré. Le super-cadeau pour seulement \$29,95*.



Les appareils-photo instantanés de Polaroid. À compter de \$15,95*

*Prix de détail suggéré. **Comparaison faite entre les prix de détail suggérés pour le Modèle 3 et le SX-70 original. "Polaroid", "Polacolor" et "SX-70" sont des marques déposées de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A. ©1975 Polaroid Corporation

La CSN suspend 21,036 membres

par Jules BELIVEAU

Coup de massue, hier, à la CSN! C'est la ligne dure que les délégués au conseil confédéral de la Confédération des syndicats nationaux ont décidé d'appliquer, dès le premier des quatre jours de leurs délibérations, contre les syndicats affiliés ayant omis de se conformer à la décision du congrès spécial de juillet dernier quant à l'augmentation des cotisations au fonds de grève de la centrale, communément appelé le Fonds de défense professionnelle (FDP).

Résultat: 47 syndicats groupant 21,036 membres — sur les 1,232 syndicats et quelque 175,000 membres que comptait la CSN au mois d'août dernier — ont été suspendus. Ce premier grand coup, qui a pris de court plus d'un délégué, n'est cependant pas définitif. Si quelques autres syndicats peuvent encore être suspendus aujourd'hui, plusieurs de ceux ayant subi ce sort hier chercheront sans doute à se racheter d'ici la fin des présentes assises du conseil confédéral, à a m e d i prochain, ou, à tout le moins, avant le prochain congrès de la CSN, qui doit avoir lieu en juin 1976.

Sans quoi ce n'est plus d'une suspension qu'il sera alors question pour les syndicats demeurés recalcitrants, mais de leur radiation pure et simple des rangs de la CSN.

La suspension d'un syndicat de la CSN, moins grave que le châtiment suprême que constitue la radiation, n'en signifie pas moins la suppression provisoire du droit de parole et du droit de vote de ses délégués aux instances supérieures de la centrale, de même que la privation des services dispensés en temps normal par les fédérations, par les conseils centraux ou par la CSN.

L'on n'en est évidemment pas encore là, et il serait très étonnant qu'une telle mesure touche plus de la moitié des membres impliqués dans les suspensions d'hier. Mais il est d'ores et déjà manifeste que le mouvement amorcé hier par les 110 délégués présents au conseil confédéral, qui se sont prononcés dans ce sens à la très large majorité des voix, trace ou ne peut plus clairement la voie aux actions futures. Personne ne doute plus, en effet, que la CSN se laissera intimider par des membres opposés à des décisions prises par sa plus haute instance — le congrès — ou tentera l'impossible pour retenir dans son giron des syndicats qui, ne s'y sentant plus à l'aise, voudront le laisser paraître en enfreignant les statuts et règlements de leur centrale.

On sait que la hausse des cotisations au FDP décrétée au congrès spécial de juillet dernier se traduit par le versement de l'équivalent d'une

heure de salaire par mois par chaque membre de la CSN depuis le 1er septembre 1975. Cette formule, qui présente l'avantage de taxer plus équitablement les cotisants selon leurs revenus, a reçu l'appui de 70 p. cent des 1,022 délégués au congrès spécial et a été approuvée par 70 p. cent de tous les membres de la CSN ayant voté sur la question avant le 7 octobre dernier.

Tel était l'aboutissement de la longue année de vaches maigres qu'avait connue précédemment la CSN, avec un FDP incapable de supporter un nombre anormalement élevé de grévistes.

Au cours de la séance d'hier de la réunion du conseil confédéral, les suspensions ayant touché les plus gros syndicats sont celles infligées au Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (4,800 membres), au Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal (5,020 membres) et à l'Alliance des infirmières de Montréal (4,500 membres), qui avaient tous voté contre le nouveau mode de cotisation au FDP.

Certains syndicats s'étant opposés à la hausse des cotisations ou ayant enfreint de quelque façon les décisions du congrès de l'été dernier, comme on l'a constaté hier, ont posé de tels gestes pour des raisons stratégiques ou pour effectuer un test qui, semble-t-il, devait les aider à

prendre finalement position sur la question.

C'est le cas notamment de tous les neuf syndicats du Saguenay-Lac-Saint-Jean affiliés à la Fédération des af-

aires sociales de la CSN, groupant au total 2,984 membres, qui ont expliqué après coup qu'ils étaient décidés de se conformer aux décisions du dernier congrès "à la con-

dition que les syndicats s'opposant aux nouvelles cotisations soient tous suspendus".

Une telle stratégie, toute porteuse d'un message futur (que tout le monde soit

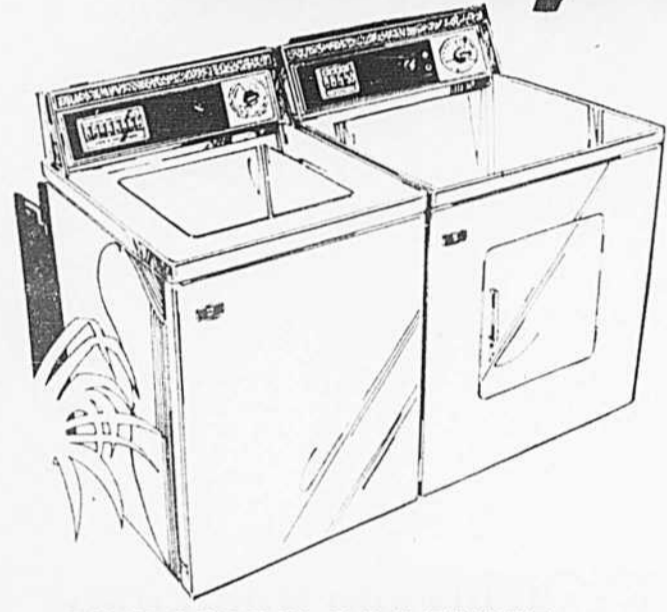
traite sur un même pied), retombe évidemment sur le nez de ses auteurs.

Ces syndicats en seront quitte pour demander aujourd'hui au conseil confédé-

ral la levée de leur suspension et verser chacun dans les fonds de la CSN ce qu'il en coûte pour être réinstallé dans une situation plus régulière: \$2.50.

À NOËL JOIGNEZ L'UTILE À L'AGRÉABLE...
FAITES-VOUS DES CADEAUX PRATIQUES ET DURABLES!
VOUS ÉPARGNEREZ LE MAXIMUM
AUX MAGASINS **gf gagnon** **FRÈRES**

Simplicity



MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE
Modèle W727

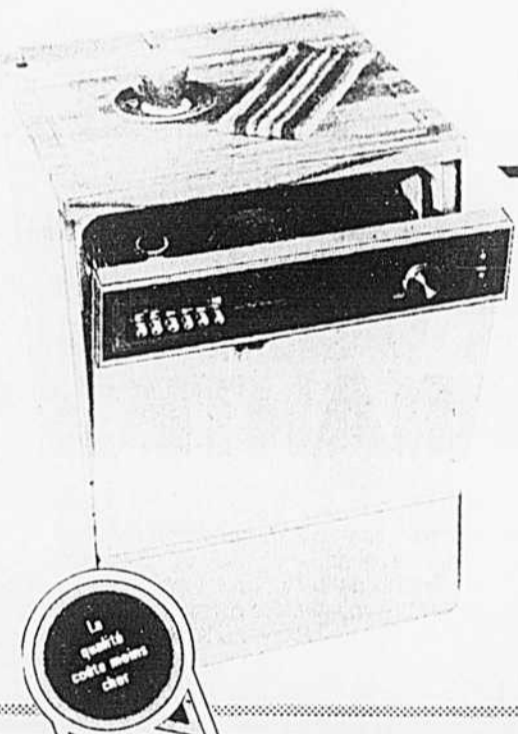
- 3 cycles commandés par des boutons-poussoirs: lavage normal, tissu sans repassage, pré-lavage
- Remplissage minute
- Fonctionnement à 2 vitesses
- Distributeur de produit assouplissant
- Sélection programmée de température
- Carrosserie blanche ou de couleur (au choix: vert avocat, or moisson)

SÈCHEUSE
Modèle D747

- 2 cycles automatiques, cycle pour tissu sans repassage et cycle normal
- Avertisseur de fin de cycle
- Tambour à éclairage intérieur
- Très grand filtre à charpie en acier inoxydable placé dans la porte
- Bouton de sûreté de démarrage
- Carrosserie blanche ou de couleur (au choix: vert avocat, or moisson)

À PRIX SPÉCIAL DE GAGNON

LIVRAISON GRATUITE
PLAN MISE DE CÔTÉ
SANS FRAIS



LAVE-VAISSELLE MOBILE
Simplicity

Modèle DW 676 — Tableau de commande à six boutons-poussoirs. 6 cycles: rinçage d'attente, lavage d'attente, séchage naturel, lavage d'articles en plastique, lavage normal, lavage et rinçage hygiéniques.

Les trois premiers cycles d'électricité appréciable. Chauffe-assiettes. Deux bras gicleurs. Distributeur de produits de rinçage. Broyeur d'aliments mous. Panier à couverts. Soupape de sécurité de trop-plein. Fonctionnement silencieux. Capacité 16 couverts. Carrosserie blanche ou jaune or. Dessus garni d'une planche à découper en érable massif.

À PRIX SPÉCIAL GAGNON

Modèle encastré I.D.W 560 PRIX GAGNON \$249

CHAISES EMPILABLES
 Construction solide, «tout d'une pièce» ABS, ces chaises sont incassables ou presque. Elles sont d'une coloration uniforme et d'entretien facile. Très résistantes aux chocs et utiles en tout temps. Couleur rouge.
SPECIAL GAGNON SEULEMENT \$1998 ch. POUR EMPORTER

ENSEMBLE DE «BRIDGE» PLIANT
 Table et chaises se pliant très rapidement. Fabrication robuste, en métal tubulaire, avec embouts protecteurs aux pattes. Sièges et dessus de la table rembourrés en vinyle très résistant. C'est un ensemble indispensable à tout foyer et qui se range facilement dans un placard.
SPECIAL GAGNON seulement \$69 POUR EMPORTER

PENSEZ PHOTO! PENSEZ LOZEAU! PEN

Les plus beaux cadeaux s'achètent chez LOZEAU

POLAROID SUPER SHOOTER
 Voici le formidable nouvel appareil photo de Polaroid qui utilise 6 différents genres de films Polaroid. Insérez le film et le viseur se règle automatiquement au format du film. Tout ce qu'il y a de plus simple. Le tout à un très bas prix.
\$2695

POLAROID modèle 420
 Il produit de grandes photos couleur ou noir et blanc 3 1/2 x 4 1/2 instantanées. Utilise le système de flash focalisé qui procure le degré de lumière exact pour chaque pose. C'est automatique tout en faisant la mise au point. Oeil électrique et obturateur électronique pour toutes les autres poses.
PRIX LOZEAU \$6995

UN NOUVEAU SX-70 pour seulement \$9995 DE POLAROID BIEN SÛR!

Le plus révolutionnaire système photographique du monde, l'appareil photo SX-70 Land Polaroid. Il y a maintenant trois SX-70

SX-70 DE LUXE Chromé brossé avec vrai cuir	SX-70 MODÈLE 2 Plastique ivoire et posivoir	SX-70 MODÈLE 3 En montre à notre magasin
--	---	--

À PRIX SPÉCIAL LOZEAU
 TOUTES LES EXPLICATIONS SONT FOURNIES LORS DE LA VENTE ET NOUS NOUS OCCUPONS DU SERVICE MÊME APRÈS VENTE.

Plan mise de côté POUR NOËL SANS FRAIS

L.L. Lozeau LTÉE
 SUR LA PLAZA ST-HUBERT
 Stationnement à l'arrière du magasin
6229, rue SAINT-HUBERT / 274-6577

PENSEZ PHOTO! PENSEZ LOZEAU! PEN

gf gagnon FRÈRES

MAGASIN ENTREPOT

3690 est. rue Ontario 526-2845	4214 est. avenue Mont Royal 523-2169	1355 est. rue Sainte Catherine 522-1850
5035, avenue Verdun 766-2323	3783 ouest. rue Notre Dame 933-7395	6014, boulevard Monk 766-8553

HEURES D'AFFAIRES — Ouvert de son magasin 18 h 00
 Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

Tel.: 388-9284 ou 388-9285

Un p'tit sourire des 14 magasins Express Film pour les Fêtes!

Deux cadeaux à prix difficiles à battre!

Zoom sur le tout nouveau Kodak Tele-Instamatic 608!

Splendide appareil de poche, doté d'un objectif ordinaire et d'un téléobjectif incorporé! Photographies à la même distance à travers l'objectif normal, les sujets apparaîtront 72% plus près sur vos photos grâce au téléobjectif. Et tout est automatique! L'offre comprend: l'appareil Tele-Instamatic 608, un "flitflash" de 8 éclairs, une courroie, un livret d'instructions et un film couleur Kodak C110 de 20 poses.

Prix régulier d'Express Film: \$39.95

Prix sourire des Fêtes: **\$34.95**



Objectif normal. Téléobjectif: le sujet photographié à la même distance apparaît 72% plus près!

Appareil photo Kodak Instamatic X-15.

Un des appareils les plus populaires depuis longtemps. Fonctionne sans pile, sans mise au point ni réglage. Prises de vue instantanées et faciles.

L'ensemble comprend: un appareil X-15, une courroie, un magiscope (4 éclairs), un film Kodacolor II-126 de 12 poses et un livret d'instructions.

Prix régulier d'Express Film: \$21.95. Prix sourire des Fêtes:

\$17.95



Offre valable jusqu'à épuisement des stocks en magasins.

Voyez nos nombreux autres spéciaux des Fêtes: appareils-photo, ciné-caméras, téléobjectifs, flash électroniques, projecteurs, etc.

Et n'oubliez pas: faites dès maintenant bonne provision de films et de lampes-éclair pour les Fêtes; gardez votre facture et nous vous rembourserons ceux que vous n'aurez pas utilisés.

Profitez de notre plan de mise-de-côté ou utilisez votre carte Chargex ou Master Charge.



express film service inc.
c'est exact, c'est express

Venez voir ça dans un de nos 14 magasins:

- Centre Ville:** 1403 Peel (pres de Ste-Catherine) 844-8900
367 Pres. Kennedy (pres de Bleury) 844-9200
- Nord:** 8697 rue St-Denis (coin sud-est Cremazie) 384-8288
8085 rue Lajeunesse (pres de Jarry) 272-7333
- Est:** 2544 est. rue Ontario (angle Frontenac) 523-3414
760 est. rue Beaubien (pres de St-Hubert) 279-6500
2940 rue Masson (Rosemont) 721-3931
- Ouest:** 6255 rue Victoria (pres de Van Horne) 739-2666
5661 rue Monkland (N.D.G.) 481-4910
- Sud-Ouest:** 6222 boul. Monk (pres de Jolicoeur) 767-3588
4912 rue Wellington (Verdun) 766-9771
Centre d'achats Le Cavalier, LaSalle, 366-3501
Centre d'achats Mercier, LaSalle, 366-6662
Centre d'achats Place Brossard, Brossard, 678-9731



Le curé Normandin poursuivra la lutte

par Georges LAMON

"Si le vicar Marcel Bercher s'avise de vouloir venir prendre ma place ici, je n'hésiterai pas à prendre des mesures pour interdire un procès au civil, car je veux rester ici et poursuivre mon travail. Pour moi c'est une question de foi et de confiance."

Voilà resumée au cours d'une conférence de presse, hier soir, la position du curé Yves Normandin, de la paroisse Sainte-Yvette, destitué par son évêque pour avoir voulu s'en tenir au rite traditionnel.

De fait, c'était en quelque sorte une réponse du curé Normandin à la décision du juge Yves Leduc, de la Cour supérieure, prise hier, d'accorder aux cinq marguilliers (l'un d'eux, Mme Georgette Deschênes, s'étant rangée du côté du curé) une injonction provisoire empêchant toute "occupation" des lieux par quatre membres du Comité laïque pour la défense de la messe traditionnelle.

Pourtant, le curé Normandin insiste pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'une "occupation" et que jamais on a refusé de recevoir les marguilliers, bien au contraire. Ils pouvaient même avoir accès à tous les documents.

En rendant sa décision, le juge Leduc a fait remarquer que c'était l'intérêt général des paroissiens qui devait primer, en pareilles circonstances, et d'autant plus que les intimes étaient des "étrangers" à la paroisse, venus d'autres communautés chrétiennes de la région de Montréal.

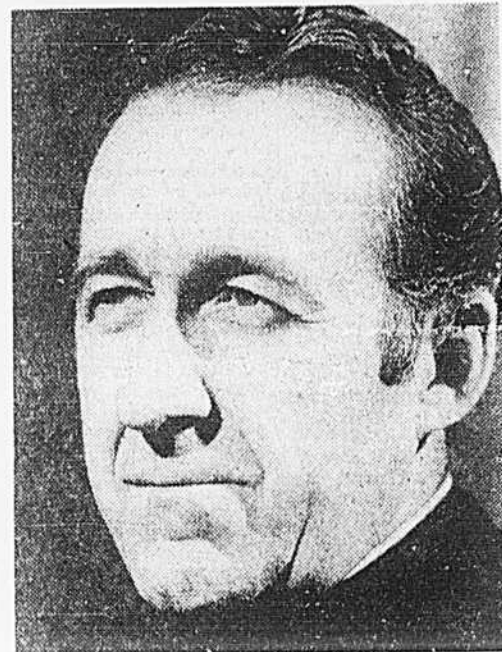
Ordre a donc été donné à ces intimes non seulement de cesser leur occupation, mais également de ne poser aucun geste qui pourrait amener d'autres personnes à les imiter, dans les jours qui suivent.

Le tribunal leur a également intimé l'ordre de ne plus entraver, et ce, de quelque façon que ce soit, les services généralement dispensés par le curé et ses aides, dans une paroisse.

Il n'était pas question du curé Normandin, dans la procédure, et il n'en est pas plus question dans la décision de la cour.

Dans l'esprit du curé destitué, il reste quand même que cette injonction ne devrait pas viser ses "supporteurs", mais plutôt lui.

"C'est moi qui suis vraiment le coupable de cette situation, admet-il, et on me laisse tranquille, ce devrait être plutôt mon procès car ceci me concerne avec l'Ar-



Le curé Yves Normandin.

chevêché, puisque c'est moi qui m'impose à l'église."

Le curé Normandin reproche à son évêque de ne pas vouloir le recevoir avec son comité et surtout de ne pas vouloir prendre position dans ce différend.

"Mgr Paul Grégoire ne veut-il ou ne peut-il pas régler le problème sur le plan religieux", s'interroge le curé Normandin.

Pour le curé destitué, il est clair que le différend se veut surtout une lutte religieuse qui se déplace au civil car on veut, du côté de l'Archevêché, "s'en laver les mains".

"C'est une lutte identique à celle qui existait avec Jésus-Christ, explique le curé Normandin. C'est Caïphe (le pouvoir religieux) qui s'en va chez Pilate (le pouvoir civil). Or, refuse de s'impliquer."

Mais le curé Normandin n'a pas l'intention de se laisser faire. Il a déjà intenté un procès religieux à Rome, et son rite traditionnel continuera sinon à Sainte-Yvette, alors ailleurs.

Celui qui se dit "profondément lésé dans sa conscience sur la messe traditionnelle" est donc décidé à poursuivre sa résistance ouverte à l'Archevêché de Montréal.

"J'ai l'intention de rester ici tant qu'on ne m'expulsera pas, ajoute-t-il sans ambages. Jusqu'au 12 décembre du moins, date à laquelle j'irai témoigner en cour pour empêcher que soit accordée l'in-

jonction interlocutoire, et peut-être jusqu'à la fin de décembre..."

Car, selon le curé destitué, les paroissiens ou les fidèles viennent à Sainte-Yvette par conviction religieuse, et leur nombre augmente chaque jour.

"Si nous sommes expulsés d'ici, dit-il encore, nous serons certainement assez nombreux pour faire la messe traditionnelle ailleurs."

Qui plus est, le curé Normandin répète qu'il n'est absolument "pas prêt à accueillir" le vicar-econome, Marcel Bercher, comme tel.

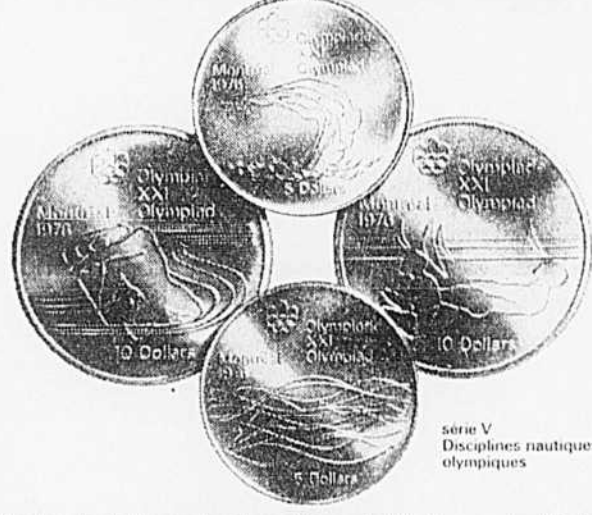
Pourtant, le curé est persuadé que "si l'Archevêché voulait agir normalement on le laisserait à Sainte-Yvette en attendant son procès à Rome".

Mais voilà, les autorités religieuses ont décidé, par le biais des marguilliers, de mettre à la raison ce curé partisan du traditionnel. Cette situation avec laquelle elles sont confrontées, a dépassé la question religieuse.

Du côté des membres du comité laïque, qui assistaient à cette conférence de presse, on n'a certes pas l'intention de braver l'injonction, au contraire.

"Nous ne braverons pas la loi, c'est évident, a précisé M. Gérard Lemieux, mais rien n'est changé pour nous, nous reprendrons la lutte dans dix jours lorsque nous retournerons devant le juge Leduc."

COMMANDEZ VOS PIÈCES EN ARGENT ET NOUS VOUS GARANTISSONS CELLES EN OR!



C'est sans contredit le moment idéal pour acheter vos pièces de monnaie olympique en argent sterling à l'un des Centres de la Monnaie olympique. Ainsi, en souscrivant dès maintenant aux séries V, VI et VII, vous aurez la possibilité de réserver à l'avance jusqu'à 3 épreuves numismatiques de monnaie olympique en or, d'une valeur nominale de \$100 chacune.

L'épreuve numismatique en or de \$100, la plus prestigieuse et la plus précieuse des pièces de monnaie olympique, sera frappée deux fois dans de l'or 22 carats, et le prix d'émission fixé par le Gouvernement s'élèvera à \$150.

Cette épreuve numismatique sera la première pièce en or de \$100 à être émise par le Canada. La demande sera donc très forte de la part des collectionneurs du Canada et du monde entier. Cependant, ces pièces hautement convoitées ne seront émises qu'en quantité limitée. La demande dépassera sûrement l'offre.

Voilà ce qui rend si exceptionnelle l'offre spéciale du Centre de la Monnaie olympique. C'est une occasion unique que vous ne devez pas rater.

Commandez vos pièces maintenant! Assurez-vous d'être parmi les quelques privilégiés qui détiendront une mémorable épreuve numismatique en or de \$100. Cette occasion extraordinaire s'adresse à tous

ceux qui souscriront à l'ensemble des 28 pièces en argent de la monnaie olympique canadienne. Si vous possédez déjà certaines séries, vous pouvez également profiter de cette offre en souscrivant aux séries suivantes. Quoi qu'il en soit, vous devez souscrire aux séries V, VI et VII. Vous pourrez ainsi réserver à l'avance jusqu'à trois épreuves numismatiques en or d'une valeur nominale de \$100 chacune, sur un dépôt de \$25 par pièce.

Des cadeaux de Noël incomparables!
Livraison immédiate!

Les pièces de monnaie olympique font de merveilleux cadeaux de Noël. Alors, venez donc aujourd'hui faire un tour au Centre de la Monnaie olympique pour y acheter vos pièces. Vous pouvez dès maintenant vous y procurer la série IV, consacrée aux disciplines olympiques d'athlétisme, et la toute nouvelle série V, représentant les disciplines nautiques olympiques. Certaines pièces individuelles coûtent aussi peu que \$8 et vous pouvez acheter des séries de 4 pièces à compter de \$47.50. Une gamme complète de coffrets de 4 pièces y est aussi en vente. Ne tardez donc pas à acheter ces précieux cadeaux de Noël.



Remplissez le bon de commande pour les pièces de monnaie olympique en argent et la formule de commande prioritaire pour les épreuves numismatiques de monnaie olympique en or et allez les porter à l'un des trois Centres de la Monnaie olympique.

A titre de souscripteur, il me faut les séries suivantes pour compléter ma collection de 28 pièces	SÉRIE I*	SÉRIE II*	SÉRIE III*	SÉRIE IV*	SÉRIE V*
Coffret "Saigné"	\$45	\$55	\$55	\$55	\$55
Coffret "Prestige"	\$50	\$60	\$60	\$60	\$60
Coffret d'Épreuves numismatiques	\$72.50	\$82.50	\$82.50	\$82.50	\$82.50

*Prix officiels du Gouvernement

Formule de commande prioritaire des épreuves numismatiques de monnaie olympique en or d'une valeur nominale de \$100.

Veillez accepter ma commande de _____ épreuve(s) numismatique(s) de \$100 (maximum: 3) au prix officiel d'émission fixé par le Gouvernement, soit \$150 chacune. Vous trouverez ci-joint un dépôt de \$25 pour chaque épreuve numismatique commandée. J'ai répondu à toutes les exigences de l'offre en passant une commande pour les séries V, VI et VII, afin de compléter ma collection des 28 pièces.

3 Centres de la Monnaie olympique
• 855, boul. Saint-Laurent, Montréal, tél. 381-1502
• 1122, rue Peel (Hôtel Laurentien), Montréal, tél. 866-8329
• 614, 614, rue Saint-Jacques, bureau 203, Montréal, tél. 288-2298

CENTRE DE LA MONNAIE OLYMPIQUE
Un distributeur officiel de la monnaie olympique

Nom _____
(en lettres majuscules)
Adresse _____
numéro _____ rue _____ app. _____
ville _____ province _____ code postal _____
Signature _____
Vous pouvez utiliser les cartes CHARGEX et MASTER CHARGE.

Enquête sur Saint-Léonard: DiZazzo a hâte de témoigner

par Denis VINCENT

Le maire de Saint-Léonard, M. Jean DiZazzo, veut témoigner le plus rapidement possible à l'enquête sur la Commission municipale sur l'administration de sa ville. Mais la Commission municipale ne veut pas l'entendre avant le mois de janvier.

La demande de M. DiZazzo a été faite hier à la Commission municipale à la suite de la séance de mardi où deux témoins avaient affirmé lui avoir remis de l'argent de main à main, l'un pour des contrats de déneigement, l'autre pour accélérer des procédures à l'Hôtel de Ville pour une transaction et pour un changement de zonage.

L'avocat du maire de Saint-Léonard, Me Gabriel Lapointe, a également demandé à la commission de lui remettre des copies de cinq documents. Toutes ces demandes ont été rejetées, pour diverses raisons, par le président de la Commission d'enquête, Me Pierre Bolduc.

L'an prochain

Le président de la Commission d'enquête a d'abord fait savoir que seulement deux séances sont prévues pour le mois de décembre et que le programme de ces séances était déjà établi par les procureurs. Il a suggéré à l'avocat du maire de s'entendre avec les procureurs pour fixer une date l'an prochain.

Cinq documents avaient été demandés par Me Lapointe: — Une lettre qui aurait été envoyée à la Commission municipale par M. Luigi Barone. Selon Me Bolduc, cette lettre est inexistante.

— Copie de la déclaration faite par M. Luigi Barone aux policiers provinciaux. Selon le procureur Jacques Richard, cette déclaration a été lue en entier par lui lors du témoignage de M. Barone mardi.

— Copie de la déclaration faite par M. Enrico Passerini, ce propriétaire du terrain où devait être construit l'arena Hébert et qui aurait accepté que M. Barone verse \$25,000 au conseiller DiZazzo pour accélérer la transaction. Selon Me Bolduc, cette déclaration est inexistante.

— Copie de la déclaration faite par le témoin dont le nom n'est pas publié à la demande de la Commission municipale et qui aurait été faite à des policiers provinciaux. Me Bolduc répond que cette déclaration est la propriété de la Sûreté.

— Copie des déclarations faites par ces deux témoins lors de séances à huis clos de la Commission d'enquête. Me Bolduc souligne que les copies des déclarations faites lors de séances à huis clos ne sont disponibles que pour les seuls membres de la Commission.

Pas l'endroit

En faisant toutes ces demandes, Me Lapointe avait souligné la gravité des déclarations faites mardi par les deux premiers témoins à impliquer directement le maire DiZazzo.

Selon lui, si ces deux témoins ont dit la vérité, un crime a été commis par son client et les deux hommes sont ses complices. Dans le cas contraire, il s'agit cette fois de parjures.

"Dans un cas comme dans l'autre, la Commission municipale n'est pas l'endroit pour en décider" ajouta Me Lapointe qui annonça son intention de réclamer des mandats de perquisition pour obtenir les documents si les commissaires refusaient de les lui remettre.

A l'ajournement de l'enquête, Me Lapointe devait d'ailleurs se rendre en Cour supérieure pour tenter d'obtenir la levée de mandats de perquisition qui lui permettraient d'obtenir copies des déclarations faites par les deux témoins aux policiers provinciaux et aux séances à huis clos de la commission. Le juge Cyrille Morand a pris cette demande en délibéré et doit rendre une décision aujourd'hui.

Tuttino

Un seul témoin important a été entendu à la séance d'hier: M. Franco Tuttino, candidat à l'élection municipale du 3 novembre dernier, qui a repris le témoignage

donné il y a deux semaines à la CECCO.

En résumé, la candidature de M. Tuttino nuisait au candidat de l'Équipe DiZazzo dans le quartier Centre. Effectivement, ce n'est qu'à la suite d'un recotage judiciaire que le candidat de l'Équipe était finalement déclaré élu par quelques voix de majorité.

Une semaine avant la journée du vote, M. Tuttino se présente à l'Hôtel de Ville pour la mise en nomination. On lui présente M. DiZazzo qui l'amène dans le salon des conseillers et qui lui demande de retirer sa candidature, tout en faisant miroiter la possibilité de lui accorder des contrats d'assurance de la ville. M. Tuttino, qui est courtier d'assurances, refuse.

Le lendemain, M. DiZazzo l'appelle et lui demande de venir le voir à son bureau d'affaires. M. Tuttino préfère que M. DiZazzo se rende chez lui. On parle de nouveau du retrait de sa candi-

dature. M. Tuttino, qui précise que le candidat à la mairie ne lui fait pas de menaces, refuse de nouveau.

Des menaces

Le mardi, le ton change. Un autre visiteur se présente. Le ton du témoignage change aussi. Me Lapointe demande que le témoin fasse la relation entre M. DiZazzo et le nouveau visiteur de M. Tuttino. Ce dernier réplique qu'il rapporte des faits et "si vous m'avez fait faire ça, je pourrais me faire changer d'avis".

Le nouveau visiteur, un nommé Chiara, lui dit que certaines personnes, dont DiZazzo, ne veulent pas qu'il se présente: "Ça vaut mieux pour toi que tu te retires". M. Tuttino en fait une question de principe: "Faites ce que vous voulez, je ferai ce que je veux".

M. Tuttino parle ensuite de sa visite au Reggio Bar. On lui avait donné rendez-vous à la station BP située en face, on lui offre le café. Il tra-

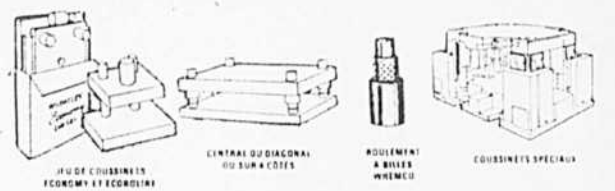
verse et rencontre Chiara, accompagné cette fois de Paolo Violi. On lui offre de l'argent, on veut qu'il prenne des vacances, on lui fait des menaces.

L'avocat de M. DiZazzo veut lui faire préciser le genre de menaces, le procureur Richard réplique que les journalistes pourraient vouloir, comme Me Lapointe, poser des questions. Me Lapointe répond que lui a un mandat et que ce n'est pas au témoin "à dicter à la Commission sa ligne de conduite" c'est-à-dire de décider si ce qu'on lui a dit constitue une menace ou non.

Le président clôt la discussion et met fin au témoignage de M. Tuttino en déclarant que "le genre de menaces ne m'intéresse pas, il suffit qu'il y ait eu des menaces".

L'enquête publique ne reprendra que le 17 décembre. Entre-temps, la Commission pourrait entendre quelques témoins à huis clos.

La meilleure qualité aux plus bas prix...
Wheatley vous réduit les coûts sur les grands travaux.

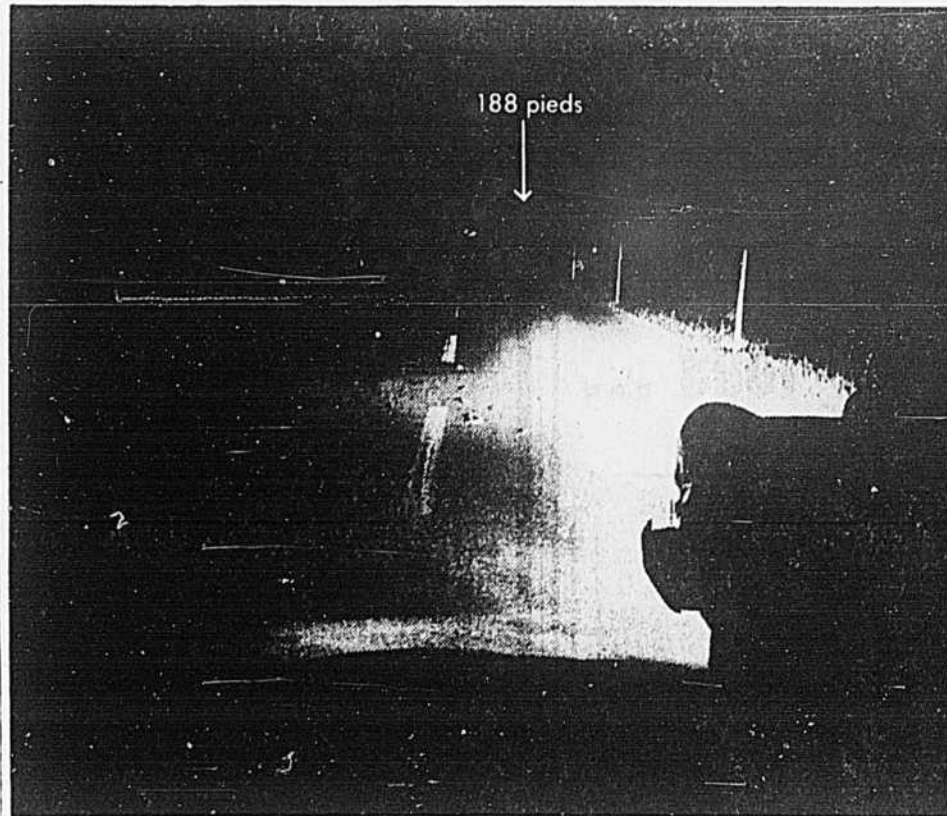


Installations complètes pour la production de grande précision de jeux de coussinets de toutes formes ou dimensions selon vos spécifications, sur DE COUSSINETS PORTEURS SOIT DE ROULEMENT A BILLES. Disponibles d'un ensemble de matrices allant jusqu'à 277 combinaisons de dimensions et d'épaisseurs.

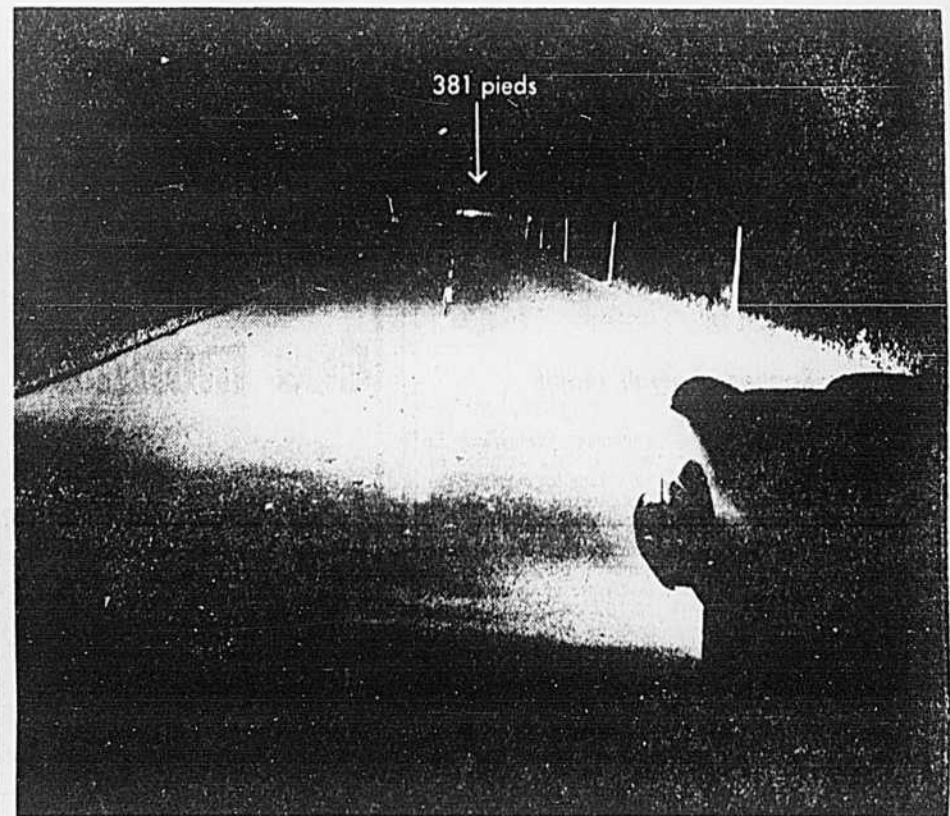
Accessoires pour constructeurs de matrices: Goupilles — Manchons — Ressorts — Plaquettes revêtement bronze — Plaquettes de talon — Goupilles et manchons façonnés. Tôles d'acier — 128 rectrices Blanchard.

WHEATLEY DIE SUPPLY
760 Halpern, Dorval, Québec H9L 4R6

WHEATLEY
DIE SETS



Phares ordinaires: Le camion que vous apercevez est à 188 pieds de distance — distance requise pour s'arrêter en toute sécurité à 70 m/h. Il est éclairé par une voiture équipée de phares ordinaires en position "feux de croisement". La même voiture a été utilisée pour ces deux photographies; seuls les phares ont été changés.



Phares Bosch MS à halogène: Sur cette photographie (non retouchée), le camion est à 381 pieds de distance qu'il faut pour s'arrêter à 70 m/h. Et pourtant les phares Bosch vous permettent de voir le camion tout aussi bien que lorsqu'il est éclairé avec des phares ordinaires et distant seulement de 188 pieds. La différence — 193 pieds — constitue ce que nous appelons la marge de sécurité Bosch.

Un camion est en train de faire marche arrière. Quels phares préféreriez-vous avoir?

SI VOUS ARRIVEZ de conduire la nuit sur l'autoroute, vous devriez, tout simplement pour des raisons de sécurité, adopter les phares Bosch MS à halogène.

Ils fournissent une lumière plus intense et plus pénétrante, aussi bien en position "feux de croisement" que "feux de route", vous offrant ainsi plus de temps pour réagir en cas de danger. En d'autres mots, avec Bosch vous bénéficiez d'une marge de sécurité.

À 50 m/h il faut, pour la moyenne des conducteurs et des voitures, 188 pieds pour s'arrêter en toute sécurité. C'est la distance de visibilité approximative offerte par des phares ordinaires en position "feux de croisement". Par contre, avec les phares Bosch MS à halogène en position "feux de croisement" vous voyez clairement jusqu'à plus de 380 pieds — distance qu'il faut pour vous arrêter, plus une marge de sécurité.

En position "feux de route", les phares Bosch MS à halogène éclairent jusqu'à 2400 pieds (contre environ 1500 pieds pour les phares scellés). La marge de sécurité est importante et vous n'avez pas ainsi à "deviner" la route. Vous vous fatiguez beaucoup moins lorsque vous conduisez de nuit et vous n'avez pas à vous arrêter brutalement faute de visibilité.

Mais alors, demandez-vous, comment se fait-il que ce système d'éclairage ne soit pas standard sur les voitures neuves puisqu'il est tellement supérieur? Nous pouvons vous répondre que les meilleures voitures européennes l'ont adopté et que, pour ce qui est des voitures nord-américaines, la seule hésitation (non fondée d'ailleurs) vient du fait que ces phares puissants pourraient éblouir les conducteurs qui viennent en face.

Mais Bosch a résolu ce problème il y a bien longtemps. Depuis leur conception, ces phares projettent un faisceau lumineux bien discipliné et qui est légèrement orienté vers la droite — afin de ne pas éblouir le conducteur qui arrive en face. En fait, il est très probable que vous avez déjà croisé bien des voitures équipées de phares Bosch sans vous en rendre compte.

Les phares Bosch MS à halogène vont sur pratiquement toutes les voitures nord-américaines et étrangères (phares ronds de 5 3/4" et 7"). La pose en est très facile. Il suffit d'enlever l'ancien phare et de mettre le nouveau en place en poussant dessus pour l'enclencher. Dans le cas des voitures qui ont quatre phares, vous n'avez qu'à remplacer les feux de croisement à remplacer. Chaque jeu de phares est vendu avec instructions détaillées pour le montage et le réglage.

Les succès obtenus par nos systèmes d'éclairage ont évidemment incité bien des concurrents à nous imiter. Il ne faut pourtant pas en déduire qu'ils ont fait aussi bien que Bosch. Nos optiques de phares ont été mises au point par ordinateur afin de distribuer parfaitement le faisceau lumineux et de ne pas éblouir ceux qui viennent en face. Nos réflecteurs sont en acier et ils sont recouverts de zinc, de laque, d'aluminium et de quartz pour que la réflexion soit maximum d'une part, et pour mieux résister à la rouille d'autre part. Et bien sûr, nos ampoules peuvent être remplacées. En achetant Bosch, vous ne pouvez qu'y gagner.

Où les acheter? Dans les grands magasins, les magasins d'accessoires automobiles, chez les concessionnaires automobiles, et dans bien des stations-service de votre quartier.

Bénéficiez d'une plus grande marge de sécurité. Adoptez les phares Bosch MS à halogène. Grâce à eux vous serez plus détendu et conclurez mieux la nuit.

Précisions techniques sur les photos montrées ci-dessus. Ces photos n'ont pas été retouchées. Pellicule Tri-X Pan professionnel. Exposition: 30 secondes à f 22.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à Monsieur Bob Grootenhuys, Robert Bosch (Canada) Ltd., 6811 Century Avenue, Mississauga, Ontario, L5N 1R1.

Le Baron Otard V.S.O.P.

Fine Champagne V.S.O.P. Baron Otard. Un aristocrate de Cognac arrive au Canada. Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltd.

LA MARGE DE SÉCURITÉ BOSCH

188 pieds † Portée des phares ordinaires en position "feux de croisement"

381 pieds † Portée des phares Bosch MS à halogène en position "feux de croisement"

† Les distances escomptées ont été obtenues au cours de la première tentative, sans séance de répétition. Documentation photographique sur demande. * Marge de sécurité.

BOSCH

Fabricants d'équipement électrique pour automobiles depuis 1897

- Où acheter les phares Bosch MS à halogène: Magasins Simpsons-Sears, Canadian Tire, Handy Andy et Western Tire.
- Montréal**, Montréal Nord Auto Electric 10636 l'Archevêque, Philip Auto Electric 2132 Beaudry, Yvon Auto Electric Inc. 2000 Masson, Centre d'Auto Inc. 2500 est, rue Ste-Catherine; 8000, boul. Pie IX, J.P. Charbonneau Auto Ltée 3700 est, rue Ste-Catherine, Auto Electric Ltd. 8330 Labarre, Battery & Electric Service Co. 3695 Côte Vertu, Autolectra Inc. 7325 Décarie. **Granby**, Maska Auto Electric Inc. 310, boul. Boivin.
- Tracy**, Maska Auto Electric Inc. 1325 Marie Victorin. **Ste-Thérèse**, John Duggan Inc. 259, boul. Labelle. **St-Sulpice**, Walter Alder Garage 845 Notre-Dame.
- Terrebonne**, Alexander VW Inc. 4100, chemin Gascon. **La Prairie**, Lane Auto Electric 855 Ste-Elizabeth. **St-Léonard**, Auto Electric Ltd. 5470, boul. Métropolitain.
- St-Jérôme**, Battery & Electric Service Co. 853, rue St-Georges. **St-Hyacinthe**, Maska Auto Electric Inc. 550 Vaudreuil.
- Drummondville**, Maska Auto Electric Inc. 421, rue St-Pierre.

en bref

Québec veut le Manoir Richelieu

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a offert une somme de \$500.000 pour l'achat du Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic.

La nouvelle a été confirmée, mercredi, par un porte-parole du ministère des Travaux publics. L'offre faite par le gouvernement provincial serait la seule faite au syndicat chargé de liquider la faillite de cette hôtellerie, M. Charles W. Bessegger, de Montréal. Un porte-parole du bureau de ce dernier s'est refusé à tout commentaire, se contentant de préciser que la décision de M. Bessegger serait comme vers le 10 décembre.

Pour une politique de l'énergie

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, n'a pas l'intention d'encourager la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SQIP) à poursuivre devant les tribunaux la TransCanada Pipe Lines pour forcer cette dernière à transporter du gaz naturel au Québec. Au député péquiste de Saguenay, Lucien Lessard, qui voulait avoir des précisions hier sur le "conflit" opposant SQIP et TransCanada Pipe Lines, M. Cournoyer a affirmé qu'il n'y avait aucun danger pour la société SIDBEC, de Contrecoeur, de manquer de gaz naturel pour 1976.

Le parc Saguenay serait réduit

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec céderait 110.000 milles carrés de territoire au fédéral dès le 16 décembre prochain pour l'aménagement d'un parc dans la région du Bas-Saguenay. C'est du moins ce qu'a révélé à l'Assemblée nationale, mercredi, le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare. Selon M. Bellemare, la superficie du parc serait ainsi substantiellement réduite puisque des plans originaux prévoyant la cession d'un territoire de 350.000 milles carrés. L'entente serait signée le 16 décembre prochain.

Zappia au PC? on le saura bientôt

M. Joseph Zappia, le président de la firme Les Terrasses Zarolega, a indiqué hier qu'il devrait pouvoir faire une déclaration au début de la semaine prochaine, en précisant que les aspirants au leadership du Parti conservateur ont jusqu'au 31 décembre pour poser leur candidature. Il a toutefois refusé de dire si oui ou non il serait candidat ou avait voulu l'être.

Entente entre Québec et les pharmaciens

par Nicole BEAUCHAMP

Après une année et demie de négociations tour à tour languissantes et abruptes, l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) s'est aujourd'hui une nouvelle entente relative au régime d'assurance-médicaments.

Le régime de gratuité des médicaments, rappelons-le, bénéficie aux prestataires de l'aide sociale et aux personnes âgées touchant un supplément de pension de vieillesse. Un point particulier de la nouvelle entente a fait débattre les pourparlers: il s'agit d'un changement dans le mode de paiement, à l'intérieur duquel la Régie de l'Assurance-maladie rembourse les pharmaciens dans un délai de 14 à 20 jours après l'envoi hebdomadaire de leurs réclamations.

Dans son charabia technique, le gouvernement appelle cela "la validation post-paiement". Quatre semaines après avoir payé le pharmacien, la Régie lui enverra un ajustement des réclamations remboursées.

Cette modification a l'air de faire vibrer une corde très sensible. L'AQPP — on s'en souviendra — avait brusquement interrompu les négociations au tout début d'avril dernier, menaçant le gouvernement de s'acheminer vers la non-participation de ses membres au régime d'assurance-médicaments. Chauffés à blanc, les pharmaciens imputaient au système gouvernemental leurs problèmes d'administration.

"L'an dernier, nos gars ont

supporté, en financement, plus de \$3 millions parce que le gouvernement provincial paye mal. Il prend au moins sept semaines à nous rembourser et les fournisseurs ne nous accordent jamais plus que trente jours pour acquitter nos factures. Nous sommes obligés d'emprunter", s'entretenait le président de l'AQPP, M. Yves Comtois.

Au plan des clauses monétaires, cependant, c'est le statu quo jusqu'au 31 mars 1976.

Au cours des négociations, le gouvernement a maintenu la même offre monétaire qu'en 1972, soit \$2,15 d'honoraire professionnel pour chaque ordonnance médicale, alors que les pharmaciens réclamaient \$2,92, somme indexée au coût de la vie.

La nouvelle entente prévoit plutôt la formation d'un comité ad hoc (une sorte de comité paritaire) qui entreprendra des recherches afin d'établir de nouveaux modes d'honoraires professionnels selon la classe de médicaments (drogues contrôlées, médicaments vendus au grand public etc.) qui engage à des degrés divers la responsabilité du pharmacien.

Ce comité devra faire rapport au gouvernement le 31 mars 1976. Entretemps, l'honoraire professionnel de \$2,15 demeure en vigueur.

L'ancienne entente englo-

baît 51 médecins qui pouvaient ainsi réclamer à la Régie le remboursement des médicaments fournis aux personnes couvertes par le régime. La liste des médecins s'est abaissée à 27. De plus, la nouvelle entente, autorisant la révision de cette liste

à tous les trois mois, exige le consentement de l'AQPP et du ministère des Affaires Sociales afin d'y apporter des remaniements.

Cela vient boucher les failles d'un nouveau règlement de la loi de pharmacie, concernant la répartition territo-

riale. Ce règlement détermine les conditions dans lesquelles un nouveau permis d'exercice de la pharmacie est accordé à un médecin.

L'AQPP s'est opposé à ce règlement dont elle rejette les critères. Via l'entente du régime d'assurance-médica-

ments, elle a gagné ce que le législateur lui a refusé: la présence du pharmacien sur le médecin pour combler l'absence de services pharmaceutiques dans un endroit donné; l'assurance du caractère provisoire d'un permis octroyé à un médecin.



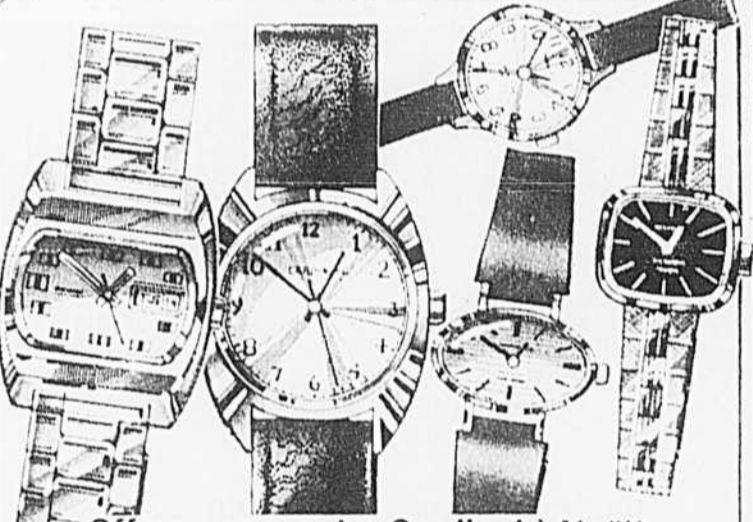
Peut-on juger une personne par ses mains?

Ce serait lui faire une injustice. Qui donc pourrait le faire? On rencontre toutes sortes de mains de nos jours! Une personne se remarque par un "je-ne-sais-quoi" qu'elle dégage autour d'elle, par sa démarche, son sourire. Or son sac, est une extension de sa personnalité. C'est un monde intime qui s'y cache. Jérôme a un sac pour votre façon de vivre. Pour votre personnalité. Avez un monde à vous. Votre bourse pourrait vous trahir.

jerome
Le vrai maroquinier à travers le Québec.

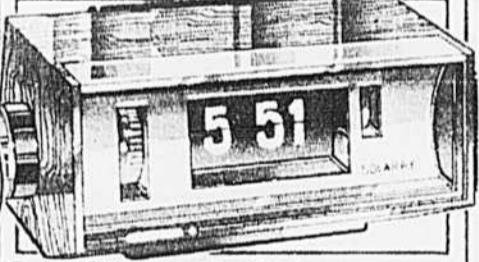
Une suggestion-cadeaux... des montres pour tous ...

Prix en vigueur du mercredi 3 décembre au samedi 6 décembre



Offrez une montre Cardinal à Noël!
1295 à 4995 chacune

Voyez notre collection de montres pour toute la famille. Vous y trouverez des montres automatiques pour hommes, des montres sport ou plus raffinées pour dames... avec bracelets extensibles ou en Corfam... et vous pouvez faire confiance au mouvement 17 pierres de Cardinal... garanti pour 1 an.



Réveil-matin Solaray
Economisez 25% sur ce réveil à lecture directe. Gros chiffres, veilleuse et sonnerie réglable. Garantie complète.
Ord. 23,97 Notre prix de vente **1798** chacun

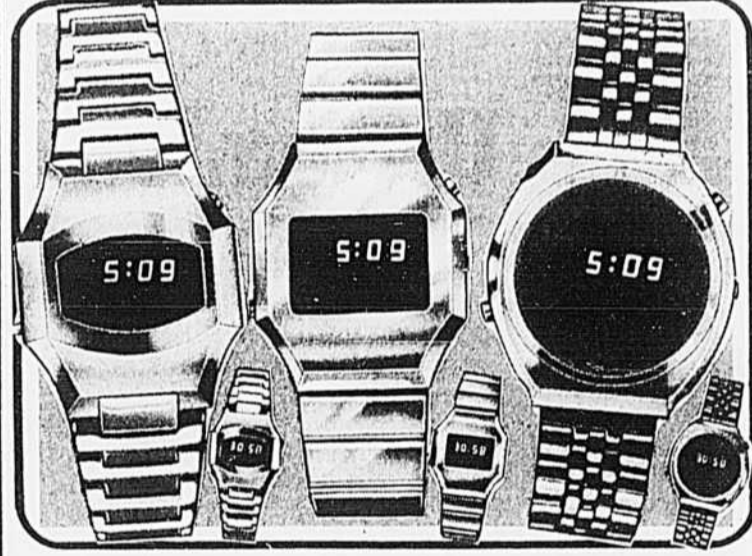
"Big Ben" ou "Baby Ben" Westclox **973** chacun
Ord. 12,97 Notre prix de vente

Economisez 25%
Solaray à lecture directe
Réveil électrique, modèle compact. Veilleuse et sonnerie réglable. Garantie complète.
Ord. 18,97 Notre prix de vente **1423** chacun



La montre de l'ère spatiale précise à 1 minute près par année!

Voici la montre à cristal, montée par ordinateur, au toucher d'un bouton son cadran s'illumine! Une merveille de la technologie, elle ne nécessite aucun nettoyage, ni lubrification, elle n'a pas de pièces mobiles, donc pas d'usure. Elle fonctionne un an par alimentation à deux piles de prix modique. Boîte Cadeau.



A. Boîtier et bracelet en or, endos en acier inoxydable	B. Boîtier et bracelet en acier inoxydable	C. Boîtier chromé, endos et bracelet en acier inoxydable
8995 chacune	7995 chacune	6995 chacune

- Poussez un bouton l'heure et les minutes apparaissent en gros chiffres lumineux.
 - Poussez un autre bouton et les secondes et la date s'illuminent instantanément!
- Le cadran lumineux vous permet de voir l'heure dans l'obscurité la plus complète.

GARANTIE COMPLÈTE POUR UN AN
Achetez-en une aujourd'hui pour vous-même ou pour offrir.



ça fait partie de votre monde
En vente à tous les magasins Miracle Mart
Cet article est également en vente au Beaucoup, Carrefour Laval.

ERRATA

Dans l'annonce Dionne parue dans la Presse du mercredi 3 décembre, le prix des articles suivants aurait dû se lire comme suit:

- Café moulu Maxwell House: **\$149** le sac de 1 lb
- Sauce à spaghetti Catelli avec viande: **99c** la boîte de 28 oz

Nous tenons à nous excuser de ces erreurs auprès de notre clientèle.

La Direction.



Les différentes façons d'apprêter le café, furent récemment démontrées par Walter Trudeau, Directeur des Relations à l'Exécutif des Distilleries Corby Limited et résident de la Rue sud (St-Lambert), lors de l'émission "À LA BONNE HEURE" à CFMT-TV. On retrouve à ses côtés MM. Fernand Giguère, animateur de l'émission et restaurateur (La Kari-Kari), Yves Corbiel, animateur; Roger Gosselin des Nouvelles TVA, Suzanne Leclair, diététicienne. Ces personnalités ont eu l'occasion de déguster un Café Irlançais dans un Café Calypso et un Café Wellington.

- | | |
|--|--|
| CAFÉ IRLANDAIS
1 1/2 oz de Irish Mist
Ajoutez du café noir chaud jusqu'à obtenir un pouce de liquide au verre.
Conservez le tout de crème fouettée. | CAFÉ CALYPSO
1/2 de mesure de Tia Maria
1/2 de mesure de rum Lamb's Navy
Café chaud
Crème fouettée
Servir dans une tasse avec un peu de sucre. |
| CAFÉ WELLINGTON
Dans un verre assez grand, verser environ:
1 oz de rum Lamb's Navy
du café chaud
1 oz de Tia Maria
1/2 de mesure de Crème fouettée
Conserver le tout de crème fouettée.
La Couverture peut être Lamb's Navy si désiré. | |

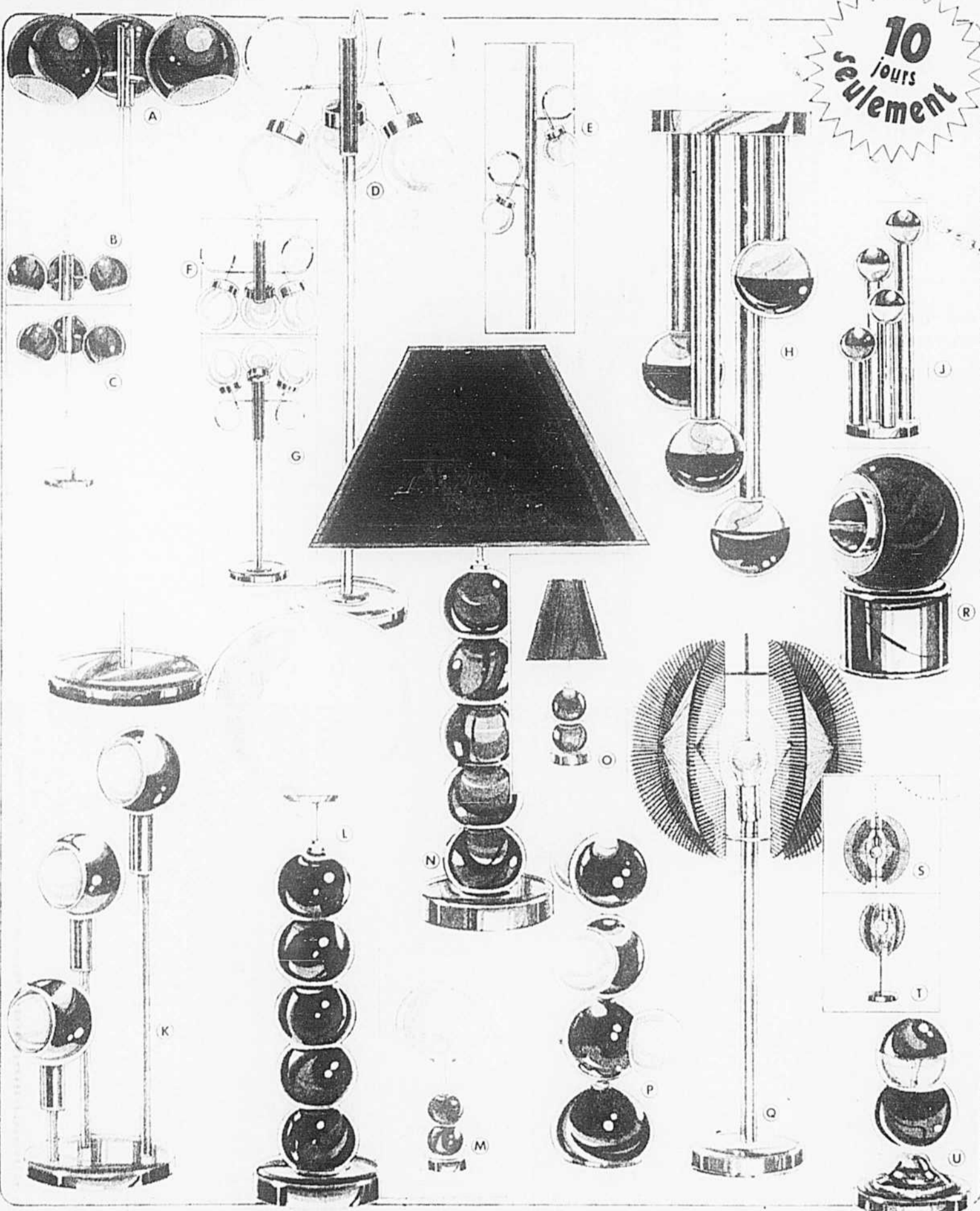
Pour des recettes additionnelles, écrire à: **SERVICES AUX CONSOMMATEURS**, P. 305, Station B, Montréal, Québec.

MIRACLE MART

ça fait partie de votre monde
En vente à tous les magasins Miracle Mart.
et au Beaucoup, Carrefour Laval

MIRACLE MART
un monde
de merveilles pour Noël!

Les belles lampes: complément lumineux de votre décor.



10 jours seulement

Etes-vous à la recherche de l'inédit, de la nouveauté? Miracle Mart vous propose la plus grande sélection de lampes modernes, réalisées dans des styles pensés pour la vie d'aujourd'hui. Tubes de métal, base et boules chromées et tons de noir, blanc, argent ou noyer.

Modèle	Nos prix de vente	Modèle	Nos prix de vente	Modèle	Nos prix de vente	Modèle	Nos prix de vente
A. Lampe sur pied, 55 po.	47⁹⁹ ch.	F. Lampe potence	35⁹⁹ ch.	L. Lampe de table, 29 po.	47⁹⁹ ch.	O. Lampe de table, 28 po.	39⁹⁹ ch.
B. Lampe potence	35⁹⁹ ch.	G. Lampe de table, 31 po.	35⁹⁹ ch.	M. Lampe boudoir, 16 po.	27⁹⁹ ch.	R. Lampe boudoir, 6 po. Noir ou blanc. Ampoule comprise	8⁹⁹ ch.
C. Lampe de table, 34 po.	39⁹⁹ ch.	H. Lampe potence, ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	N. Lampe de table, 30 po.	32⁹⁹ ch.	S. Lampe potence	39⁹⁹ ch.
D. Lampe sur pied, 58 po.	47⁹⁹ ch.	J. Lampe de table, 24 po. ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	D. Lampe boudoir, 17 po.	13⁹⁹ ch.	T. Lampe boudoir, 20 po.	29⁹⁹ ch.
E. Lampe-tige avec rallonge, de 7 pi. 6 po. jusqu'à 8 pi. 6 po.	36⁹⁹ ch.	K. Lampe de table, 32 po. ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	P. Lampe de table, 23 po. ampoules comprises	47⁹⁹ ch.	U. Lampe boudoir, 9 po. ampoule comprise	13⁹⁹ ch.

Notre grande vente 10 jours de linge de maison et tentures continue jusqu'au 6 décembre!

Prix en vigueur de mercredi 3 décembre au samedi 13 décembre

MIRACLE MART

ça fait partie de votre monde

OUI ces articles sont également en vente au

BEAUCOUP
Carrefour Laval

- Mail West Island, Transcanadienne, Sente 35
- Place Longueuil
- Place LaSalle
- Chomedey (Centre commercial St Martin)
- Jean Talon et Pie IX
- Place Versailles
- Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par metro (terminus Atwater)
- Mail Cavendish, Côte St Luc
- Point Viau (Centre commercial)
- Plaza Greenfield Park
- Les Galeries Lachine
- Chateauguay, 180 boulevard Anjou
- Plaza Côte des Neiges

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

CHARGEX ou

Mise de cote pratique
Stationnement facile
Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Mise en tutelle du centre St-Vallier

par Claire DUTRISAC

Le ministère des Affaires sociales a mis le centre Saint-Vallier en tutelle. Réagissant à la démission en bloc des membres du Conseil d'administration et du directeur général de cet établissement pour jeunes délinquants, le ministre Claude Forget a nommé M. Jean-Paul Gohier administrateur provisoire de Saint-Vallier. Le mandat de M. Gohier est de 60 jours. D'ici là, a précisé M. Forget, le comité d'étude Batschaw aura remis son rapport et le ministre compte s'en inspirer pour prendre les mesures requises pour la reorganisation du secteur des jeunes délinquants, secteur fort perturbé depuis plusieurs années. Rappelons qu'en plus d'avoir démissionné, le 30 novembre dernier, le Con-

seil d'administration avait recommandé la fermeture du Centre Saint-Vallier. M. Forget a souligné qu'il ne rejetait pas, cependant, l'éventualité de la fermeture de l'établissement logé dans une aile de l'ancien hôpital Sainte-Justine. La mise en tutelle de Saint-Vallier, évidemment rendue nécessaire par le geste du Conseil d'administration, vise à éviter aux quelque 36 adolescents qui s'y trouvent un séjour en prison. Le tuteur de Saint-Vallier, M. Jean-Paul Gohier, occupe le poste de directeur général de l'école Sainte-Dominique, à Laval, une institution pour la protection des adolescentes. Il préside également le comité spécial de coordination et des comités, comité créé par le MAS le 24 octobre dernier.

Pour qu'on arrête de menacer les grévistes Une injonction est demandée contre Steinberg

Un communiqué de la section locale 500 de l'Union des employés de commerces a annoncé, en fin d'après-midi, que les grévistes de la chaîne d'alimentation Steinberg présente en Cour une demande d'injonction contre la firme Steinberg pour que cessent l'intimidation et les menaces qu'elle exerce contre les grévistes et qu'elle arrête de les importuner. Le président syndical Thomas Kukovica souligne que cette requête en injonction fait suite aux nombreux incidents qui se sont produits depuis le début de la grève, et notamment la provocation des fiers-a-bras sur les grévistes et l'intimidation que constitue l'engagement d'a-

gents de sécurité et de leurs. Il signale aussi les menaces exercées par téléphone au domicile des grévistes pour que ceux-ci retournent au travail. Le communiqué n'indique pas quand la requête a été ou sera présentée devant un tribunal. M. Kukovica affirme en outre que, contrairement aux annonces publicitaires de Steinberg, 63 des 69 magasins Steinberg dans la région métropolitaine demeurent fermés, les 26 autres — et non pas 31 — fonctionnant grâce à du personnel de cadre et à quelques "scabs". Il précise que seulement 125 des 6 000 syndiqués en grève travaillent présentement.

GIMBLE'S TELEVISION
681-5007
Entretien de TV — Vente et installation d'antennes principales
OFFREZ-VOUS UN CADEAU A NOEL
Laissez-nous installer une antenne de toit chez vous et capter les canaux 3, 5, 22 et 33 pour aussi peu que **\$149⁹⁵**
NOUS INSTALLONS ÉGALEMENT DES ANTENNES-PYLONES
GARANTIE DE 2 ANS SUR LES MATÉRIAUX
1 AN SUR LA MAIN D'ŒUVRE
Faites vérifier votre antenne TV pour aussi peu que **\$12⁹⁵**
Vérification et serrage des câbles de hauban — Vérification de la descente d'antenne — Vérification de la résistance du mât

MERRATA
METRO
Dans l'annonce Metro parue dans La Presse du mercredi 3 décembre, le prix du

CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE \$2⁷⁹
en bocal de 10 oz aurait dû se lire

et celui de **BOVRIL CORDIAL BASE BOEUF** \$1⁵³
8 oz

Brut de Neuville. Un vrai brut.

C'est un grand moussieux blanc. Comme tout bon français, il a été élevé selon l'authentique méthode champenoise mise au point par Dom Pérignon. Il a de l'allure, il a de la classe. Invitez-le à vos réceptions. (Servir très froid)

BRUT de NEUVILLE
APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE
SAQ 588G \$5.90

Représenté par Gabriel Boussion Inc., Montréal

**MIRACLE
MART**

un monde
de merveilles pour Noël!

Ces patins de marques renommées feront de merveilleux cadeaux pour Noël. Venez tôt pour un meilleur choix!



"Road Runner" de Daoust

Garçonnetts 8-13

24⁹⁹ la paire

Egalement pour
Pour hommes: 6-11
..... 29.99 la paire
Garçons 1-5
..... 26.99 la paire



Lange "Laser 3"

69⁹⁹ la paire

Pour hommes: 7 à 11,
avec demi-pointures.



"Cobra" de Daoust

39⁹⁹ la paire

Pour hommes: 6 à 11

"Junior
Supreme" de Bauer

Pour garçonnetts: 10-13

32⁹⁹ la paire

Egalement pour garçons: 1 à
4, 4 1/2 à 6 36.99 la paire



"Black Panther" de Bauer

49⁹⁹ la paire

Pour hommes: 6 et 7, 7 1/2 à 11

Lange "Junior Competition"

54⁹⁹ la paire

Pour garçonnetts: 3,4,5,6



Patins de fantaisie "Tina Noyes"

Fillettes: 10-3

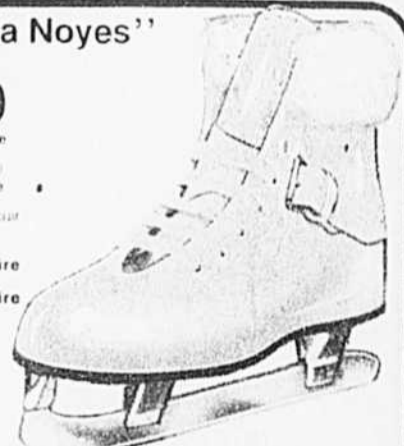
23⁹⁹ la paire

Dames: 4 à 10
..... 19.99 la paire

Aussi modèle en cuir
refendu

Fillettes - 10 à 3
..... 17.99 la paire

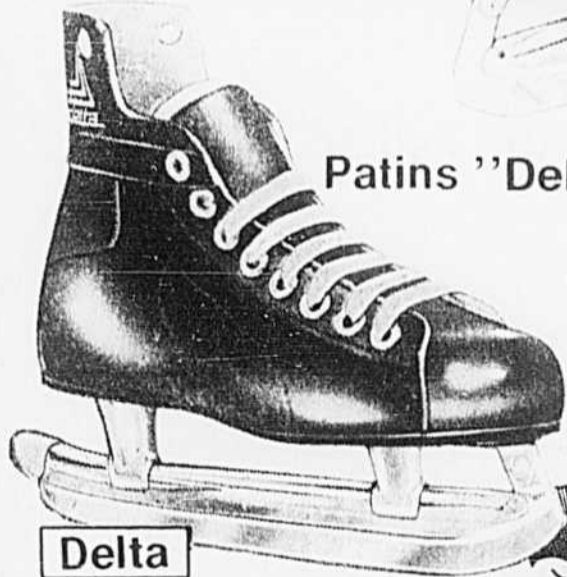
Dames - 4 à 10
..... 19.99 la paire



Patins pour fillettes

Modèle avec revers.
Petite lanié 7-12

10⁹⁹ la paire



Patins "Delta" pour garçons

11 à 2

15⁹⁹ la paire

Modèle athlétique

Pour garçons: 3,4,5
..... 17.99 la paire

Cuir de première qualité

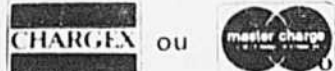
Delta

**MIRACLE
MART**

Profitez de notre plan
de mise de côté... achetez
ces patins maintenant et faites
les réserver pour Noël!

ça fait partie de votre monde

OUI
ces articles
sont également
en vente
au
BEAUCOUP
Carrefour Laval



- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Place Longueuil
- Place LaSalle
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Jean Talon et Pie IX
- Place Versailles
- Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Pont Viau (Centre commercial)
- Plaza Greenfield Park
- Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)
- Chateauguay, 180 boul. d'Anjou
- Plaza Côte-des-Neiges
- Les Galeries Lachine

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

MIRACLE MART

un monde de merveilles pour Noël!

Tout pour le ski de randonnée...et des super-économies sur les ensembles!

... y compris la pose gratuite des fixations

DuMaurier

Fournisseur Officiel Equipe Nationale De Ski



Costumes en denim 'DuMaurier', pour elle et lui

Un ensemble bien coupé en denim à l'épreuve de l'eau, doublure en nylon. Pour elle: bleu. P.M.G. Pour lui: bleu. P.M.G.T.G.

49⁹⁹ l'ens.

Costume en velours côtelé 'DuMaurier' pour elle et lui

Velours côtelé à l'épreuve de l'eau, doublure de nylon. Pour dames: brun, vert pomme, marine. P.M.G. Pour hommes: brun, marine. P.M.G.T.G. 59.99 l'ens.

49⁹⁹ l'ens.

Costume de ski 'DuMaurier', motif de rayures-mode

Un modèle attrayant pour dames! 2 pièces en nylon "antigel" avec garniture de couli de coton P.M.G.

44⁹⁹ chacun

Veste de ski Woods doublée de duvet

Un isolant naturel le meilleur qui soit! Léger, mais très confortable pour tous les activités d'hiver!

39⁹⁹ chacune

Economisez 14.97! Ensemble "Jarvinen" ou "Unoglass" ou "Proglass"

Achetez l'équipement complet et économisez 14.97! Comprend: skis de randonnée Jarvinen, bottes en cuir, bâtons et fixations. Skis: 170 à 215 cm. Bottes: 4 à 11.

79⁹⁹ l'ens.

Economisez 12.97! Ensemble de ski "Karhu", fibre de verre

Vous économisez 12.97 sur cet ensemble! Comprend: skis en fibre de verre, bottes en cuir, bâtons et fixations Troll. Skis: 170 à 215 cm. Bottes: 4 à 11.

79⁹⁹ l'ens.

Economisez 22.97! Ensemble "Trail" ou "Artis"

Comprend: skis, bottes en cuir, fixations avec plaque au talon, et bâtons. Tonkin. Skis: 170 à 215 cm. Bottes: 4 à 11.

49⁹⁹ l'ens.

Economisez 14.97 à l'achat d'un ensemble "Splitkein"

L'ensemble comprend: skis, bottes en cuir, bâtons, fixations Troll. Skis: 180 à 215 cm. Bottes: 4 à 11.

69⁹⁹ l'ens.

Nous avons également une grande variété de tuques, mitaines et chaussettes pour le ski.



Chandails de ski en laine pour hommes et femmes

15⁹⁹ chacun

Maillots T Duofold pour hommes et femmes

9⁹⁹ chacun

En laine 100%, couleurs variées. Pour femmes: P.M.G. Pour hommes: P.M.G.T.G.

Un col roulé confortable, en blanc, jaune, bleu pâle ou marine. P.M.G.

Mitaines de ski

Intérieur de la main en cuir des deux côtés. Pour dames: P.M.G. Pour hommes: P.M.G.T.G.

6⁹⁹ la paire

Chaudes mitaines de ski

Aussi modèle pour enfants.

4⁹⁹ la paire

Tuques pour le ski

Valable de modèles en laine ou acrylique.

1⁹⁹ - 4⁹⁹ chacune

Mitaines en duvet

Intérieur de la main en cuir, dessus en nylon. Pour hommes ou femmes.

12⁹⁹ la paire

Gants ski de randonnée

8⁹⁹ la paire

Chaussettes de ski Zermatt

Pour hommes ou femmes. Aussi pour enfants.

4⁴⁹ la paire

Gants en cuir pour le ski

Les gants de l'équipe officielle du Canada. Pour dames: P.M.G. Pour hommes: P.M.G.T.G.

19⁹⁹ la paire

Chaussettes, ski de randonnée

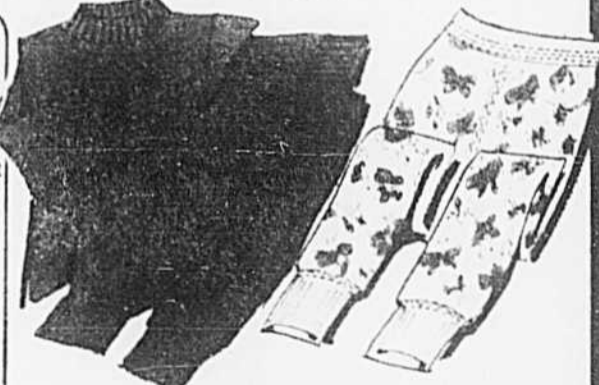
Aussi pour hommes.

4⁹⁹ la paire

Chaussettes confortables

En pointures: 11, 12, 13.

3⁹⁹ - 2⁹⁹ la paire



Sous-vêtements thermiques Duofold, pour elle et lui

9⁹⁹ ch.

10⁹⁹ ch.

12⁹⁹ ch.

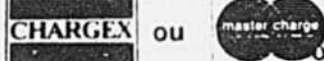
Camisoles à manches longues et caleçons longs légers et très confortables. P.M.G.



ça fait partie de votre monde

- Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
- Chomedey (Centre commercial St-Martin)
- Mail Cavendish, Côte St-Luc
- Place Longueuil
- Jean Talon et Pie IX
- Pont Viau (Centre commercial)
- Place LaSalle
- Place Versailles
- Plaza Greenfield Park
- Chateauguay, 180 boul. d'Anjou
- Place Greenfield Park
- Plaza Côte-des-Neiges
- Faites vos emplettes au Miracle Mart de la Plaza Alexis Nihon, par metro (terminus Atwater)
- Les Galeries Lachine

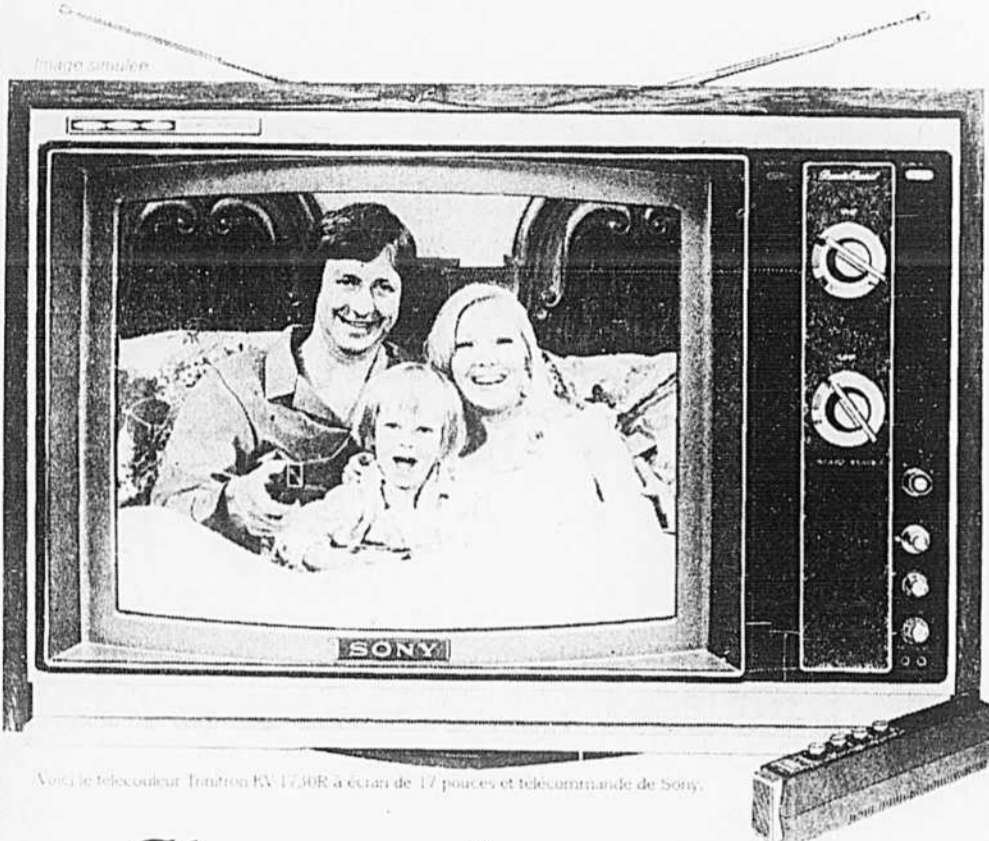
OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h



OUI
ces articles sont également en vente au **BEAUCOUP Carrefour Laval**

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

À tous les "Sonyphiles"!



Voici le télécouleur Trinitron KV-1730R à écran de 17 pouces et télécommande de Sony.

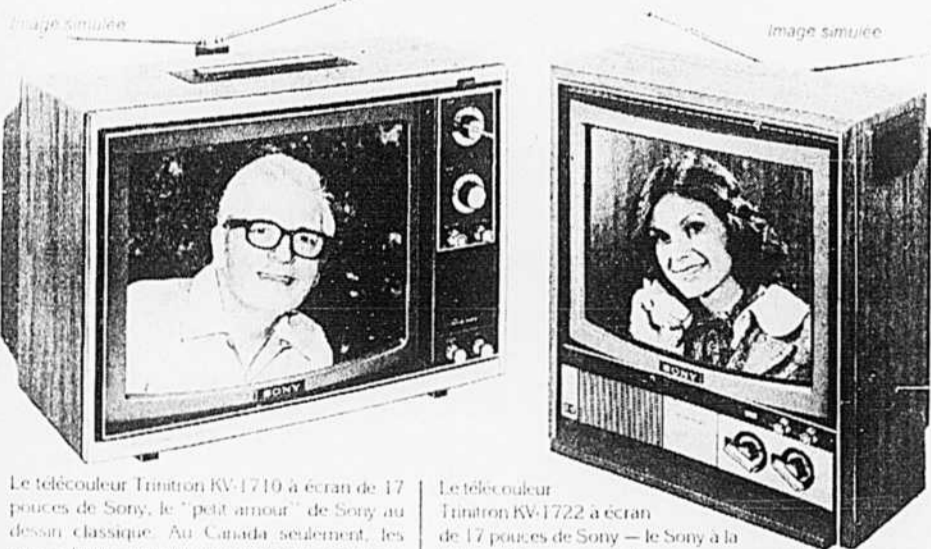
Changez les canaux sans quitter votre lit, grâce au téléviseur Sony pour la chambre à coucher

L'émission ne vous plaît pas? Vous n'avez plus à vous lever! Actionnez la télécommande Sony et changez les canaux en un tour de main. C'est maintenant vous le régleur — vous pouvez allumer l'appareil et l'éteindre, régler le volume, changer les canaux (même de VHF à UHF) tout en restant bien à l'aise dans le confort de votre lit. Le téléviseur Sony pour la chambre à coucher réunit toutes les caractéristiques exclusives à Sony: système Trinitron à transmission électronique, grille d'ouverture, circuits entièrement transistorisés, socle pivotant et garantie totale Sony de deux ans sur le tube à image, les pièces et la main-d'œuvre.

Passer chez votre dépositaire Sony. Le Sony KV-1730R vous séduira. Le téléviseur Sony pour la chambre à coucher vous permettra de regarder le petit écran dans le plus grand confort. Prix de détail suggéré:

\$779.95

D'autres modèles Sony adorables



Le télécouleur Trinitron KV-1710 à écran de 17 pouces de Sony, le "petit amour" de Sony au dessus classique. Au Canada seulement, les ventes de ces appareils se comptent par milliers. Ce modèle réunit toutes les caractéristiques exclusives à Sony.

\$669.95
(prix de détail suggéré).

Le télécouleur Trinitron KV-1722 à écran de 17 pouces de Sony — le Sony à la taille svelte, mince et élancée... un appareil qui convient partout. Tube à image à grand angle de déflexion. Reproduction couleur d'une fidélité inouïe.

\$729.95
(prix de détail suggéré).

Télécouleur Trinitron de SONY

Voyez la gamme des modèles Trinitron chez votre dépositaire Sony aujourd'hui même. GENERAL DISTRIBUTORS LIMITED Montreal • Ottawa • Toronto • Winnipeg • Calgary • Edmonton • Vancouver.

Démission des dirigeants de la faculté de théologie

par Jean-Pierre BONHOMME

Les principaux dirigeants de la faculté de théologie de l'Université de Montréal — la seule faculté de théologie catholique de la métropole — ont décidé hier de remettre leur démission au recteur de l'université, M. Paul Laoste, et au modérateur de la faculté, Mgr Paul Grégoire, qui se partagent l'autorité sur le principal centre de formation universitaire du clergé québécois.

Les RR. PP. Jean-Louis d'Aragon, jésuite, doyen; Richard Bergeron, vicé-doyen et Léonce Hamelin, secrétaire, ces deux derniers franciscains, ont remis leur démission effective au 15 février, parce que, selon leurs propres termes, "le modérateur a opposé une fin de non-recevoir à toute hypothèse de solution (de la crise actuelle) présentée par les dirigeants de la faculté et que le recteur, de son côté, malgré son intention déclarée, tarde à s'occuper activement du problème".

D'autre part, l'assemblée universitaire de l'Université de Montréal qui réunit ses soixante-neuf représentants de toutes les facultés et qui a autorité en matière de définition des statuts des professeurs, a adopté une proposition lundi, à forte majorité, où elle souligne que le règlement romain excluant tout prêtre laïque de l'enseignement de la théologie entraîne "une discrimination contraire aux droits de la personne, préjudiciable à l'université et incompatible avec le statut du

corps professoral". L'assemblée universitaire se fonde sur cette opinion pour recommander au Conseil de l'université, qui possède, lui, le pouvoir sur l'engagement des professeurs, de "tout mettre en oeuvre pour que les professeurs concernés ne soient pénalisés ni dans le développement de leur carrière ni sur le plan salarial et pour qu'ils soient immédiatement réaffectés dans leurs fonctions de professeurs".

Decanonisation de la faculté

On sait que les professeurs Roland Proulx et Pierre Lucier ont été renvoyés de la faculté par le modérateur pour cause de laïcisation.

Dans une déclaration écrite commune, les dirigeants de la faculté expliquent qu'ils ont rencontré le modérateur à plusieurs reprises pour tenter de lui faire valoir le point de vue des professeurs de la faculté et lui souligner qu'une attitude trop juridique pourrait "à plus ou moins longue échéance mettre l'existence de la faculté en péril".

Le professeur Jean Martucci, qui préside normalement les réunions de l'assemblée universitaire, a quant à lui évoqué la possibilité d'une restructuration de la faculté qui impliquerait sa decanonisation, c'est-à-dire qui coopérerait tout bien juridique avec Rome.

Par ailleurs, les dirigeants de la fa-

culté estiment qu'une decanonisation, dans les circonstances actuelles, impliquerait une déconsecration "puisque'elle signifierait que l'Eglise locale, par son évêque, ne se reconnaît plus dans cette faculté". Cela, précisent-ils, irait à l'encontre de la volonté explicite de l'assemblée de la faculté qui s'est donné un "projet de théologie confessionnelle catholique".

Les dirigeants soulignent enfin que, depuis quelques mois, la faculté de théologie subit une dégradation qui affaiblit la qualité de ses activités. S'ils continuaient à remplir leur charge, "ils donneraient l'illusion que tout fonctionne normalement, en maintenant une certaine façade administrative".

La faculté de théologie est intégrée à l'Université de Montréal depuis 1967. Elle compte parmi ses étudiants environ 25 pour cent de futurs prêtres dont certains pour le diocèse de Montréal. Son corps professoral comprend surtout des prêtres, mais on y compte aussi des laïcs, hommes et femmes, et même un pasteur protestant. Un règlement romain, appliqué dans toute sa rigueur par l'Archevêque de Montréal interdit cependant à des prêtres qui ont reçu l'autorisation de regagner l'état laïc d'exercer un ministère. Les dirigeants de la faculté et une majorité de professeurs et d'étudiants estiment que l'enseignement universitaire de la théologie ne constitue pas l'exercice d'un ministère au sens strict du terme.

Hanigan indigné par l'attitude de Québec concernant le métro

par Florian BERNARD

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan s'est dit indigné des rapports voulant que le gouvernement du Québec favorise l'annulation du prolongement du métro sur la ligne numéro 2, au nord de Snowdon. Il a déclaré n'avoir jamais été consulté à ce sujet par les autorités provinciales. M. Hanigan a appris la nouvelle en lisant LA PRESSE, hier après-midi, et il avoue en avoir été extrêmement surpris.

La question avait été soulevée au conseil de la CUM par le conseiller Arnold Bennett, représentant le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Et pour l'une des rares fois, le président Hanigan a été chaleureusement applaudi par les conseillers du RCM lorsqu'il s'est déclaré opposé à la disparition de cette ligne du métro.

M. Hanigan a déclaré qu'il communiquera dès aujourd'hui avec les autorités

provinciales dans le but de connaître tous les détails de cette affaire. Il a promis d'apporter une réponse ce soir au conseil.

"Vinho Verde" veut dire blanc, frais, vif, d'un goût exceptionnel.

Vinho Verde Casal Garcia

Un vin blanc, vif, du Portugal

Produit du Portugal

JAPAN ELECTRONIC CENTRE

SONY KV-1710
TÉLÉCOULEUR 17 po
TRINITRON

Et les compromis? Un télécouleur SONY, ce n'est jamais un compromis. C'est un appareil qui répond aux exigences les plus sévères en télévision couleur. Sony s'est acquise une réputation mondiale en électronique en exigeant que la qualité prime par dessus tout. Pour le client, cela veut dire un appareil qui est tout à la hauteur de sa réputation.

Prix du fabricant \$669.95

\$599.95

PRIX DE SOLDE

TÉLÉCOULEUR TRINITRON KV-1710

Service spécialisé de développement et d'impression photo.

JAPAN ELECTRONIC CENTRE

JAPAN CAMERA CENTRE: 7759, Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou, Montréal, 382-8900

JAPAN CAMERA ELECTRONIC CENTRE: Le Carrefour Level, Level, Québec, 688-8130

JAPAN ELECTRONIC CENTRE: 7793, Les Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou, Montréal, 384-0200

NOËL en COULEURS

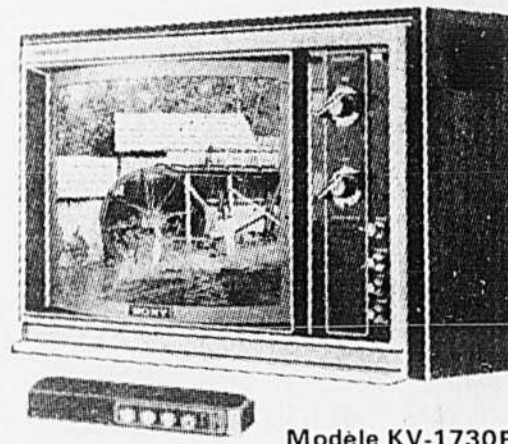
AVEC

SONY

TRINITRON 17"

Garantie totale de 2 ans pièces et main d'oeuvres

- Caractéristiques
- Un canon Trinitron à trois faisceaux électroniques.
 - Boîtier de télécommande Sony à 4 fonctions (Selection VHF, UHF, puissance du son, arrêt marche).
 - Système de sélection électronique prédéterminé pour 8 canaux UHF.
 - Contrôle automatique par un seul bouton poussoir de la mise au point de l'image, de la couleur et des tentes.
 - Circuits 100% transistorisés.
 - Aucun ajustement préalable.
 - Son et image instantanés.
 - Antenne télescopique VHF orientable.
 - Poignées de transport encastrées dans les côtés.
 - Ebonisterie en bois de rose.
 - Écouteur inclus.



Modèle KV-1730R

JEUDI ET VENDREDI SOIR OUVERT JUSQU'À 21 HRES SAMEDI JUSQU'À 13 HRES

Produits Electroniques En Gros cie Ltée

1935, RUE DE L'ÉGLISE 769-8861 CÔTE SAINT PAUL

7541, rue Saint-Hubert 276-2528



FACILITÉS DE PAIEMENT SI DESIRÉES.



Drapeau laisse à Niding le soin de répondre au RCM

Très loquace dans les studios depuis le début de la semaine, le maire Jean Drapeau s'est montré tout à fait silencieux hier au conseil municipal à propos de la tutelle olympique.

Pourtant bombarde de questions par deux conseillers du RCM, MM. Nick Auf Der Maur et Michael Fainstat, le maire a préféré laisser répondre M. Gérard Niding, qui en fait n'a pas répondu. Le président du comité exécutif a invité l'opposition à soumettre toutes ses questions par écrit auxquelles il donnera des réponses écrites peut-être un jour, peut-être un peu plus tard.

Par ailleurs, M. Niding a dit tout ignorer de soit-disantes négociations qui auraient été entreprises par Montréal auprès d'Ottawa pour obtenir un prêt sans intérêt. Sur ce point il a été très ferme.

Mais, M. Niding a clairement laissé entendre que l'administration municipale axe ses efforts du côté de Québec. Tout tourne autour d'une interprétation à donner à une partie de l'article 24 de la loi créant la Régie pour les installations olympiques.

Cet article traite des obligations de la Régie envers ses créanciers. Le passage souligné par M. Niding concerne "les autres travaux et constructions faits par la ville ou pour elle sur son territoire en vue de la tenue des Jeux".

Il s'agit bien entendu des centres Claude-Robillard et Etienne-Desmarieux, du bassin des avions, etc.

A la lumière des allusions faites par M. Niding au conseil, il est évident que la

ville espère récupérer certaines sommes de Québec pour ces investissements. Il est également clair, selon cette même façon de présenter la situation, que Québec n'a pas encore donné une réponse pleinement satisfaisante pour les autorités montréalaises.

La situation financière

Quant à la situation financière de la ville en rapport avec ses engagements financiers jusqu'au moment de la création d'une Régie, M. Niding a demandé qu'on lui soumette les questions par écrit. Le RCM a accepté de bonne grâce. Les réponses devraient venir aujourd'hui ou très prochainement.

Parmi les questions soulevées hier par le conseiller Auf Der Maur, il y a notamment les suivantes:

Combien d'argent la ville

a-t-elle dépensé dans les travaux olympiques? Quelles sommes ont-été payées jusqu'à maintenant?

De quels fonds est provenu cet argent?

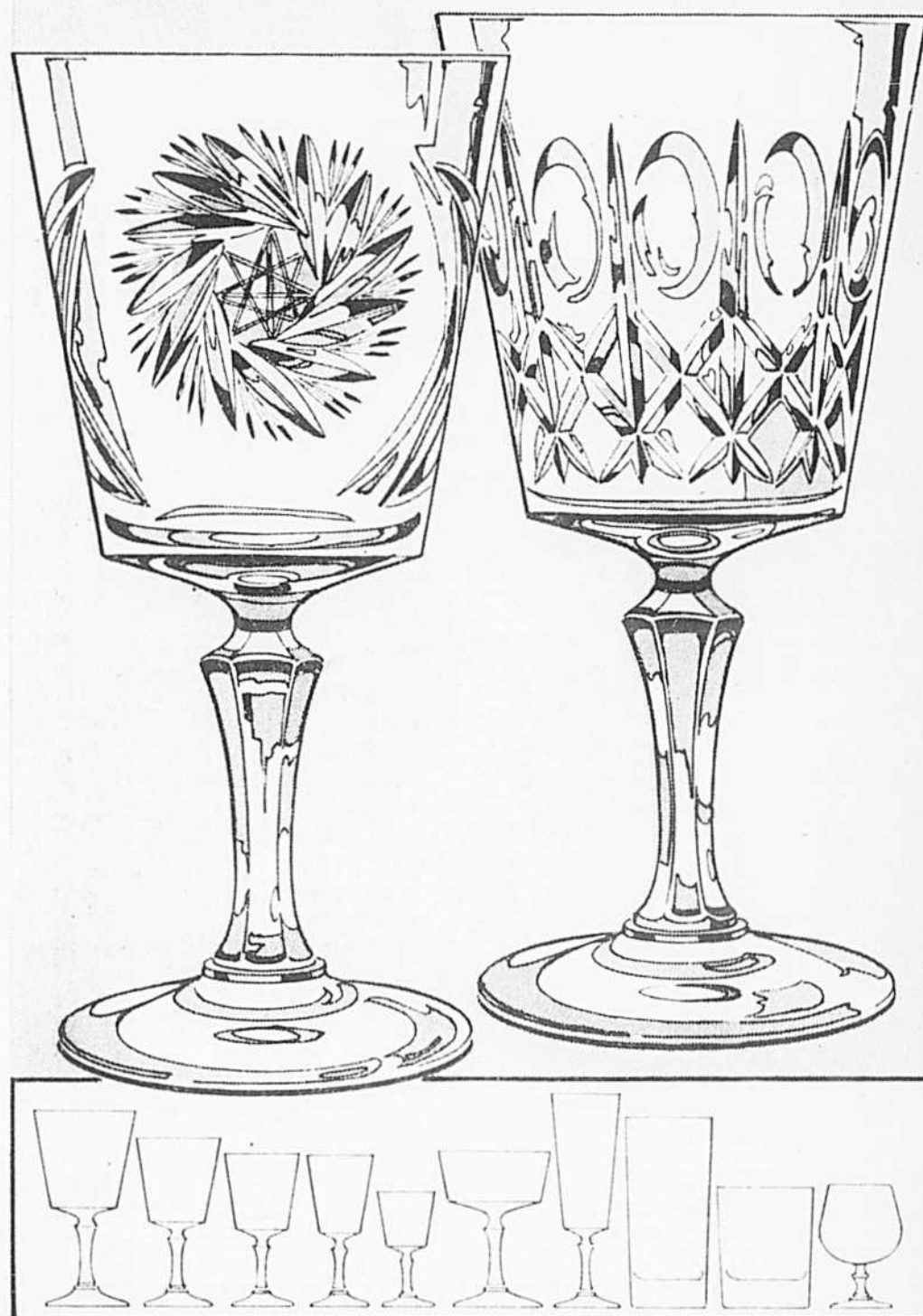
Quels comptes ont été facturés au COJO? Combien le COJO a-t-il remboursé à la ville? Qu'arrive-t-il maintenant à la dette du COJO envers la ville, s'il y en a une?

Est-ce que Montréal sera effectivement le dernier créancier à être remboursé?

Quelles ont été les négociations de la ville avec Québec avant la création de la Régie?

Dès le début de la séance du conseil, le conseiller Paul Cliche du RCM a présenté une motion de blâme contre le comité exécutif, une motion qui a été jugée irrecevable par le président du conseil. La décision a été appuyée par le Parti civique.

EATON



1/3 de rabais sur le cristal Mont-Royale... deux motifs recherchés!

366 ch.

Prix courant Eaton 5.50 ch.

A. «Pinwheel» B. «Cross and Olive»

Bientôt Noël... avec son gai tourbillon de fêtes et de réceptions! C'est aussi la saison des présents: ceux que l'on offre et ceux que l'on reçoit! Vous ne sauriez offrir cadeau plus apprécié que cette verrerie de cristal signée «Mont-Royale». Importée de France, ce cristal a une teneur de 24% de plomb. Son poids, son équilibre et la finesse de ses lignes en font un article hautement apprécié par les gens de goût raffiné. Poli et taillé à la main par des artisans canadiens, il vous est proposé dans deux motifs à grand succès, soit le motif «Pinwheel» et le motif «Cross and Olive». Profitez de cette offre spéciale pour parer votre table de Noël de mille feux, ou mieux, jouez au Père Noël et faites-en cadeau à vos parents et à vos amis. Choix de: 1. verre à eau 2. verre à vin 3. petit verre à vin 4. verre à sherry 5. verre à liqueur 6. coupe à champagne 7. parfait flûte à champagne 8. verre à «High-Ball» 9. verre à «Old-Fashioned» 10. verre à cognac. Eaton Centre-ville (quatrième étage) et à tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy, (252)

Utilisez votre carte-comptable Eaton
Venez ou téléphonez 842-9211



Chantons Noël!

À l'occasion des petits déjeuners avec le Père Noël, de 8 h 30 à 10 h 30, le groupe "St. Barnabas Anglican Church Youth Choir" sous la direction de M. John Dickie chantera des airs de Noël, les samedis 13 et 20 novembre; et un groupe de la chorale "Les Petits Chanteurs du Mont-Royal" le samedi 6 décembre, au restaurant du neuvième étage chez Eaton, Centre-ville. Venez revivre vos Noël d'enfant!



ALBUMS 447 CH.

8 PISTES \$5.97 ch.

CHANSONS D'AMOUR

Vol. 1 et vol. 2
En vente à

597 ch.

497 ch.

- AMOUR ANARCHIE
- AVEC LE TEMPS
- L'ESPOIR
- SOLITUDE
- IL N'Y A PLUS RIEN
- LES CHANSONS D'ARAGON
- MÉLODIES POUR UNE VOIX
- "CLASSICS" POUR UNE VOIX
- DANIELLE LICARI

Plusieurs autres titres disponibles en magasin. Quantités limitées.

VOS ACHATS SONT ÉCHANGÉABLES APRÈS LES FÊTES EN PRÉSENTANT UNE PREUVE D'ACHAT.

Piazza Alexis-Nihon 933-2759
Plaza Côte-des-Neiges 735-6851
Les Galeries d'Anjou 353-6496

Une autre proposition alléchante...

*(nos 4 dernières annonces de literie
ont remporté un succès fou!
Tout notre stock s'est vendu!)*

**Cette fois: un ensemble matelas et sommier de
qualité SUPREME**

3 dimensions

1 seul bas prix

Matelas et sommier 3'3"

Matelas et sommier 4'6"

Matelas et sommier Queen

159.⁹⁹ l'ens.

Notre acheteur du rayon de la literie a un de ces flairs pour dénicher de bonnes affaires... (c'est à dormir debout). En voici une autre preuve: cet ensemble "Grand Quilt" de Supreme. Il répond aux deux critères requis, pour qu'une affaire soit jugée bonne pour vous: haute qualité et bas prix. L'ensemble "Grand Quilt" de Supreme, exclusif à Eaton et fabriqué au Québec, est extra-ferme. Le matelas est formé de 840 ressorts (dans le 4'6") de calibre 15 et de 12 livres de feutre blanc. De plus son recouvrement de viscose est piqué sur 3/8" de mousse polyuréthane pour ajouter à son confort. Autres caractéristiques de qualité: bordures pré-fabriquées,

évents et poignées. Recouvrement beige imprimé de fleurs roses. Le sommier assorti est muni de 510 ressorts (dans le 4'6"). (Pieds et cadre non compris). La marchandise est en magasin et sera livrée rapidement.

Matelas seulement
3'3" pour lit jumeau **89⁹⁹**
4'6" pour lit 2 places **ch.**
60" x 80" pour lit "Queen"

Eaton Centre-ville (septième étage) et tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy, Place Ste-Foy. (271). Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez la carte-comptable Eaton.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON